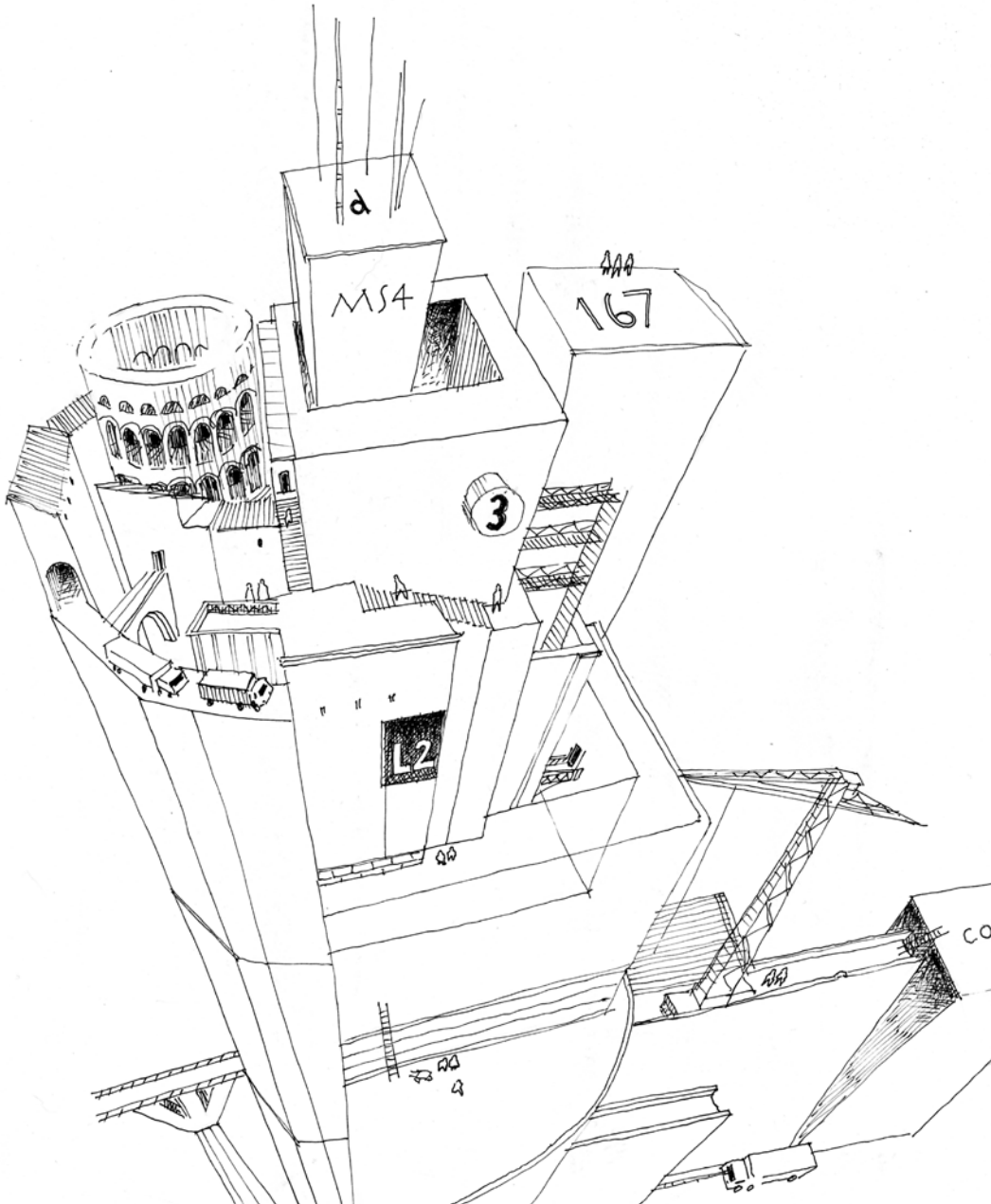


**LIVRET-GUIDE**  
**FACULTÉ DES ARTS**  
**2015-2016**



**ARTS VISUELS**  
**ARTS PLASTIQUES**



CALENDRIER UNIVERSITAIRE . . . . .	4
INFORMATIONS GÉNÉRALES . . . . .	5
ENSEIGNANTS . . . . .	40

## LES CURSUS DE LICENCE

### EN ARTS VISUELS

INFORMATIONS . . . . .	44
LICENCE 1 PREMIER SEMESTRE . . . . .	47
LICENCE 1 DEUXIÈME SEMESTRE . . . . .	61
LICENCE 2 TROISIÈME SEMESTRE . . . . .	73
LICENCE 2 QUATRIÈME SEMESTRE . . . . .	85
LICENCE 3 CINQUIÈME SEMESTRE . . . . .	95
LICENCE 3 SIXIÈME SEMESTRE . . . . .	105

## MASTERS ARTS PLASTIQUES . . . . . 113

### RECHERCHE / CRITIQUE-ESSAIS / ENSEIGNEMENT

#### LES CURSUS DE MASTER

##### EN ARTS VISUELS

INFORMATIONS . . . . .	115
------------------------	-----

#### PARCOURS RECHERCHE

MASTER 1 PREMIER SEMESTRE . . . . .	119
MASTER 1 DEUXIÈME SEMESTRE . . . . .	127
MASTER 2 TROISIÈME SEMESTRE . . . . .	135
MASTER 2 QUATRIÈME SEMESTRE . . . . .	141

#### PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

INFORMATIONS . . . . .	145
MASTER 1 PREMIER SEMESTRE . . . . .	147
MASTER 1 DEUXIÈME SEMESTRE . . . . .	155
MASTER 2 TROISIÈME SEMESTRE . . . . .	161
MASTER 2 QUATRIÈME SEMESTRE . . . . .	167

## LE NOUVEAU MASTER MEEF

(MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT DE  
L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION)  
& LES CONCOURS DU CAPES ET  
DE L'AGRÉGATION EXTERNE ARTS  
PLASTIQUES . . . . . 171

## PARCOURS CAPES ET AGREGATION

MASTER 1 PREMIER SEMESTRE . . . . .	175
MASTER 1 DEUXIÈME SEMESTRE . . . . .	179
MASTER 2 TROISIÈME SEMESTRE . . . . .	181
MASTER 2 QUATRIÈME SEMESTRE . . . . .	187

## PARCOURS CAPES

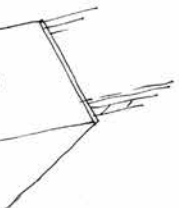
### CURSUS COMPLÉMENTAIRE

MASTER 2 TROISIÈME SEMESTRE . . . . .	193
MASTER 2 QUATRIÈME SEMESTRE . . . . .	195

## DOCTORAT

### PARCOURS ARTS PLASTIQUES

. . . . .	197
-----------	-----



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2015-2016

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



Calendrier universitaire 2015/2016

Date	Sem.	Calendrier évaluation continue intégrale
01/09/2015	36	Accueil – rentrée de L1
07/09/2015	37	Semaine 1
14/09/2015	38	Semaine 2
21/09/2015	39	Semaine 3
28/09/2015	40	Semaine 4
05/10/2015	41	Semaine 5
12/10/2015	42	Semaine 6
19/10/2015	43	Semaine 7
26/10/2015	44	Vac. "Toussaint"
02/11/2015	45	Semaine 8
09/11/2015	46	Semaine 9
16/11/2015	47	Semaine 10
23/11/2015	48	Semaine 11
30/11/2015	49	Semaine 12
07/12/2015	50	Semaine 13
14/12/2015	51	Semaine 14
21/12/2015	52	Vacances "Noël"
28/12/2015	53	Vacances "Noël"
04/01/2016	1	Semaine 15
11/01/2016	2	Semaine 1
18/01/2016	3	Semaine 2
25/01/2016	4	Semaine 3
01/02/2016	5	Semaine 4
08/02/2016	6	Semaine 5
15/02/2016	7	Vacances Hiver
22/02/2016	8	Semaine 6
29/02/2016	9	Semaine 7
07/03/2016	10	Semaine 8
14/03/2016	11	Semaine 9
21/03/2016	12	Semaine 10
28/03/2016	13	Semaine 11
04/04/2016	14	Semaine 12
11/04/2016	15	Vacances Printemps
18/04/2016	16	Semaine 13
25/04/2016	17	Semaine 14
02/05/2016	18	Semaine 15
09/05/2016	19	(Semaine 16 possible si souhaitée)
16/05/2016	20	
23/05/2016	21	JURYS
30/05/2016	22	RATTRAPAGE S1
06/06/2016	23	RATTRAPAGE S1 S2
13/06/2016	24	RATTRAPAGE S2
20/06/2016	25	Corrections
27/06/2016	26	JURYS
04/07/2016		
11/07/2016		

Vac. Toussaint 18 oct au 2 nov 2015

Calendriers à adapter en fonction des contraintes des composantes et des mutualisations

Date	Sem.	Calendrier évaluation avec contrôle terminal
01/09/2015	36	Accueil – rentrée de L1
07/09/2015	37	Semaine 1
14/09/2015	38	Semaine 2
21/09/2015	39	Semaine 3
28/09/2015	40	Semaine 4
05/10/2015	41	Semaine 5
12/10/2015	42	Semaine 6
19/10/2015	43	Semaine 7
26/10/2015	44	Vac. "Toussaint"
02/11/2015	45	Semaine 8
09/11/2015	46	Semaine 9
16/11/2015	47	Semaine 10
23/11/2015	48	Semaine 11
30/11/2015	49	Semaine 12
07/12/2015	50	Semaine 13 ou Révisions ou Examens
14/12/2015	51	Examens session 1 S1
21/12/2015	52	Vacances "Noël"
28/12/2015	53	Vacances "Noël"
04/01/2016	1	Examens session 1 S1
11/01/2016	2	Semaine 1
18/01/2016	3	Semaine 2
25/01/2016	4	Semaine 3
01/02/2016	5	Semaine 4
08/02/2016	6	Semaine 5
15/02/2016	7	Vacances Hiver
22/02/2016	8	Semaine 6
29/02/2016	9	Semaine 7
07/03/2016	10	Semaine 8
14/03/2016	11	Semaine 9
21/03/2016	12	Semaine 10
28/03/2016	13	Semaine 11
04/04/2016	14	Semaine 12
11/04/2016	15	Vacances Printemps
18/04/2016	16	Semaine 13 ou Révisions ou Examens
25/04/2016	17	Examens session 1 S2
02/05/2016	18	Examens session 1 S2
09/05/2016	19	
16/05/2016	20	
23/05/2016	21	JURYS
30/05/2016	22	RATTRAPAGE S1
06/06/2016	23	RATTRAPAGE S1 S2
13/06/2016	24	RATTRAPAGE S2
20/06/2016	25	Corrections
27/06/2016	26	JURYS
04/07/2016		
11/07/2016		

Source: leifrance

# Informations générales

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITÉ

SCOLARITE@UNISTRA. FR

HTTP://WWW. UNISTRA. FR/

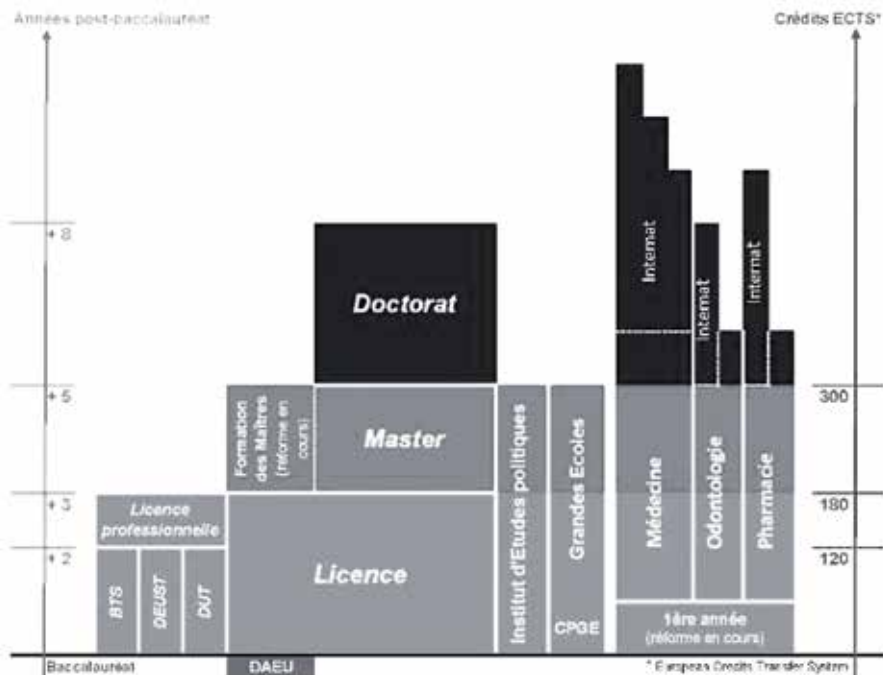
## L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2005-06 les universités alsaciennes ont intégré l'Espace européen de l'enseignement supérieur: elles ont adapté leurs diplômes nationaux à une architecture commune aux universités européennes en procédant à la réforme dite «L, M, D», Licence, Master, Doctorat:

- trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe;
- des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,
- exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant: cours, TD, TP, stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne...
- des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne

à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes

Schéma des études supérieures en France



**LES DOMAINES DE FORMATION  
ET LES DIPLÔMES NATIONAUX LM(D)  
PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE  
STRASBOURG**

		<b>SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>	
<b>Licence</b>	<b>Arts, Lettres, Langues</b>	<b>Arts du spectacle et audiovisuel</b>	<b>Arts visuels</b>
			<b>Musique</b>
			<b>Langues étrangères appliquées</b>
			Allemand, Anglais, Espagnol, Grec, Italien Japonais, Néerlandais
			<b>Langues et interculturelité</b>
			Ensemble germanique Ensemble méditerranéen Ensemble Europe centrale et orientale Ensemble oriental
			<b>Langues, littératures et civilisations étrangères</b>
			Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Persan, Russe, Turc
			<b>Lettres</b>
			Lettres classiques Lettres modernes Sciences du langage
<b>Licence professionnelle</b>	<b>Activités culturelles et artistiques</b>	<b>Arts du spectacle</b>	Intervention musicale en institutions sociales, de santé et du handicap
			(Ouverture reportée à 2010-11)
<b>Master</b>	<b>Arts, Lettres, Langues</b>	<b>Arts visuels</b>	Conception de projets artistiques, spectacle vivant
			Etudes théâtrales, cinématographiques et chorégraphiques
			<b>Arts appliqués, Design, Architecture</b>
			Arts plastiques Multimédia
			<b>Etudes méditerranéennes, orientales et slaves</b>
			Monde roman et néo-hellénique Monde proche et moyen oriental Monde extrême oriental et slave
			<b>Langues et interculturelité</b>
			Diversité, contacts, échanges linguistiques et culturels Relations internationales et langues Traduction et interprétation
			<b>Lettres</b>
			Cultures littéraires en Europe (Erasmus Mundus) Littératures française, générale et comparée Philologie classique
			<b>Mondes anglophones</b>
			<b>Mondes germaniques</b>
<b>Musique</b>			
Musique et musicologie Composition et interprétation musicales			
<b>Sciences du langage</b>			
<b>Licence</b>	<b>Licence</b>	<b>Licence</b>	<b>Médiations citoyennes : éducation, culture, social, environnement</b>
			<b>Droit canonique</b>
			<b>Géographie</b>
			<b>Histoire</b>
			<b>Histoire de l'art et Archéologie</b>
			<b>Philosophie</b>
			<b>Psychologie</b>
			<b>Sciences de l'éducation</b>
			<b>Sciences sociales</b>
			<b>Théologie catholique</b>
<b>Théologie protestante</b>			
<b>Licence professionnelle</b>	<b>Licence</b>	<b>Licence</b>	<b>Activité et techniques de communication</b>
			Réalisation de projet multimédia
<b>Master</b>	<b>Licence</b>	<b>Licence</b>	<b>Gestion des ressources humaines</b>
			Formation et accompagnement
			<b>Anthropologie, Ethnologie</b>
			Anthropologie sociale et culturelle Muséologie : patrimoines immatériels et collections
			<b>Démographie</b>
			<b>Droit canonique</b>
			<b>Education, formation et communication</b>
			Apprentissages et médiations Communication scientifique Didactique des langues étrangères et secondes Ingénierie de la formation et des compétences Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif Utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation
			<b>Epistémologie et médiation scientifique</b>
			<b>Ethique : Vie, Normes et Sociétés</b>
			<b>Histoire</b>
			Histoire et civilisation de l'Europe Histoire de l'art et architecture
<b>Master</b>	<b>Licence</b>	<b>Licence</b>	<b>Philosophie</b>
			<b>Psychologie</b>
			Psychologie sociale, organisation et travail Psychologie du développement : évolution, involution et handicap Psychanalyse, psychopathologie et psychologie clinique Neuropsychologie cognitive et clinique
			<b>Sciences de l'Antiquité</b>
			Archéologie Histoire ancienne Histoire des religions
			<b>Sociologie</b>
			Cultures, conflits, territoires Intervention sociale, conflits et développement Enjeux et pratiques de développement dans les pays du Sud
			<b>Théologie catholique</b>
			<b>Théologie protestante</b>
			Sciences religieuses Théologie protestante
			<b>Urbanisme et aménagement</b>
			Aménagement, développement et urbanisme. Etude et conduite de projets Aménagement, développement et urbanisme. Architecture, structure et projets urbains Aménagement, développement et urbanisme. Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement

	<b>STAPS</b>
<b>DEUST</b>	Métiers de la forme
	Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisir pour publics seniors
	Sport adapté : activités physiques adaptées aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
	Sport et intervention sociale auprès de personnes en difficulté ou exclues
<b>Licence</b>	<b>STAPS</b>
	Activités physiques adaptées et de santé Education et motricité Entraînement sportif Management du sport
<b>Master</b>	<b>STAPS</b>
	Déficiences et activités physiques adaptées Entraînement, préparation physique et management sportif Expertise des activités physiques et sportives Marketing et gestion du sport

	<b>DROIT, ECONOMIE, GESTION</b>
<b>DEUST</b>	Collectivités territoriales : gestionnaire territorial polyvalent
<b>DUT</b>	<b>Information et communication</b>
	Communication des organisations Gestion de l'information et du document dans les organisations Publicité
	<b>Techniques de commercialisation</b>
	<b>Gestion des entreprises et des administrations</b>
<b>Licence</b>	Finances-comptabilité Petites et moyennes organisations Ressources humaines
	<b>Administration économique et sociale</b>
	<b>Administration publique</b>
	<b>Droit</b>
<b>Licence professionnelle</b>	<b>Economie et gestion</b>
	<b>Mathématiques, économie</b>
	<b>Activités et techniques de communication</b>
	Métiers de la publicité
	<b>Activités juridiques</b>
	Etudes territoriales appliquées Métiers du notariat
	<b>Assurance, banque, finance</b>
	Chargé de clientèle Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers Investigations judiciaires en matière de délinquance économique et financière
	<b>Commerce</b>
	Commercial dans l'environnement européen Commercialisation des produits et services sportifs (Ouverture reportée à 2010-11) Distribution, management et gestion des rayons
<b>Management des organisations</b>	
Management des entreprises par la qualité Management et entrepreneuriat dans l'espace européen	
<b>Master</b>	<b>Ressources documentaires et bases de données</b>
	Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques
	<b>Administration des entreprises</b>
	<b>Administration économique et sociale</b>
	Achat international Gestion et droit de l'économie numérique Gestion et droit des énergies et développement durable
	<b>Administration publique</b>
Administrations locales et régionales en Europe Carrières et action publiques Management des organismes sociaux	
<b>Analyse et Politique économiques</b>	
Economie et management de l'innovation Macroéconomie et politiques européennes Statistique et économétrie	
<b>Comptabilité, Contrôle, Audit</b>	

<b>Master</b>	<b>DROIT, ECONOMIE, GESTION</b>	<b>Master</b>	<b>SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES</b>
	<b>Droit de la propriété intellectuelle</b>		<b>Etudes européennes et internationales</b>
	Droit européen et international de la propriété intellectuelle		Histoire des relations internationales et des processus d'intégration régionale
	Droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance		L'Allemagne en Europe
	<b>Droit de l'Union européenne</b>		Le modèle européen dans la mondialisation : approches interdisciplinaires
	Contentieux communautaire		<b>Journalisme</b>
	Droit international et européen des affaires		<b>Politiques européennes</b>
	Droit de l'économie et de la régulation en Europe		<b>Science politique</b>
	Droit de l'Union européenne		Economie sociale et solidaire (Ingénierie de projets)
	Droit des produits de santé		Politique et gestion de la culture
	Droit pénal de l'Union européenne		Sciences sociales du politique
	<b>Droit des affaires</b>		
	Conseil en gestion de patrimoine		
	Droit bancaire et financier		
	Droit du Multimédia et des systèmes d'information		
	Juriste et Conseil d'entreprise		
	Lutte contre les fraudes et le blanchiment		
	<b>Droit international</b>		
	<b>Droit privé</b>		
	Droit privé fondamental		
	Droit de la famille interne, international et comparé		
	<b>Droit public</b>		
	Droit public général		
	Marchés et travaux publics		
	<b>Droit public et droit privé</b>		
	Droit du contentieux		
	Dimensions historiques en droit européen		
Droit de l'environnement et des risques			
Droit pénal et sciences criminelles			
Droit notarial et immobilier			
<b>Droit social</b>			
Droit social interne, européen et international			
<b>Droits de l'Homme</b>			
Protection des droits de l'homme			
Minorités nationales			
Affaires humanitaires			
et coopération internationale			
<b>Droits européens</b>			
Droit comparé			
Droit européen économique			
<b>Finance</b>			
Actuariat et gestion du risque			
Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers			
Gestion financière de la banque			
Gestion juridique et financière			
Stratégie et finance d'entreprise en Europe			
<b>Management</b>			
Comptabilité, contrôle			
Entrepreneuriat en PME			
Gestion des ressources humaines			
Ingénierie d'affaires			
Marketing			
<b>Management des projets et des organisations</b>			
Management de projets internationaux			
Production, logistique, innovation			
Qualité			
<b>Sciences et droit des religions</b>			
Droit européen comparé des religions			
Islamologie			



<b>DUT</b>	<b>SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE</b>
	<b>Chimie</b>
	<b>Génie biologique</b>
	Industries alimentaires et biologiques
	Génie de l'environnement
	<b>Génie civil</b>
	<b>Génie électrique et informatique industrielle</b>
	<b>Génie industriel et maintenance informatique</b>
	<b>Mesures physiques</b>
	<b>Qualité, logistique industrielle et organisation</b>
Organisation et gestion des flux	
<b>Services et réseaux de communication</b>	
<b>Licence</b>	<b>Chimie</b>
	<b>Informatique</b>
	<b>Mathématiques</b>
	<b>Mathématiques, Physique, Chimie</b>
	<b>Physique et sciences pour l'ingénieur</b>
	<b>Sciences de la Terre et de l'environnement</b>
	<b>Sciences du Vivant</b>
	<b>Agronomie</b>
	Agriculture durable
	<b>Electricité et électronique</b>
Qualité et maîtrise de l'énergie électrique	
Systèmes électroniques et réseaux industriels	
<b>Génie civil et construction</b>	
Construction et aménagement	
Energies et confort	
<b>Gestion de la production industrielle</b>	
Contrôle industriel et maintenance des installations	
Logistique et performance industrielles	
<b>Industrie agro-alimentaire, alimentation</b>	
Qualité, sécurité des aliments, des produits biotechnologiques et de santé	
<b>Industries chimiques et pharmaceutiques</b>	
Chimie analyse contrôle	
<b>Production industrielle</b>	
Pré-industrialisation et prototypage	
Techniques nucléaires et radioprotection	
<b>Protection de l'environnement</b>	
Gestion des eaux urbaines et rurales	
<b>Santé</b>	
Métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement	
Métier de l'optique et de la vision : aspects scientifiques, techniques et commerciaux	
Instrumentation et maintenance en imagerie et techniques nucléaires pour la santé	
Visiteur médical	
<b>Systèmes informatiques et logiciels</b>	
Administration de réseaux et services	
Concepteur-développeur en environnement distribué	
Qualification complémentaire en informatique	
<b>Techniques et activités de l'image et du son</b>	
Création et intégration numériques	

**Licence professionnelle**

<b>Master</b>	<b>SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTE</b>
	<b>Biologie et bioingénierie crânienne, faciales et dentaires</b>
	<b>Chimie</b>
	Chimie moléculaire et supramoléculaire
	Chimie physique des molécules et des interfaces
	Chimie verte
	Chemo-informatique
	Sciences analytiques
	<b>Chimie et biologie</b>
	Chimie et biologie : interfaces et applications
	Chimie et biologie : aspects analytiques
	<b>Géographie environnementale</b>
	Observation de la terre et géomatique
	Systèmes géographiques et environnements
	<b>Imagerie, robotique et ingénierie pour le vivant</b>
	Imagerie du vivant,
	robotique médicale et chirurgicale
	Vision, automatique, nanophotonique
	<b>Informatique</b>
	Ingénierie des logiciels et des connaissances
	Réseaux informatiques et systèmes embarqués
	Informatique et sciences de l'image
	Informatique interdisciplinaire
	Gestion de projets informatiques
	<b>Matériaux</b>
	Ingénierie des matériaux
	Ingénierie des polymères
	Ingénierie des surfaces
	<b>Mathématiques et applications</b>
	Mathématiques fondamentales
Statistique	
Calcul scientifique et sécurité informatique	
<b>Physique</b>	
Astrophysique	
Instrumentation et méthodes d'analyse physico-chimiques	
Matière condensée et nanophysique	
Physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie	
Physique subatomique et astroparticules	
<b>Santé publique et environnement</b>	
<b>Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</b>	
Ingénierie et sciences de l'environnement	
Sciences de la terre : géophysique, géologie et dynamique des systèmes terrestres	
<b>Sciences du médicament</b>	
Analyse des médicaments et des aliments	
Assurance qualité microbiologique des produits de santé et des aliments	
Biotechnologie et innovations thérapeutiques	
Droit communautaire et réglementations pharmaceutiques	
Ingénierie pharmaceutique	
Pharmacologie	
Recherche et développement pharmaceutiques	
<b>Sciences pour l'ingénieur</b>	
Génie industriel	
Mécanique numérique et ingénierie	
Mécatronique	
Micro et nano électronique	
<b>Vie et Santé</b>	
Architectures et fonctions du vivant : bioinformatique et biologie structurale	
Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire	
Biologie des micro-organismes	
Biologie et valorisation des plantes	
Ecophysiologie et éthologie	
Gérontologie générale (sanitaire et sociale)	
Neurosciences	
Physiopathologie cellulaire et moléculaire	

# CALENDRIER DES INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT POUR L'ANNÉE 2015-2016

(CA du 12 mai 2015)

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master rappellent que: «L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation».

En conséquence, les services de scolarité des composantes voudront bien avoir achevé l'ensemble des inscriptions pédagogiques dans un délai de 6 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. Ce délai sera bien évidemment adaptable pour tenir compte des situations particulières d'inscriptions tardives.

## MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

L'étudiant qui remet en cause son choix initial, en vue de suivre une formation dans un autre établissement, peut demander le remboursement des droits d'inscription versés jusqu'au 31 octobre 2015, comme ce qui avait été autorisé durant la précédente année universitaire.

## CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016

- ▶ INSCRIPTIONS EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : DU 16 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2015
- ▶ INSCRIPTIONS DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : DU 16 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2015
- ▶ INSCRIPTIONS EN MASTER : DU 16 JUILLET AU 15 OCTOBRE 2015
- ▶ PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 1ER SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2015
- ▶ RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 16 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2015

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016

Les inscriptions pédagogiques seront closes dans un délai de 6 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives.

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle est obligatoire..

- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : 27 OCTOBRE 2015
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : 11 NOVEMBRE 2015
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MASTER : 26 NOVEMBRE 2015

**EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE, L'ÉTUDIANT N'EST PAS AUTORISÉ À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION.**

## LES DIPLÔMES NATIONAUX : APERÇU GÉNÉRAL

**1. LE DEUST**, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.  
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable.  
Durée des études : 4 semestres  
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :  
<http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

**2. LE DUT**, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.  
Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'IUT responsable.  
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :  
<http://www.admission-postbac.fr/index.htm>  
Durée des études : 4 semestres

**3. LA LICENCE**, formation généraliste. 180 crédits ECTS  
Conditions d'accès : baccalauréat  
Durée des études : 6 semestres.  
Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » :  
<http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

### NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN LICENCE

- au-delà de 3 inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
- au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;
- si à l'issue de votre 2<sup>ème</sup> année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3<sup>ème</sup> année, votre inscription en 3<sup>ème</sup> année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;
- Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 crédits ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre (cf règles générales relatives aux modalités d'évaluation)

### UN PARCOURS PARTICULIER « PRÉPARATION AU PROFESSORAT DES ÉCOLES EN CONTEXTE RÉGIONAL ET TRANSFRONTALIER »

Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez entrer à l'IUFM pour y préparer le concours de Professeur des Ecoles. Ce parcours comporte notamment :

- des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),
- des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

#### 4. LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Conditions d'accès: bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé: <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>  
Durée des études: 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

#### 5. LE MASTER

Accès en 1<sup>ère</sup> année:

- de plein droit: licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.

- ou sur dossier: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé: <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Accès en 2<sup>ème</sup> année:

- de plein droit: réusite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation.

- ou sur dossier: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé: <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>  
Durée des études: 4 semestres.

Schéma du Master. Il varie selon les formations: il peut comporter en 1<sup>ère</sup> année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2<sup>ème</sup> année.

Mémoire de recherche – Mémoire professionnel. Il s'élabore au cours du 2<sup>e</sup> semestre, dans l'UE intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4<sup>e</sup> semestre.

**NOUVEAU: DIPLOMÉS INTERMÉDIAIRES: MAÎTRISE.** Il a été proposé de restaurer l'ancien niveau de Maîtrise supprimés par la réforme LMD. La Maîtrise pourra ainsi valider quatre années de formation universitaire (Licence + M1).

Se renseigner à la rentrée auprès des Services de la Scolarité.

#### LES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES OFFRE DE FORMATION – VALIDATION – CERTIFICATION

##### QU'EST-CE QU'UN ÉTUDIANT NON SPÉCIALISTE ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.

- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

##### OÙ SUIVRE ET VALIDER VOTRE FORMATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE VOTRE CURSUS ?

- dans votre UFR ou Département de rattachement: principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre UFR.

- à l'UFR des Langues Vivantes

Les 19 départements de l'UFR des langues vivantes vous proposent des enseignements de langues et cultures, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de l'UFR des Langues Vivantes - Patio, bâtiment 4.

**LE CRAL** propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle: enseignements d'initiation et enseignements de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CEFR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2<sup>ème</sup> étage. Plus d'informations: <http://cral.u-strasbg.fr/Validation-Certification-CLES-1-et-2-en-allemand-et-anglais>. Responsable du CRAL: Mme Anne DELHAYE, [adelhaye@unistra.fr](mailto:adelhaye@unistra.fr)

**SPIRAL :** Auto-formation guidée (sans validation mais certification)

Bâtiment Le Pangloss, 3<sup>ème</sup> étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.

Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.

- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée

- Inscriptions sur place et en ligne : <http://spiral.u-strasbg.fr/>

- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe...

### **CENTRE DE FORMATION EN LANGUES (CFL)**

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 – 1<sup>er</sup> étage – Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur

- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain

Directrice : Annie BLACKBOROW : [Black@umb.u-strasbg.fr](mailto:Black@umb.u-strasbg.fr)

Informations au secrétariat du CFL : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324> Courriel : [cfl@umb.u-strasbg.fr](mailto:cfl@umb.u-strasbg.fr)

### **SERVICE COMMUN D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SCED)**

Bâtiment « L'Atrium »

Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.

- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.

- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.

- Renseignements au secrétariat : [levasse@unistra.fr](mailto:levasse@unistra.fr) et sur le site : <http://www.unistra.fr/index.php?id=863>

## **LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

### **1. PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT (SANS CRÉDITS ECTS)**

Un programme particulier est proposé gratuitement à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. <http://iief.unistra.fr>

- Pour faire des progrès réguliers en français : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. <http://spiral.u-strasbg.fr/>

- Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline, à PALAMEDE, Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers, Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : <http://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm>

Voir conditions d'accès spécifiques au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIEF ou à SPIRAL. Contact : [etudiantetranger@umb.u-strasbg.fr](mailto:etudiantetranger@umb.u-strasbg.fr)

### **2. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS**

(avec crédits ECTS)/ Techniques d'expression pour l'université : en 1<sup>ère</sup> année de Licence. Nombre de places limitées. Renseignements : UFR des Lettres.

### **3. DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.**

Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

### **LA CERTIFICATION CLES (CERTIFICAT DE LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)**

- Le CLES est une certification nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Éducation nationale.

- Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.

- Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le cadre européen commun de référence (CECR).

- Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
- Anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : <http://cral.u-strasbg.fr/>
- Arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : <http://spiral.u-strasbg.fr/>

Informations sur le site national du CLES : <http://www.certification-cles.fr/> et sur le site de l'UMB.

### AUTRES CERTIFICATIONS

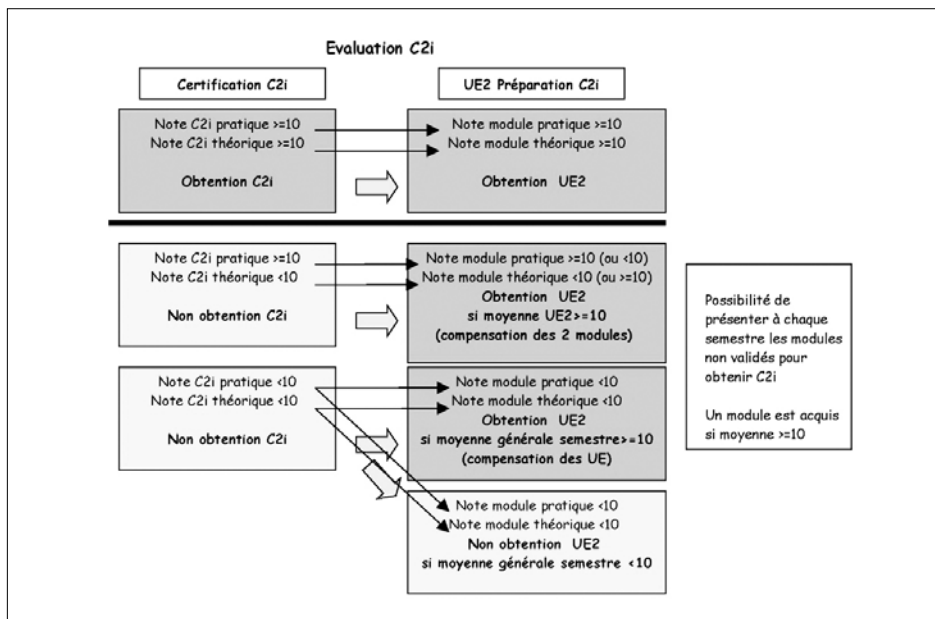
L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :

- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
- Le TOEIC (Test Of English for International Communication)

Informations : CFL (Centre de formation en langues) MéI : [cfl@umb.u-strasbg.fr](mailto:cfl@umb.u-strasbg.fr)

Adresse Web : <http://www.umb.u-strasbg.fr/cfl.html>

### LE C2i NIVEAU 1 À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



### QU'EST-CE QUE LE C2i ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet permettant d'attester de compétences informatiques et internet désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail ;
- la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ;
- la réalisation de présentations multimédias ;
- l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif ;
- les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des TIC.

## QUELLES SONT SES FINALITÉS ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR (composante) d'appartenance et les études poursuivies.
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.
- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (métiers de la santé, métiers du droit, enseignement,...).

## MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

Le C2i comprend 2 types d'épreuves: une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

## MISE EN PLACE DU C2I À L'UNISTRA DEPUIS LA RENTRÉE 2009

Les étudiants doivent contacter le secrétariat du C2i pour effectuer leur inscription administrative au C2i. L'ENT intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

**adresse directe du site C2i Alsace: <https://c2i.unistra.fr>**

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification :

- Une formation est proposée en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace ainsi que la plate-forme MOODLE (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...);
- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

## PERSONNES RESSOURCES - INFORMATIONS

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

Accueil étudiant: bureau C2i (2101) - aula du Patio du lundi au jeudi 14h/17h

⇒ Chargée de mission: Claudine Faber / [faber@unistra.fr](mailto:faber@unistra.fr)

⇒ Gestion-secrétariat: Anne-Marie Colin / [amc@unistra.fr](mailto:amc@unistra.fr)

⇒ Enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque UFR ou composante. (courriel indiqué sur le site C2i Alsace)

*(Vérifiez sur la page d'accueil du site C2i, les éventuels changements.)*

## LES INSCRIPTIONS

Elles sont OBLIGATOIRES pour toutes les UE, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles conditionnent vos semestres (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres!), vérifiez le code de chaque UE; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent d'UE, de code, de semestre: leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. C'est trop bête d'être coincé pour une UE ou un code. C'est compliqué? C'est vrai, pour vous comme pour nous tous. Mais avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates: elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter des dizaines de milliers d'étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des milliers d'UE sans organisation.

## **BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

<http://crous-strasbourg.cnous.fr/>

<http://www.unistra.fr/index.php?id=546>

### **Cumul d'une bourse avec un emploi.**

Un emploi d'enseignement ou de surveillance peut être exercé dans la limite d'un demi-service: la bourse est alors réduite au 1<sup>er</sup> échelon. Dans tous les autres cas, consultez le Bureau des bourses (03 88 41 73 22).

### **Inscription pédagogique, assiduité aux cours et TD et présence aux examens sont obligatoires et contrôlés.**

Toute absence ou interruption d'études non déclarée et non justifiée entraîne la suspension, la suppression de la bourse, voire le remboursement des termes perçus.

## **DROITS À BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX ET CONDITIONS DE MAINTIEN**

Un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse sur critères sociaux ou allocations d'études durant la totalité de ses études supérieures.

### **Les bourses de mérite sont également comptabilisées.**

- Le 3<sup>e</sup> droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année

- Le 4<sup>e</sup> ou le 5<sup>e</sup> droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années

- Le 6<sup>e</sup> droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.

**Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire: entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.**

## **COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE AU MÉRITE »**

Ce complément mensuel de 200 € s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Il est accordé

- pour le cursus de Licence: aux bacheliers 2014 boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Baccalauréat avec la mention très bien

- pour le cursus de Master: aux meilleurs diplômés 2013-2014 de Licences générale et professionnelle, boursiers sur critères sociaux. 20% au maximum par mention de Licence.

- Les étudiants n'ont aucune démarche à faire: l'Université de Strasbourg transmet directement au CROUS la liste des bénéficiaires.

- Montant du complément bourse de mérite pour 2014-2015: 1800 € versés en 9 mensualités.

- Durée d'attribution: Les aides au mérite sont attribuées pour une année universitaire et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'au niveau d'études correspondant au concours ou cursus envisagé.

L'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, stages obligatoires sont vérifiées ainsi que les conditions de scolarité applicables aux boursiers sur critères sociaux.

Cas particulier: un étudiant non boursier sur critères sociaux dont le foyer fiscal de rattachement n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier de l'aide au mérite.

## **COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE À LA MOBILITÉ »**

Les étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant de 2 à 9 mois d'études ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent demander cette Aide à la mobilité pour faire face aux frais de voyage et de séjour. Ils doivent retirer un dossier au Service des relations internationales.

- Montant du complément de bourse de mobilité internationale pour 2014-2015: 400 € par mois. Il est versé en deux fois: une première partie en décembre après réception du certificat d'inscription à l'étranger et une deuxième partie au mois de mars.

Cas particulier: un étudiant non boursier sur critères sociaux mais dont la famille n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier d'une aide à la mobilité



## **AIDES DIVERSES**

**BOURSES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, PRÊTS D'HONNEUR, BOURSES DE VOYAGE POUR UN STAGE À L'ÉTRANGER** : consultez le Service des bourses et de l'action sociale.

**BOURSES POUR L'ÉTRANGER** (bourses de mobilité, d'études ou de vacances) : consultez votre UFR et le Service des relations internationales.

**RÉFUGIÉS POLITIQUES, AIDES AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE** : pour les conditions d'attribution et la constitution des dossiers, contactez le Service des bourses et de l'action sociale.

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS** : consultez le Chargé de mission Handicap et le Service des bourses et de l'action sociale.

**LE FONDS D'URGENCE DU CROUS** peut également vous aider.

# RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS EN LICENCE ET EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016

## 1. PRÉAMBULE

Les composantes soumettent au CFVU et au CA chaque année, à une date déterminée, leurs modalités d'évaluation des étudiants y compris pour les enseignements mutualisés.

Lorsque sont proposées des dérogations aux règles générales inscrites dans le présent document, elles transmettent à la Vice-présidence Formation initiale et continue leurs modalités d'évaluation des étudiants, l'extrait de la délibération de leur conseil, le résultat du vote et la liste d'émargement des conseillers. Ces documents font foi des présences et des débats.

Lorsque les circonstances l'y conduisent, la Vice-présidence réunit une commission tripartite constituée de trois élus au CA appartenant à des collèges distincts, trois élus au CFVU appartenant à des collèges distincts et six élus au conseil de la composante appartenant à des collèges distincts et ne siégeant ni au CEVU, ni au CA. Cette commission a pour but de proposer au CFVU de nouvelles modalités de contrôle d'évaluation des étudiants dans un délai de quinze jours.

## 2. RÈGLES RELATIVES À LA LICENCE

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Licence. Elles sont prévues au point 2.1 ci-après.

En outre, pour l'année universitaire 2013 - 2014, les composantes, en accord avec la Vice-présidence Formation initiale et continue, adoptent l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Licence :

- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 2.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale.
- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 2.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu ;

### 2. 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE LICENCE

#### 2. 1. 1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quelle que soit ce nombre d'année.

#### 2. 1. 2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### 2. 1. 3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique<sup>1</sup> attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

#### **2. 1. 4. Modalités de progression par semestre**

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours. Toutefois, un étudiant n'ayant pas validé son année, mais ayant acquis au moins 24 crédits ECTS sur 30 pour chacun des deux semestres est autorisé à s'inscrire en année supérieure. L'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant n'ayant pas validé son année et ayant acquis moins de 24 crédits ECTS par semestre peut être autorisé à suivre par anticipation des éléments pédagogiques de l'année supérieure. Il reste exclusivement inscrit dans l'année non validée, et les éléments pédagogiques suivis dans l'année supérieure font l'objet d'un contrat signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant. Dans ce cas, la somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder

30 ECTS par semestre. Le responsable pédagogique informe le service de la scolarité des contrats établis. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant présente obligatoirement le contrat pédagogique signé.

Un étudiant ne peut en aucun cas être inscrit en troisième année de licence s'il n'a pas validé la première année de licence.

#### **2. 1. 5. Etudes accomplies à l'étranger**

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

#### **2. 1. 6. Validation d'acquis**

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

#### **2. 1. 7. Jurys**

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

---

1 Pour l'ensemble du document l'expression «Etudiants à profil spécifique» renvoie à la définition suivante adoptée par le CA du 30 juin 2009. Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,

Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,

Etudiant en situation de handicap,

Etudiant en situation de longue maladie,

Etudiant artiste confirmé,

Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,

Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils de Faculté ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante,

Etudiant élu au CROUS

Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 2.1.8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

### **2.1.8. Compensation**

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA sur proposition du CEVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

► Au niveau de l'UE: les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

► Au niveau du semestre: les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

► Au niveau des deux semestres d'une même année d'études: la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

► Au niveau du diplôme: les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

### **2.1.9. Calcul de la moyenne générale en Licence**

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20; bien 14/20; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

### **2.1.10. Diplôme intermédiaire de DEUG**

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne obtenue au DEUG est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

### **2.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre**

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

### **2.1.12. Capitalisation**

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite. Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre.

La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

## **2.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE**

### **2.2.1. Principe général de l'évaluation continue intégrale**

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements dont l'objectif est de renforcer la dimension formative des évaluations et de conférer aux retours sur les évaluations un rôle important dans la progression des étudiants.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE.

Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

Les modalités d'évaluation, adoptées en conseil de composante et soumises à la CFVU, peuvent tenir compte de situations ou de stratégies pédagogiques particulières. Ces dernières feront l'objet d'une instruction par la DES et la vice-présidence formation et seront, le cas échéant, examinées par la commission de suivi de l'ECI avant leur présentation à la CFVU.

### **2.2.2. Organisation de l'évaluation continue intégrale**

L'organisation temporelle de **toutes les évaluations** (avec et sans convocation) est établie de façon concertée dans l'équipe pédagogique de la formation. Le responsable du parcours ou de la spécialité concertée, ou le directeur des études (ou appellation équivalente) si cette fonction est prévue par la composante porteuse de la formation est le responsable de ce calendrier, il a donc autorité au sein de l'équipe pédagogique pour garantir la meilleure coordination possible entre les évaluations. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante et la DALI.

La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation de Licence) sera publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées obligatoirement 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

### **2.2.3. Nombre d'évaluations par UE**

L'élément de base de l'évaluation et de la compensation est l'UE.

Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves. Aucune note ne peut contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Un minimum de trois notes est fortement encouragé pour permettre une véritable progression de l'étudiant et des remédiations entre les évaluations. Ce minimum est exigé pour des UE de plus de 3 ECTS.

#### **2.2.4. Modalités de correction des évaluations et de restitution pédagogique aux étudiants**

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et **en tout état de cause avant l'évaluation suivante**. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

#### **2.2.5. Absence aux épreuves**

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Il devra donc repasser tous les éléments non validés lors de la session de rattrapage.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury ou le responsable de la formation, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes : convocation à un concours de recrutement de la fonction publique (la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité) ; empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

#### **La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.**

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ▶ une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ▶ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.
- ▶ Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve.

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

#### **2.2.6. Session de rattrapage**

Pour les étudiants déclarés défaillants ou ajournés après la tenue du jury, une session de rattrapage est organisée pour chaque semestre.

Par définition, dans un régime d'évaluation continue intégrale dont l'objectif est de favoriser la réussite et les apprentissages des étudiants par des épreuves formatives, multiples et diversifiées, la session de rattrapage est avant tout destinée aux étudiants empêchés de composer au cours du semestre et ne peut pas comporter d'épreuves en nombre identique et de même nature que celles proposées au cours du semestre. Les modalités

d'organisation de cette session de rattrapage sont proposées par les composantes. Elles comporteront une épreuve unique par UE.

Les MECC de toutes les UE détailleront les modalités de la session de rattrapage. Si des reports de notes sont envisagés par la composante, ils devront être explicitement prévus par les MECC..

## **2.3. RÉGIME DE CONTRÔLE TERMINAL, COMBINÉ OU NON AVEC UN CONTRÔLE CONTINU**

### **2.3.1. Sessions d'examens**

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre durant l'année universitaire. Les modalités d'évaluation des étudiants peuvent être prévues en partie sous la forme d'un contrôle continu. Dans ce cas, il peut constituer intégralement la première session d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

### **2.3.2. Absence aux épreuves terminales**

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ▶ Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ▶ Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance..

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

### **2.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu**

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.  
Lorsque la session principale ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.
- ▶ Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable..

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

### **2.3.4. Report de notes de la session principale à la session de rattrapage**

Sous réserve d'autres modalités validées par la CFVU, la session de rattrapage comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en session principale dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la session principale peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

### **2.3.5. Organisation des épreuves**

#### ***Organisation des contrôles continus***

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

#### ***Organisation des contrôles terminaux***

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre..

## **3. RÈGLES RELATIVES AU MASTER**

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Master. Elles sont prévues au point 3.1 ci-après.

En outre, les composantes peuvent adopter l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Master :

- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 3.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale dans la continuité pédagogique des modalités mises en oeuvre en Licence; ;
- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 3.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu.

### **3.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE MASTER**

L'accès en première année de Master en vue d'obtenir les 60 premiers crédits est de droit pour l'étudiant titulaire de la licence dans un domaine compatible. L'admission en 2ème année de master est prononcée par le président sur proposition de la commission pédagogique compétente pour la formation, sous réserve d'avoir validé les 60 premiers crédits correspondant aux deux semestres de la première année de master.

L'étudiant n'ayant pas validé sa première année de master peut exceptionnellement être autorisé à suivre des éléments pédagogiques de la deuxième année. Il reste exclusivement inscrit dans la première année non validée. Cette autorisation ne préjuge pas de la décision d'admission en deuxième année de master. Les MECC soumises à la CFVU précisent si cette disposition s'applique ou non, et éventuellement identifient les éléments pédagogiques concernés.

#### **3.1.1. Inscription administrative**

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

#### **3.1.2. Inscription pédagogique**

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis de la CFVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

#### **3.1.3. Assiduité**

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en oeuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.



### **3.1.4. Etudes accomplies à l'étranger**

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en oeuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année

### **3.1.5. Validation d'acquis**

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

### **3.1.6. Jurys**

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme.

Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

### **3.1.7. Compensation**

#### ***Compensation au sein de l'UE***

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

#### ***Compensation semestrielle***

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

#### ***Compensation entre les semestres***

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles.

Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

### **3.1.8. Calcul de la moyenne générale en Master**

La moyenne générale en Master est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres. L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master.

Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.

En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

### **3.1.9. Diplôme intermédiaire de Maîtrise**

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres du Master. Les semestres ne se compensent pas entre eux, sauf application des dispositions prévues au point 3.1.7 ci-dessus.

La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans pondération des semestres.

### **3.1.10. Report de notes de la session principale à la session de rattrapage**

Sous réserve d'autres modalités validées par la CFVU et lorsqu'est organisée une session de rattrapage, elle comporte des épreuves

terminales en même nombre et de même nature que la première.

Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session principale à la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la session principale peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

### **3.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre**

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

## **3.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE**

### **3.2.1. Règles générales**

Les dispositions figurant ci-dessus des points 2.2.1 à 2.1.6 sont aussi applicables en Master.

### **3.2.2. Absence aux épreuves**

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

A défaut de justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ▶ Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ▶ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes.

En cas d'absence justifiée à une épreuve avec convocation, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

La présence aux épreuves n'ayant pas donné lieu à convocation est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ▶ Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ▶ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.
- ▶ Une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

### **3.2.3. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage**

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises à la CFVU. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches. L'évaluation d'un stage professionnel et d'un rapport de stage est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises à la CFVU.

## **3.3. RÉGIME DE CONTRÔLE TERMINAL, COMBINÉ OU NON AVEC UN CONTRÔLE CONTINU**

Une seconde session d'examen peut être organisée. La mention de l'organisation de la seconde session d'examen figure dans les modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

### **3.3.1. Organisation des épreuves**

#### *Organisation des contrôles continus*

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à des contrôles continus, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

#### *Organisation des contrôles terminaux*

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

### **3.3.2. Absence aux épreuves terminales**

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ▶ Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ▶ Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

### **3.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu**

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.
- ▶ Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

# LES STAGES À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

## POLITIQUE DES STAGES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

### PRÉAMBULE/INTRODUCTION

La loi du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires donne pour la première fois une définition du stage.

Les stages correspondent « à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. »<sup>1</sup>. Par ailleurs, les stages sont intégrés à un cursus de formation<sup>2</sup>.

Si l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master pose en annexe un cahier des charges pour préciser « la prise en compte des périodes de stages dans un cursus de formation », il rappelle cependant que la finalité des stages étant variée (découverte, mise en situation avancée, stage de fin d'études...) , leur mise en œuvre « ne saurait être exagérément contrainte afin de laisser une autonomie aux équipes pédagogiques ». Il appartient donc à l'Université de Strasbourg de décliner localement les objectifs nationaux en matière de stage et à cet effet de définir la typologie et la mise en œuvre des stages la plus adéquate. Le présent texte vise donc en tenant compte de la diversité des pratiques en matière de stages en vigueur à l'Université de Strasbourg à améliorer la qualité des stages en termes d'objectifs, de suivi, d'évaluation, de valorisation en licence et en master. Il s'agit notamment dès la licence, en particulier en L3, de favoriser la mise en œuvre de stages afin de permettre aux étudiants d'effectuer selon les objectifs une sensibilisation ou une mise en situation en milieu professionnel.

### I-TYPOLOGIE DES STAGES

#### A-LES DIFFÉRENTS TYPES DE STAGES À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Deux grands types de stages sont possibles au sein de l'Université de Strasbourg : les stages obligatoires et les stages volontaires. La durée du stage est limitée à 6 mois dans le même organisme d'accueil au cours de la même année d'enseignement<sup>3</sup>. Les stages ne peuvent être proposés que dans des formations dont le volume pédagogique d'enseignement effectué en présence des élèves ou des étudiants est de deux cents heures au minimum par année d'enseignement<sup>4</sup>.

##### 1°) Les Stages obligatoires

Il s'agit des stages prévus obligatoirement par les maquettes des formations. Certains types de diplômes nationaux doivent obligatoirement comporter un stage dans leur maquette, c'est par exemple le cas du Diplôme Universitaire Technologique ou de la Licence Professionnelle. Les textes réglementaires encadrant ces diplômes nationaux peuvent définir les durées minimales de ces stages.

##### 2°) Les Stages volontaires

Ils correspondent à des stages effectués à l'initiative de l'étudiant et acceptés par l'équipe pédagogique de la formation. Ils sont obligatoirement intégrés au cursus pédagogique par le biais d'une Unité d'Enseignement (UE). Il existe trois types de stages volontaires en fonction des objectifs visés

---

1 Article L124-1 du code de l'éducation

2 Article D124-1 du code de l'éducation

3 Article L124-5 du code de l'éducation

4 Article D124-2 du code de l'éducation. Les périodes de formation en milieu professionnel ou les stages n'entrent pas dans le décompte de ce volume pédagogique. Mais les enseignements à distance sont considérés comme des enseignements en présentiel pour l'application de ce texte.

### ***Les stages volontaires de découverte***

Ils visent à permettre une première découverte du milieu professionnel en cohérence avec la formation suivie. Ils sont possibles lorsqu'aucun stage obligatoire n'est prévu durant l'année universitaire.

### ***Les stages volontaires d'approfondissement.***

Ils visent à acquérir des compétences supplémentaires en cohérence avec la formation et à favoriser le projet d'insertion professionnelle de l'étudiant. Ils sont également pertinents lorsqu'un étudiant est en situation de redoublement en ayant déjà validé un semestre dans l'année de redoublement, ils servent alors de transition et évitent qu'un semestre ne soit perdu.

### ***Les stages volontaires de réorientation.***

Ils s'adressent à des étudiants inscrits en première année de licence ou de DUT qui envisagent de se réorienter et souhaitent tout d'abord confronter leur nouveau projet professionnel à la réalité du terrain. Ces stages doivent s'inscrire obligatoirement dans un processus d'accompagnement assuré soit par l'équipe pédagogique soit par un conseiller d'Espace Avenir. Le stage est validé par l'équipe pédagogique, ou, le cas échéant, par un conseiller de l'Espace Avenir.

## **B-CONDITIONS ET MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE**

Le stage est intégré dans le parcours type de formation sous la forme d'une unité d'enseignement (UE) clairement identifiée.

### **1°) Les Stages obligatoires**

Ces stages participent obligatoirement à l'obtention du diplôme conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances adoptées par la CFVU. Leur durée est prévue par la maquette. Ils se déroulent conformément au calendrier des stages.

### **2°) Les Stages volontaires**

Selon certaines conditions (voir tableau ci-dessous), les stages volontaires peuvent se dérouler dans le cadre d'une UE libre ou d'une UE supplémentaire

#### ***L'UE libre « stage volontaire »***

Lorsque la maquette de la formation prévoit la présence d'une UE libre, l'UE de stage volontaire peut être ajoutée à la liste des UE pouvant être choisies comme UE libre. Pour les L3, il est fortement conseillé d'autoriser l'UE de stage volontaire en tant qu'UE libre. L'UE stage volontaire participe, dans ce cas, directement à l'obtention du diplôme conformément au coefficient et aux crédits ECTS prévus pour l'UE libre dans la maquette. Lorsque le stage volontaire peut être choisi en tant qu'UE libre, la durée, et les modalités d'évaluation doivent être fixées par les MECC de la formation. Cette UE libre doit correspondre au minimum à 3 crédits ECTS. Le responsable pédagogique s'assure que le nombre d'heures prévues dans le stage correspond au nombre d'ECTS effectivement octroyés.

#### ***L'UE supplémentaire « stage volontaire »***

L'UE stage volontaire peut également être retenue en tant qu'UE supplémentaire. Dans ce cas-là elle ne participe pas au calcul pour l'obtention du diplôme, mais accorde des crédits ECTS supplémentaires sans aucune possibilité de se substituer ou de compenser les autres UE du diplôme. L'ensemble des compétences visées par cette UE supplémentaire « stage volontaire » s'ajoute au supplément au diplôme. Une attestation récapitulant l'objet et la durée du stage, les compétences acquises et les crédits obtenus peut également être délivrée. Le responsable pédagogique s'assure que le nombre d'heures prévues dans le stage correspond au nombre d'ECTS supplémentaires effectivement octroyés.

Les modalités de validation sont définies dans chaque composante.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES STAGES VOLONTAIRES

	STAGES VOLONTAIRES DE DÉCOUVERTE	STAGES VOLONTAIRES D'APPROFONDISSEMENT	STAGES VOLONTAIRES DE RÉORIENTATION
OBJECTIF	Permettre une première découverte du milieu professionnel	Acquérir des compétences supplémentaires et favoriser l'insertion professionnelle	Favoriser le projet de réorientation de l'étudiant
CONDITIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etre en cohérence avec la formation suivie</li> <li>▶ Aucun stage obligatoire n'est prévu pendant l'année universitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etre en cohérence avec la formation suivie</li> <li>▶ Si un stage obligatoire est prévu pendant l'année universitaire il ne peut être pris que comme UE supplémentaire et doit se dérouler de préférence après le jury de fin d'année.</li> <li>▶ Pour les étudiants redoublants, avoir validé au moins un semestre dans l'année redoublée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Etre étudiant en première année d'une formation de premier cycle<sup>5</sup></li> <li>▶ Le sujet du stage doit être cohérent avec le projet de réorientation. A ce titre il est fortement conseillé à l'étudiant de s'entretenir de ce projet de réorientation avec un conseiller de l'Espace Avenir.</li> <li>▶ Le stage volontaire de réorientation ne peut faire l'objet que d'une UE supplémentaire.</li> </ul>
DURÉE	Minimum 35h si UE supplémentaire, 70h si UE libre Maximum 300h	Minimum 70h	Minimum 35h
PÉRIODE	Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire.	Si UE libre, le stage doit être terminé avant la tenue du jury de fin d'année. Si UE supplémentaire, le stage peut avoir lieu pendant toute l'année universitaire. Pour les étudiants redoublants, le stage a lieu pendant le semestre validé <sup>6</sup> .	Pendant toute l'année universitaire.
PROCÉDURE	Accord de l'équipe pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.	Accord de l'équipe pédagogique sur la durée et la mission du stage. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.	Accord du tuteur pédagogique ou, le cas échéant d'un conseiller de l'Espace Avenir. Après accord une convention de stage pourra être délivrée.
EVALUATION	Si UE libre, rapport de stage avec, le cas échéant, soutenance Si UE supplémentaire, fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique ou modalités particulières définies par la composante	Si UE libre, rapport de stage avec, le cas échéant, soutenance ou modalités particulières définies par la composante Si UE supplémentaire, fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique ou modalités particulières définies par la composante	Fiche d'auto-évaluation de stage remplie par l'étudiant et validée par le maître de stage et le tuteur pédagogique ou modalités particulières adoptées par l'équipe pédagogique après avis du conseiller d'Espace Avenir ayant suivi l'étudiant.

5 Sauf dérogation

6 Sauf dérogation par contrat pédagogique

## C-COMPÉTENCES VISÉES PAR LE STAGE

Les équipes pédagogiques ont la responsabilité de la définition et de la place du stage dans le cursus et donc de son lien effectif avec les objectifs de formation et les compétences recherchées. Par ailleurs, la convention de stage doit indiquer les compétences à acquérir ou à développer au cours de la période du stage. En effet, concernant par exemple le diplôme national de Master, le cadre national des formations prévoit que, lors de la procédure d'accréditation d'un établissement, le ministre chargé de l'enseignement supérieur veille « à l'existence d'un socle commun aux différents parcours types d'une même mention défini en termes de compétences et garant d'une réelle cohérence pédagogique ».

Concernant les stages volontaires de réorientation, dans le cadre de la définition des compétences attendues, les équipes pédagogiques peuvent être accompagnées par les équipes de l'Espace Avenir.

## II-L'ENCADREMENT DES STAGES

### A-L'APPUI À LA RECHERCHE DE STAGE

L'équipe pédagogique appuyée par les conseillers de l'Espace Avenir assure l'aide méthodologique à l'étudiant (méthodes de recherche, CV, entretien, lettres de motivation, rédaction, présentation, préparation à la mission, à la connaissance de la structure d'accueil...) apportée en amont du stage.

L'étudiant doit aussi être acteur de la démarche de recherche et de préparation de son stage, car celle-ci constitue un des éléments de la formation.

Il est nécessaire que les composantes conservent la mémoire des stages des années précédentes et du portefeuille des structures d'accueil. Un travail de consolidation est assuré au niveau de l'université par les composantes en collaboration avec l'Espace Avenir, le SAP et la DES. A ce titre l'usage de l'outil PSTAGE est fortement recommandé.

### B-L'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DU STAGIAIRE

Les stages étant intégrés à un cursus de formation, ils font obligatoirement l'objet d'un encadrement et d'un suivi. Les équipes pédagogiques de l'université s'assurent que l'étudiant dispose d'un encadrement réel aussi bien au niveau de l'université que de l'organisme d'accueil et que le stage est ainsi en mesure de remplir ses objectifs pédagogiques.

Chaque équipe pédagogique désigne, pour chaque stagiaire, un enseignant référent, tuteur pédagogique responsable du suivi pédagogique de la période de stage.

Aucun tuteur pédagogique ne peut suivre simultanément plus de seize stagiaires<sup>7</sup>.

De même, au niveau de l'organisme d'accueil est désigné un maître de stage chargé de l'encadrement du stagiaire<sup>8</sup>.

Afin d'assurer des modalités de suivi régulier des stagiaires, les conventions de stage précisent<sup>9</sup> :

- ▶ Les compétences à acquérir ou à développer au cours de la période du stage
- ▶ Les conditions dans lesquelles le tuteur pédagogique dans l'université et le maître de stage au sein de l'organisme d'accueil assurent l'encadrement et le suivi du stagiaire.

Les modalités pratiques du suivi du stagiaire peuvent prendre diverses formes en fonction, du type, de l'objectif, du lieu ou encore de la durée du stage. On retrouve par exemple :

- ▶ La visite sur le lieu de stage
- ▶ Les rendez-vous téléphoniques

---

7 Article D124-3 du code de l'éducation

8 Le nombre maximum de stagiaires pouvant être suivis au sein d'un organisme d'accueil par un même maître de stage doit faire l'objet d'une prochaine réglementation.

9 Article D124-4 du code de l'éducation.



- ▶ Les visioconférences
- ▶ Les échanges par courriel

Les fonctions d'encadrement et de suivi des stagiaires sont valorisées notamment dans le cadre de la mise en œuvre du référentiel des enseignants / enseignants-chercheurs.

## C-DROITS ET OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

La législation et réglementation récente en matière de stage ont renforcé les droits dont bénéficie le stagiaire. Si certaines de ces obligations pèsent directement sur l'organisme d'accueil, il appartient également à l'université de veiller, à travers la signature de la convention de stage, à ce que ces droits soient respectés.

La signature de la convention de stage est donc obligatoire dans tous les cas. Cette dernière doit être conforme aux exigences de forme et de fond résultant de l'article D124-4 du code de l'éducation. Au sein de l'université, la DES est en charge de veiller à la mise à jour de la convention en conformité avec les évolutions réglementaires. Aucune convention « parallèle » ne doit être signée sans qu'au préalable le service de scolarité concerné n'ait pris appui auprès du département de gestion des études de la DES.

Lorsqu'elle accueille des étudiants (y compris des étudiants internationaux) au sein de ses services, composantes et laboratoires, l'Université de Strasbourg est soumise à l'ensemble des règles et obligations prévus par le code de l'éducation.

### 1°) La Gratification

« Lorsque la durée du stage [...] au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non, le ou les stages [...] font l'objet d'une gratification versée mensuellement. »<sup>10</sup>

Cette disposition s'applique quelle que soit la nature de l'organisme d'accueil ou du stage<sup>11</sup>.

Le seuil de déclenchement de la gratification est calculé en fonction du temps de présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil mentionné dans la convention de stage. « Chaque période au moins égale à sept heures de présence, consécutives ou non, est considérée comme équivalente à un jour et chaque période au moins égale à vingt-deux jours de présence, consécutifs ou non, est considérée comme équivalente à un mois »<sup>12</sup>. Le seuil de déclenchement de la gratification correspond donc à 44 jours ou 308 heures.

La gratification de stage est cumulable avec les bourses sur critères sociaux, les bourses ERASMUS, les bourses du Gouvernement français et, sous réserve de disposition expresse contraire, avec les bourses nationales attribuées par un gouvernement étranger à ses étudiants<sup>13</sup>. Par contre, la gratification versée par une administration, un établissement public ou tout organisme de droit public « ne peut être cumulée avec une rémunération versée par ce même organisme d'accueil au cours de la période concernée »<sup>14</sup>.

La gratification n'est pas assimilable à un salaire et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

### 3°) Droits annexes

Les stagiaires

- ▶ Ont accès aux congés et autorisation d'absences applicables aux salariés<sup>15</sup> ;
- ▶ Ont accès aux titres-restaurants et à la prise en charge des frais de transport<sup>16</sup> ; pour le secteur public, la prise en charge des frais de transport dans les mêmes conditions que les agents/salariés de l'organisme d'accueil est également accessible<sup>17</sup> ;

10 Article L124-6 du code de l'éducation.

11 La seule exception concerne les étudiants et élèves auxiliaires médicaux tels que définis par l'article L4381-1 du code de la santé publique

12 Article D124-6 du code de l'éducation

13 Cf. courrier du MESR – DAJ en date du 8 septembre 2011

14 Article D124-8 du code de l'éducation

15 Article L124-13 du code de l'éducation

16 Article L124-13 §3 du code de l'éducation

17 Article D124-7 du code de l'éducation

- ▶ Se voient appliquer les règles de l'organisme d'accueil en ce qui concerne la durée de présence, le travail de nuit ou les temps de repos<sup>18</sup> ;
- ▶ Ont accès aux activités sociales et culturelles de l'organisme dans les mêmes conditions que les salariés<sup>19</sup> ;
- ▶ Bénéficient des droits et protections (droits des personnes, harcèlement..) dans les mêmes conditions que les salariés<sup>20</sup>.

Enfin, conformément au Décret n° 2015-284 du 11 mars 2015, les périodes de stage peuvent être prises en compte dans le calcul des validations de trimestres pour la retraite.

#### **4°) Obligations du stagiaire dans l'organisme d'accueil**

Durant la période du stage, le stagiaire est soumis à la discipline, aux horaires et aux règles de fonctionnement de l'organisme d'accueil. Il est soumis au règlement intérieur de l'organisme d'accueil et, le cas échéant à la réglementation générale régissant l'activité concernée par le stage. Il doit en particulier observer de manière stricte les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'organisme d'accueil. Il est placé sous l'autorité du maître de stage.

Pèsent également sur le stagiaire des obligations très strictes en matière de confidentialité. Le stagiaire prend donc l'engagement de n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues dans le cadre du stage pour en faire publication, communication à des tiers sans accord préalable de l'organisme d'accueil. Ce dernier peut également demander à ce que certains éléments confidentiels soient retirés du rapport ou à ce que la diffusion en soit restreinte. Dans ce dernier cas, les personnes amenées à connaître ces éléments confidentiels sont contraintes par le secret professionnel à n'utiliser ni divulguer les informations du rapport.

### **III-ÉVALUATION ET VALIDATION DU STAGE**

#### **A-MODALITÉS DE VALIDATION ET MODALITÉS ALTERNATIVES DE VALIDATION**

##### **1°) Restitution et évaluation**

Tout stage fait obligatoirement l'objet d'une restitution de la part du stagiaire donnant lieu à une évaluation de la part de l'équipe pédagogique compétente<sup>21</sup>. L'objectif de la restitution et de l'évaluation est de permettre à l'étudiant de « traduire sa mise en application des acquis de la formation et d'exprimer les savoirs et compétences acquis »<sup>22</sup>. La nature de la restitution et de l'évaluation relève de l'autonomie de l'équipe pédagogique. A ce titre elles peuvent prendre des formes très variées tenant compte en particulier de l'objectif et du type de stage, de son caractère obligatoire ou non de sa durée, etc., comme par exemple :

- ▶ un mémoire ou rapport assorti ou non d'une soutenance
- ▶ une fiche de restitution donnant lieu à une évaluation ou à un visa du tuteur pédagogique

La nature de la restitution et de l'évaluation est obligatoirement précisée dans les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances.

Il est fortement recommandé que l'évaluation comporte une appréciation de la part de la structure d'accueil. A ce titre, des grilles d'évaluation peuvent être élaborées par les équipes pédagogiques, de manière à harmoniser les critères d'évaluation au regard des attentes du stage.

##### **2°) Modalités alternatives d'évaluation**

L'article L124-15 du code de l'éducation prévoit que, « lorsque le stagiaire interrompt sa période de formation en milieu professionnel ou son stage pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou, en accord avec l'établissement, en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil, l'autorité académique ou l'établissement d'enseignement supérieur valide la période de formation en milieu professionnel ou le stage,

<sup>18</sup> Article L124-14 du code de l'éducation

<sup>19</sup> Article L124-16 du code de l'éducation

<sup>20</sup> Article L124-12 du code de l'éducation

<sup>21</sup> Article D124-1 §2 du code de l'éducation

<sup>22</sup> Cf. annexe cahier des charges des stages de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

même s'il n'a pas atteint la durée prévue dans le cursus, ou propose au stagiaire une modalité alternative de validation de sa formation ».

L'étudiant concerné par cette situation doit impérativement contacter son tuteur pédagogique. Ce dernier, en accord avec l'équipe pédagogique et, le cas échéant, après avis du maître de stage étudie la modalité de validation alternative la plus adéquate, en fonction de l'état d'avancement du stage au moment de l'interruption et conformément aux modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances. Cette modalité alternative peut notamment prendre la forme suivante :

- ▶ Un report de tout ou partie de la fin de la période de stage en accord avec l'organisme d'accueil et à condition que ce report soit compatible avec le calendrier universitaire.
- ▶ La rédaction d'un mémoire/rapport de substitution
- ▶ Une épreuve écrite et/ou orale de substitution.

## **B-ÉVALUATION DE L'ACCUEIL ET VALORISATION DU STAGE**

Le stage doit donner lieu à un retour d'expérience de la part du stagiaire sur le déroulement de son stage (accueil, suivi, intérêt). Ce retour se fait par le biais d'une fiche d'évaluation du stage qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation du stagiaire ou dans l'obtention de son diplôme<sup>23</sup>.

Ces retours doivent également permettre aux équipes pédagogiques et aux services d'Espace Avenir « d'alimenter le processus de sélection des stages » et de permettre d'isoler les organismes d'accueil ne présentant pas toutes les qualités et conditions requises pour l'accueil de stagiaires.

Il est important que l'expérience du stage, la mise en œuvre des connaissances acquises dans la formation et l'acquisition de nouvelles compétences fassent l'objet d'une valorisation. Parallèlement à la participation à l'obtention du diplôme ou à l'attribution de crédits ECTS supplémentaires, la valorisation du stage doit se faire par le biais de l'annexe descriptive au diplôme.

## **IV-STAGES À L'ÉTRANGER**

L'université de Strasbourg encourage la mobilité internationale des stagiaires, notamment dans le cadre des programmes de l'Union européenne<sup>24</sup>.

### **A-RÈGLEMENTATION APPLICABLE ET CONVENTION DE STAGE**

Conformément au principe de territorialité de la loi, en matière de rémunération/gratification, de législation du travail, de régime de protection sociale, c'est la législation du pays d'accueil qui s'applique. Toutefois, les obligations réglementaires qui pèsent directement sur l'université (en particulier en matière d'encadrement pédagogique, de durée du stage ou du nombre d'heures de formation) continuent à s'appliquer même dans le cas d'un stage à l'étranger.

#### **1°) Protection sociale**

Avant son départ à l'étranger il convient de rappeler à l'étudiant qu'il doit impérativement se munir des documents suivants :

- ▶ Responsabilité civile : A demander par l'étudiant à son assurance.
- ▶ Attestation de rapatriement : A demander par l'étudiant à son assurance
- ▶ Extension de garantie : A demander par l'étudiant à la CPAM

L'étudiant conserve le bénéfice de sa couverture sociale en matière d'assurance maladie si le stage est effectué dans un pays européen (UE-EEE Suisse). L'étudiant stagiaire devra demander au moins 15 jours avant son départ à son organisme d'assurance maladie Mutuelle étudiante, mutuelle des parents ou CPAM) la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

<sup>23</sup> Article L124-4 du code de l'éducation.

<sup>24</sup> Conformément à l'article L124-2 §4 du code de l'éducation.

Pour les stages effectués au Québec par les étudiants de nationalité française, l'étudiant doit demander le formulaire SE401Q (104 pour les stages en entreprise, 106 pour les stages en université). Pour les autres pays, l'étudiant doit s'assurer de l'existence et du contenu (prise en charge de la maladie et des accidents du travail) de la protection sociale dont il peut bénéficier.

## **2°) Convention de stage**

La convention de stage de l'université est disponible en anglais, allemand, italien et espagnol. Dans la mesure du possible, les composantes s'efforcent de convaincre l'organisme d'accueil à l'étranger de signer la convention de l'université. Le cas échéant la convention de l'université peut être signée parallèlement à un document fourni par l'organisme d'accueil. Dans le cas où l'organisme d'accueil à l'étranger refuse catégoriquement de signer la convention de stage de l'université et impose l'utilisation d'un document propre, le service de scolarité de la composante en s'appuyant sur la DES s'assure que le document ne contient pas des dispositions manifestement incompatibles avec les obligations qui continuent de peser sur l'université du fait de la réglementation française.

## **B-SÉCURITÉ**

Lorsqu'un étudiant effectue un stage dans le cadre de ses études, il demeure sous la responsabilité de l'établissement d'enseignement dont il relève. Ceci implique que l'université doit s'assurer que le stage se déroule dans des conditions ne mettant pas en danger la sécurité du stagiaire, en particulier lorsque le stage se déroule à l'étranger. Un manquement à cette obligation est susceptible d'entraîner la responsabilité pour faute de l'établissement d'enseignement<sup>25</sup>.

En cas de doute sur le lieu de destination, les services de scolarité compétents doivent vérifier les conditions de sécurité sur le site de la cellule de veille du Ministère des Affaires Étrangères<sup>26</sup>. Dans ce cas, le stage ne pourra avoir lieu qu'après autorisation expresse du Président de l'université. La convention de stage (non encore signée par l'organisme d'accueil) doit être envoyée au Service des Affaires Juridiques, qui, après instruction, rendra son avis au Président qui autorisera ou non le stage.

Dans tous les cas de figure, il est conseillé aux étudiants en déplacement à l'étranger en séjour d'études ou en stage en entreprise ou en laboratoire de s'inscrire sur le portail Ariane du Ministère des Affaires étrangères pour déclarer leur mobilité<sup>27</sup>. Ce portail permet de les recenser et de les contacter, dans l'hypothèse où des secours devraient être organisés en cas de crise ou de catastrophe naturelle à l'étranger.

---

25 Conseil d'État, 4ème et 5ème sous-sections réunies, INSA de Lyon, 15 octobre 2014, 369427

26 [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs)

27 [www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques-20973/preparer-son-depart-20975/ariane](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques-20973/preparer-son-depart-20975/ariane)

## AUTRES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

### ÉTUDIANTS À PROFILS SPÉCIFIQUES

Le principe d'égal accès aux études supérieures, corollaire du principe constitutionnel d'égal accès à l'instruction posé par le Préambule de la constitution de 1946, constitue pour l'Université de Strasbourg une invitation à prendre en considération les besoins spécifiques de certains étudiants nécessitant une adaptation de la scolarité ou un accompagnement individualisé de l'étudiant, favorisant ainsi la réalisation de leur projet personnel d'études.

Pour bénéficier d'un aménagement d'études défini ci-après, il convient naturellement que l'étudiant apporte les éléments qui permettent d'adapter la réponse de l'université au profil concerné.

#### I. DIFFÉRENTS PROFILS

Les différents profils relevés sont les suivants :

- ▶ Étudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- ▶ Étudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- ▶ Étudiant en situation de handicap,
- ▶ Étudiant en situation de longue maladie,
- ▶ Étudiant artiste confirmé,
- ▶ Étudiant chargé de famille, et étudiante enceinte,
- ▶ Étudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'Université ou étudiant élu des Conseils de l'Université ou des Conseils de Faculté ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'Université ou d'une composante,
- ▶ Étudiant élu au CROUS,
- ▶ Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique.

#### II. AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES

Les étudiants en situation de l'un des profils spécifiques envisagés ci-dessus peuvent, en accord avec le responsable pédagogique du diplôme, bénéficier d'une pédagogie adaptée : supports pédagogiques en ligne, aménagements de leur emploi du temps, formation sur deux ans, ...

Les étudiants en situation de l'un des profils spécifiques envisagés ci-dessus bénéficient des modalités particulières d'assiduité et d'évaluation figurant dans le règlement des examens relatif à la filière qu'ils suivent, tel qu'adopté par le conseil de composante.

#### **(C. A. du 30 juin 2009)**





# ARTS PLASTIQUES

---

**DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT**  
DEMANGE MICHEL

**SECRETARIAT**  
ANNE REYMANN  
MARTINE GAULIER

**CONTACTS**  
PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 29  
[arts-visuels@unistra.fr](mailto:arts-visuels@unistra.fr)  
03 68 85 68 16

**HORAIRES D'OUVERTURE:**  
9H - 12H

# Département *Arts visuels*

ENSEIGNANT-E-S

**DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT :** DEMANGE Michel

**RESPONSABLE LICENCE PREMIÈRE ANNÉE :** RAZAIARISOA Elise

**RESPONSABLE LICENCE DEUXIÈME ANNÉE :** VERRY Frédéric

**RESPONSABLE LICENCE TROISIÈME ANNÉE :** BIRY-FÉTIQUE Marie-Odile

**RESPONSABLE MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES :**

GATTINGER Katrin & VINCENT-FERIA Françoise

**RESPONSABLE MASTER CRITIQUE-ESSAIS :** BÉGOC Janig

**RESPONSABLE MASTER ENSEIGNEMENT PARCOURS CAPES :** WERCKMEISTER Francois

**RESPONSABLE MASTER ENSEIGNEMENT PARCOURS AGRÉGATION :** DEMANGE Michel

## ENSEIGNANT-E-S

---

BIRY-FETIQUE Marie-Odile (MCF)  
BÉGOC Janig (MCF)  
DEMANGE Michel (MCF)  
GATTINGER Katrin (MCF)  
GUIGNON CATHERINE (PRAG)  
JÉRÔME Jean (PRAG)  
JORDY Catherine (PRCE)  
HASER Catherine (PRAG)  
LANIOL Eric (MCF)  
LERICHOMME Lise (ATER)  
PAYOT Daniel (PR)  
PENCENAT Corine (MCF-HDR)  
RAZAIARISOA Elise (PRAG)  
VERRY Frédéric (PRAG)  
VINCENT-FERIA Françoise (PR)  
WERCKMEISTER Francois (MCF)

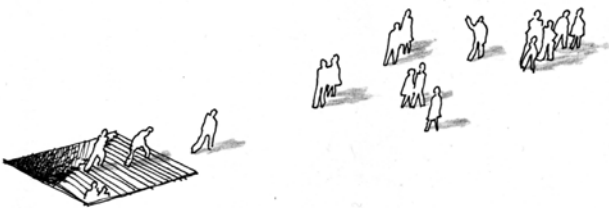
## AUTRES INTERVENANTS & VACATAIRES

---

ALBRECHT Corinne  
ARBO Alessandro  
ARENA Aurélie  
BAGUET Aude  
BIGEARD Amandine  
BISCHOFF Anne  
BITTINGER Nathalie  
BOUGUET Caroline  
BOURRIERES Sylvain  
CROCITTI Olivier  
DAZZI Gualtiero  
DEPOUTOT Daniel  
DIAZ Sylvain  
DONNEFORT Catherine  
ETTER Valérie  
FLORENCON Laure  
FOURGEAUD Nicolas  
GOY Bernard  
GRAFF Karin  
GREFF Guillaume  
GREGORY Jérôme  
HECKEL Thomas  
HEINRICH Catherine  
HEITZ Stéphane  
HESS Jean-Louis  
HONORÉ Thibault  
ISEHAYEK Ilana  
JOLLY Geneviève

KAM Clément  
KOERING Elise  
KONSTANDINIDIS Dimitri  
KUSTERER Garance  
LAFORGE Wilfried  
LARROQUE Tiphaine  
LEBOEUF Barbara  
LUCHANKINA Maria  
MASSERA Nelly  
MATHIEU Pascale  
MEYER Christophe  
MORGEN Julie  
MROCKOWSKI Stéphane  
NIEMOLLER Berndt  
PERILLE Baptiste  
PIGNOL Alexandra  
PULVERMULLER Catherine  
QUIBLIER Marie  
ROCHER Françoise  
SAARBACH Pascale  
SIMONIN Nicolas  
THERIN Joel  
THOMAS Stéphane  
TREMBLIN Mathieu  
UNG Sarah  
VILA Laurent  
WELCH Simon





*formation continue*  
(équivalences, validation acquis professionnels)

*étudiants étrangers*  
(formations spécifiques en français)

*passage du bac*

LYCEE

*débarquement*  
à l'université:

ENSEIGNEMENT

METIERS  
CREATION &  
COMMUNIC.

*Secretariat*

ANNE REYMANN  
MARTINE GAULIER

PREMIERE ANNEE DESIGN

*accueil design:*  
GWENAELE BERTRAND  
directrice études 1ère année

*accueil arts plastiques:*  
ELISE RAZAJARISOA  
directrice études 1ère année

*outils &*  
*méthodes*

*soutien*

1ERE ANNEE ARTS PLAST.

*fondements*  
*disciplinaires*

direction  
MICHEL DEMANGE

DE LA  
& DE LA  
ATION

DOCTORAT



Master  
MULTIMEDIA

BENJAMIN GOULON

Masters  
DESIGN

PIERRE LITZLER  
DENIS STEINMETZ

Masters  
ENSEIGNEMENTS

FRANÇOIS WERCKMEISTER  
ERIC ROMAIN

Masters  
ARTS PLAST.&  
CRITIQUE-ESSAIS

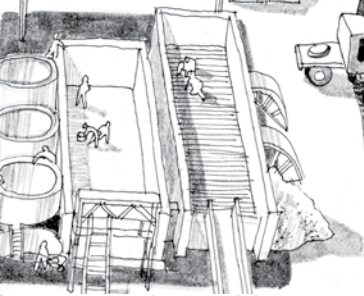
KATRIN GATTINGER  
FRANÇOISE VINCENT-FERIA  
JANIG BÉGOC

directeurs études :

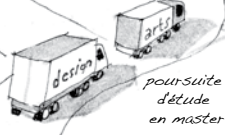
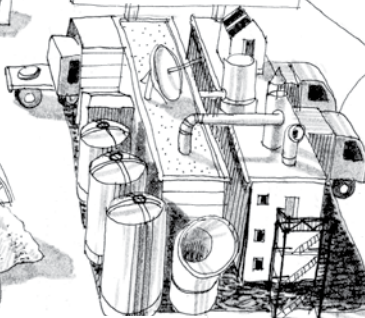
JEAN-PHILIPPE STUTZMANN (deuxième année)  
PHILIPPE RIEHLING (troisième année)

DEUXIEME ANNEE DESIGN

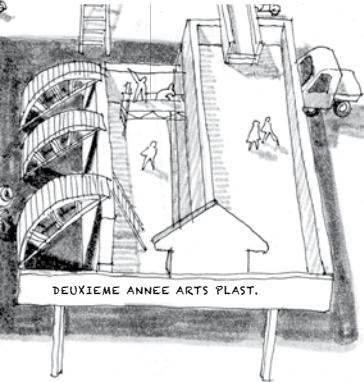
TROISIEME ANNEE DESIGN



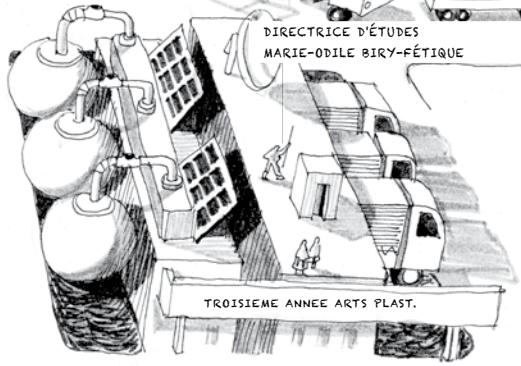
DIRECTEUR D'ÉTUDES : FRÉDÉRIC VERRY



activité  
professionnelle  
en fin de licence



DEUXIEME ANNEE ARTS PLAST.



TROISIEME ANNEE ARTS PLAST.

DIRECTRICE D'ÉTUDES  
MARIE-ODILE BIRY-FÉTIQUE

construction  
des compétences

transformation  
des acquis

# Les cursus de licence en *Arts visuels*

## INFORMATIONS

### ORGANISATION DES FORMATIONS

La Licence Arts Visuels propose **deux parcours: arts plastiques et design**. Outre certains cours théoriques communs, ces parcours sont distincts dès la première année de licence. Le descriptif du parcours design est présenté dans un livret guide séparé.

La durée de chaque parcours est de 3 ans , soit 6 semestres de 12 semaines chacun.

Nomenclature : Première année : L1/S1 et S2 ; Deuxième année : L2/S3 et S4 ; ; Troisième année : L3/S5 et S6 .

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules identifiés par un code et doté d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte 7 UE qui représentent 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

### DÉBOUCHÉS

Si les études en arts visuels prédisposaient initialement aux métiers de la recherche et de l'enseignement (voir master recherche et masters enseignement en fin de livret), elles permettent aujourd'hui d'envisager un avenir dans les carrières artistiques traditionnelles ou professionnelles (sous réserve d'une formation complémentaire en master pro ou dans une autre formation). Les compétences techniques et théoriques et les capacités d'analyse et de création acquises favorisent en effet l'accès à de nombreux emplois dans les secteurs suivants :

Métiers de la création artistique, métiers d'art, métiers de la communication, de l'animation et la médiation artistiques ou culturelles, métiers de la photographie et du multimédia, métiers de la culture et du patrimoine, etc.

### L'ENSEIGNEMENT

L'étudiant est invité, dans les deux premières années, à une formation générale articulant de manière inédite pratique, création et culture. Les deux parcours sont mutualisés pour la plupart des cours théoriques et pratiques fondamentaux.

Outre les enseignements communs et obligatoires, ce cursus offre de nombreuses options permettant à chaque étudiant d'approfondir ses compétences personnelles tout en découvrant des disciplines voisines et complémentaires. Il permet ainsi à chacun de constituer son propre parcours en fonction de ses projets professionnels.

**Les enseignements dits "fondamentaux "** visent tout d'abord à l'acquisition de méthodologies et de bases solides dans les principaux domaines artistiques: techniques de la représentation, ateliers spécialisés, expression artistique et communication visuelle, histoire de l'art ancien et contemporain, esthétique et théorie de l'art.

Par ailleurs, l'étudiant est invité à suivre des enseignements généraux lui permettant d'acquérir des compétences en informatique et la maîtrise d'une langue étrangère appliquée au domaine des arts visuels.

Dès le deuxième semestre, des cours de soutien ou de renforcement sont également prévus pour aider l'étudiant dans les domaines où ses pré-requis seraient insuffisants (culture artistique, rédaction, représentation...). Ces enseignements sont également destinés à accompagner l'étudiant dans ses projets professionnels.

Les objectifs de ce cursus d'études sont les suivants :

- Acquérir des bases solides et polyvalentes dans les différentes techniques et modes d'expression relevant des arts plastiques.
- Développer une culture approfondie et des connaissances diversifiées dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'esthétique et des sciences de l'art.
- Permettre à l'étudiant de développer une pratique personnelle étayée sur l'art, son histoire et son évolution contemporaine.
- Favoriser ses capacités d'analyse et de communication, développer sa maîtrise de l'expression orale et écrite.

### **LE PRINCIPE DU CONTRÔLE CONTINU**

L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu.

Ce contrôle s'exerçant tout au long du semestre, il peut prendre des formes variées : dissertation, articles, réalisation pratique, exposés, comptes-rendus de lecture, dossiers ou mémoires, rapports de stage ou d'activité, oraux, etc.

Les activités soumises à une évaluation notées sont précisées par l'enseignant responsable dans le cadre de chaque module. Ces informations figurent dans le livret guise ou sont indiquées en début d'année.

La présence aux T.D. est impérative s'agissant d'une formation dont la méthodologie repose sur des acquisitions de savoirs et de savoir-faire progressifs et qui supposent un travail personnel et des corrigés réguliers. De même la participation et la prise de parole régulières contribuent à la formation de l'étudiant et permettent à l'enseignant de vérifier et de corriger le cas échéant la progression des acquis.

**En conséquence, aucune absence ne sera tolérée sans un motif valable. Trois absences dans un module, sans justificatif, pourront être sanctionnées par la non validation de ce module.**

Les étudiants qui ne peuvent suivre le contrôle continu (salariés, raisons de santé, étudiants cumulatifs, ...) doivent justifier d'une dispense de contrôle continu auprès des directrices ou directeurs d'études de chaque niveau (ou du directeur de département). Il leur appartient cependant de prendre régulièrement contact avec l'enseignant - et cela dès le premier cours - afin de rester informés de l'avancée des cours et des travaux et pour se renseigner précisément sur les conditions de l'évaluation qui leur sera réservée.

## ÉVALUATIONS

Les cours et TD sont évalués suivant des règles fixées par chaque enseignant. Généralement celles-ci reposent sur la moyenne des travaux, épreuves ou dossiers composant le contrôle continu et suivant des coefficients éventuellement différents.

Certains enseignements, notamment théoriques, associent des travaux faits sur place et une épreuve finale.

Les étudiants dispensés de contrôle continu passent obligatoirement un examen ou une épreuve orale en fin de semestre. Il est rappelé aux étudiants salariés que les examens obligatoires de fin de semestre ne peuvent être différés à leur convenance. Leur employeur est tenu de les libérer pour leur permettre de passer les épreuves suivant le calendrier qui sera arrêté par l'administration.

Une absence pour raison grave (accident, maladie grave, hospitalisation etc.) et attestée peut, *dans la mesure du possible*, donner lieu à une épreuve de remplacement (pour les examens terminaux seulement).

Il est recommandé de lire attentivement le livret guide pour bien comprendre la part de chaque module et de chaque sous module dans le système d'évaluation générale qui conditionne la réussite de chaque session et de chaque semestre.

Un module se caractérise principalement par un code qui est distinct. Dans une même UE, il peut y avoir un ou plusieurs modules (un ou plusieurs codes), et chaque module peut être lui-même subdivisé en un ou plusieurs enseignements (ou sous-modules) identifiés par un "intitulé" (de cours ou de TD).

Ces enseignements sont moyennés suivant des coefficients qui sont précisés ici et se compensent entre eux dans chaque UE (Unité d'Enseignement).

Si la moyenne des sept UE de chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé. Si cette moyenne est inférieure à 10/20 l'étudiant est ajourné et déclaré "défaillant". Les UE se compensent entre elles .

L'étudiant est alors invité à repasser tous les modules des UE en échec à la session de rattrapage de ce semestre.

Les UE et modules réussis (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement capitalisés. (ainsi que les crédits (ECTS) afférents).

# L1 S1 *Arts plastiques*

LICENCE **PREMIER SEMESTRE**  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : ELISE RAZAIARISOA

## UE1

AR11AU01

### LANGUES VIVANTES PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

GÉRÉ PAR LE CRAL



#### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

**Contenus :** Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Consolidation des acquis linguistiques afin de mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLÉS 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : Définies par le CRAL

NB : IL EST IMPÉRATIF DE TRANSMETTRE LE CODE DE LA LANGUE CHOISIE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE POUR QUE LES RÉSULTATS PUISSENT ÊTRE ENREGISTRÉS.

## UE2

AR11AU02

### MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



#### AR10AM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 9H TD).

MME BOUGUET, M. VILA, MME RAZAIARISOA, MME BERTRAND / 12 GROUPES / 6 SÉANCES DE 1H30 PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Une séance sera consacrée à la méthodologie de la recherche documentaire : visite de la bibliothèque des arts, présentation des fonds et collections, du catalogue, des modalités de prêt, initiation à la recherche bibliographique, à la détermination de critères de pertinence de recherche, à l'utilisation des normes bibliographiques en adéquation avec les différentes typologies de documents. Les cinq autres séances porteront sur la structure du cursus et le règlement de la licence, ainsi que sur la méthodologie universitaire propre aux arts visuels : méthodologie de la prise de note graphique et manuscrite, de la synthèse, de l'analyse écrite et plastique. Par ailleurs, ce module étant pris en charge par les responsables pédagogiques, il permettra à l'étudiant de les solliciter en cas de questions d'ordre administratif ou pédagogique

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance des outils de recherche documentaire et capacité à utiliser des catalogues de ressources, à établir des critères de pertinence de recherche, capacité à établir une bibliographie normée, à adapter les normes aux différentes typologies de documents. Compétences méthodologiques : prises de notes graphiques et manuscrites, connaissance de la méthodologie d'analyse écrite et plastique.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossiers en autonomie et exercices sur place. 2 à 4 évaluations. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30

Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier d'exercices et épreuves de même nature  
Contrôle global : dossier d'exercices et épreuves de même nature

Convocation

Contrôle continu : non

Contrôle global : non

Session 2 :

voir plus bas

## ► AR10AM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 9H TD)

CATHERINE JORDY. 12 GROUPES, 6 SÉANCES DE 1H30 PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liées aux arts visuels.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : oral et dossier en autonomie. 2 à 3 évaluations. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30

Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier analogue  
Contrôle global : dossier analogue

Convocation

Contrôle continu : non

Contrôle global : non

Session 2 :

Voir ci-dessous.

.....  
Session 2 :



En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite portant sur les connaissances et les compétences visées par l'UE: maîtrise de la méthodologie universitaire, de la recherche documentaire, connaissance des institutions locales dédiées aux arts visuels.

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10AM21 et AR10AM22.

Durée : 3H.

**UE3**

AR11AU03

## MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 3 - ECTS 9 / SIX MODULES

2 GROUPES DE CM

### ► AR10AM32 THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN (12H CM & 36H TD)

#### ► 1. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN CM ESPACE (COEF. 1 / 12H CM)

FREDERIC VERRY / 2 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

**Contenus :** Les quatre premières séances seront consacrées à l'histoire des techniques et des pratiques du dessin. On verra les aspects matériels du dessin (techniques, outils, matériaux et supports) et ses fonctions (dessin d'observation et dessin de projet). Les deux dernières séances seront consacrées à l'histoire de la perspective. On étudiera les moments clés de cette progressive invention à partir de la Préhistoire et jusqu'au XVIIIème siècle.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Savoir identifier et nommer les techniques du dessin, les outils, les matériaux et les supports. Comprendre les enjeux et le statut des pratiques graphiques (dont fait partie la perspective) à différentes époques.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h  
Contrôle global : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h

Épreuve de substitution : Contrôle continu : une épreuve analogue  
Contrôle global : une épreuve analogue

Convocation : Contrôle continu : oui  
Contrôle global : oui

Session 2 : voir plus bas.

Bibliographie succincte :

- COMAR Philippe, *La perspective en jeu*, Découvertes Gallimard, 1992.
- LEYMARIE Jean, MONNIER Geneviève, ROSE Bernice, *Histoire d'un art : le dessin*, Skira, 1979.
- PANOFSKY Erwin, *La Perspective comme Forme Symbolique*, 1932, Les éditions de Minuit, Paris, 1975.



## 2. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN TD (COEF. 2 / 24H TD)

CATHERINE GUIGNON, MARIA LUCHANKINA, ELISE RAZAIARISOA, HALEH ZAHEDI : 12 GROUPES, 12 SÉANCES DE 2H

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES : 25 PLACES (INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE À LA RENTRÉE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Fondamentaux du dessin d'observation et du croquis (proportions, morphologie, contrastes, textures). Apprentissage des techniques et des méthodes de représentation à partir de référents et de situations variées, et à partir d'un outillage réduit (travail en noir et blanc : crayons, mines de plomb, pierre noire, encre).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Maîtrise des techniques et outils fondamentaux. Capacités d'observation et de restitution graphique de la silhouette, des proportions, de la morphologie, du volume, des ombres et des codes de la perspective.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : exercices pratiques sur place et en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 2h Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	voir plus bas.



## 3. PERSPECTIVE (INITIATION) (COEF. 1 / 12H TD)

FRÉDÉRIC VERRY : 12 GROUPES, 6 SÉANCES DE 2H PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Connaissance et maîtrise des codes liés à la représentation de l'espace et du volume.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Maîtriser les concepts de base de la perspective (ligne d'horizon, point de fuite, lignes de fuite) et savoir les adapter dans des situations variées (avec ou sans modèle, à partir de contraintes précises, en sachant jouer des déformations inhérentes à certaines situations, etc.)*

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : exercices pratiques sur place et en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 2h Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues

	Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	voir plus bas

► **AR10AM33 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (6H CM & 12H TD)**

► **1. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (COEF. 1 / 6H CM)**

JEAN JÉRÔME / 2 GROUPES (3 SÉANCES DE 2H)

**Contenus :** Ce cours permettra, dans un premier temps, de se familiariser avec un lexique et des notions spécifiques au domaine chromatique. Ces notions seront essentiellement puisées dans les ouvrages de peintres et pédagogues tels Johannes Itten (*L'art de la couleur*), Josef Albers (*L'interaction des couleurs*). Le cours permettra, dans un second temps, d'approcher les principales théories scientifiques, tels les apports de Newton, Young, Von Helmholtz, Chevreul. Dans un troisième temps seront abordées des questions d'ordre artistique et esthétique, marquées par les luttes du dessin et de la couleur (*L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, Rubens contre Poussin*). Seront ensuite évoqués les points de vue des artistes théoriciens (Charles Blanc, Georges Seurat, Paul Signac, Wassily Kandinsky, Piet Mondrian) et des artistes - les réfractaires- tels Eugène Delacroix, les Impressionnistes, Paul Cézanne, Paul Gauguin, Vincent Van Gogh, Paul Sérusier, Henri Matisse. Enfin, une ouverture se fera sur les approches plus contemporaines de l'usage des couleurs par les artistes plasticiens et par les designers.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Maîtrise du lexique des couleurs et des notions (les gammes, les contrastes, les harmonies des couleurs, les seuils de perception). Connaissances théoriques et historiques concernant la couleur dans un contexte culturel donné, capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Bibliographie succincte :

- ALBERS Josef, *L'interaction des couleurs*, Paris, ed. Hazan, 2013.
- EISENMAN Leatrice & RECKER Keith, *Pantone, le vingtième siècle en couleurs*, Paris, ed. Huginn & Muninn, 2011.
- GAGE John, *Couleur & Culture. Usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*, Paris, ed. Thames & Hudson, 2008.
- ITTEN Johannes, *L'art de la couleur*, Paris, ed. Dessain et Tolra, 2004.
- PASTOUREAU MICHEL *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris, ed. Seuil, 2010.
- PASTOUREAU MICHEL, *Le petit livre des couleurs*, Paris, ed. Panama, 2005.
- ROQUE Georges, *Art et science de la couleur : Chevreul et les peintres, de Delacroix à l'abstraction, nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, ed. Gallimard, 2009.

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h Contrôle global : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : une épreuve analogue Contrôle global : une épreuve analogue
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui
Session 2 :	voir plus bas.



## 2. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (COEF. 1 / 12H TD)

JEAN JÉRÔME / CATHERINE PULVERMULLER : 12 GROUPES DE TD. 6 SÉANCES DE 2H PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Pratiques des théories de la couleur en articulation avec le cours magistral. Le travail se fera sous forme de dossiers, chaque dossier étant constitué d'un certain nombre de planches aux objectifs nettement ciblés. Par ailleurs, il sera également demandé à l'étudiant de mener une recherche plus personnelle concernant : soit une couleur, soit un artiste ou designer, ou tout autre domaine dont la couleur serait le fondement principal.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Maîtrise d'un médium spécifique - gouache, acrylique-, ses techniques d'application. Méthodologie de l'élaboration un dossier (ensemble de planches, articulation texte/image, qualité formelle).*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices pratiques sur place et en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 2h  
Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
Contrôle global : non

Session 2 : voir plus bas



## AR10AM34 THÉORIE ET PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE (COEF. 1 / 24H TD)

CLÉMENT KAM, BAPTISTE PERILLE : 12 GROUPES. 6 SÉANCE DE 2H QUINZAINE.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *ce cours abordera les notions théoriques relatives à l'image numérique (pixels, bits, codage de la couleur, etc.) Au travers d'exercices d'application puis de sujets laissant davantage de place à l'autonomie et à la démarche créative de l'étudiant, seront également visées la maîtrise pratique et la connaissance de l'environnement de travail du logiciel Photoshop, des opérations de sélection et de détourage, de l'utilisation des calques, du réglage de l'image, des outils de couleur et de dessin, du texte, de l'enregistrement et l'impression. Les Td feront aussi appel à la capacité des étudiants à savoir élaborer leur projet et à communiquer leurs intentions par le dessin traditionnel sous forme d'esquisses ou d'ébauches.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *connaissance théorique et pratique relatives à l'image numérique et à Photoshop (savoir définir un pixel, un bit, un mode couleur, etc.), capacité à utiliser les outils et fonctions du logiciel, à exécuter une série d'opérations en vue de les réutiliser de manière autonome.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices pratiques sur place et en autonomie 2 à 5 évaluations. Durée des évaluations sur place en temps limité : 2h

Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir ci-dessous.

.....

Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite et pratique portant sur les connaissances et les compétences visées par l'UE : connaissance théorique et historique des statuts des pratiques graphiques, connaissance théorique et maîtrise pratique des techniques du dessin d'observation et de la perspective, connaissance théorique et application pratique des notions liées à la couleur, maîtrise pratique et connaissance théorique des paramètres de l'image numérique, des fonctionnalités du logiciel Photoshop.

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10AM32, AR10AM33 et AR10AM34.

Durée : 6H

**UE4**  
AR11AU04

## **MAJEURE THÉORIQUE HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

DEUX GROUPES DE CM

### ► **AR10AM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 24H CM)**

CATHERINE JORDY / 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 2H)

**Contenus :** *Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance : il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.*

Bibliographie succincte :

- BARATTE François, HOLTZMAN Bernard, *L'Art de l'Antiquité, tome 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux.
- BARRUCAND Marianne, HECK Christian, PERIN Patrick et SPIESER Jean-MICHEL, *Histoire de l'art Moyen Âge : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996.

- BERNARD Edina, CABANNE Pierre, DURAND Jannic, Gérard LEGRAND, *Histoire de l'art, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Larousse, 2010.
- GOMBRICH E. H., *Histoire De l'art, Paris, Flammarion*, 1990 ; En Poche : Paris, Phaidon, 2006.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 2010.
- SCHNAPP Alain (dir.), *Préhistoire Et Antiquité : Des Origines de l'humanité au monde classique*, Paris, Flammarion, 2010.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h  
 Contrôle global : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h

Épreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)  
 Contrôle global : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)

Convocation Contrôle continu : oui  
 Contrôle global : oui

Session 2 : voir plus bas.

## ► AR10AM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS (COEF. 1 / 24H CM)

FRANÇOIS WERCKMEISTER / 2 GROUPES DE CM / 12 SÉANCE DE 2H

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES : 25 PLACES (INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE À LA RENTRÉE)

**Contenus :** *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1980.*

• *Histoire des arts plastiques : Lors du premier semestre seront étudiées les grandes évolutions de l'art des années 1880 à la Seconde Guerre mondiale. A un rappel des fondements de l'art moderne succédera une étude systématique des principaux mouvements qui ont jalonné la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : le Fauvisme, l'Expressionnisme, le Cubisme, les abstractions (en particulier Mondrian, Kandinsky et Malevitch), le Futurisme, Dada, le Surréalisme, etc.*

• *Histoire du design : le cours sur l'histoire du design permettra de découvrir les grandes étapes de l'évolution des formes architecturales et industrielles de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Seront notamment étudiées l'organisation de nouveaux rapports entre art et industrie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émergence de la notion d'arts appliqués, et l'émergence des premiers mouvements (Arts and Crafts, Art Nouveau...), structures de formation ou écoles (Darmstadt, Bauhaus...) ou courants esthétiques (fonctionnalisme, l'Esprit Nouveau, Le Style international...).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.*

Bibliographie succincte :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999.
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008).
- FERRIER J.- Louis, *L'Aventure de l'art au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992.
- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007.
- GUIDOT Raymond (dir.), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994.
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h  
 Contrôle global : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h

Épreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)  
 Contrôle global : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)

Convocation Contrôle continu : oui  
 Contrôle global : oui

Session 2 : voir plus bas.

► **AR10AM42 MÉTHODOLOGIES DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (COEF. 1 / 18H TD).**

LAURE FLORENÇON, JEAN JERÔME, GARANCE KUSTERER, FRANÇOISE ROCHER, FRANÇOIS WERCKMEISTER / 12 GROUPES / 12 SÉANCES DE 1 H 30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Études d'œuvres et initiation aux techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatiques) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices pratiques sur place et dossiers en autonomie.  
 2 à 5 évaluations. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
 Contrôle global : non

Session 2 : Voir ci-dessous.

.....  
 Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite et pratique portant sur les compétences et les connaissances visées par l'UE : connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné, capacités d'analyse, compétences rédactionnelles et méthodologiques, connaissance des caractéristiques fondamentales de l'image, maîtrise pratique de leur transposition sous forme de croquis





► **AR10AM51 ATELIER RECHERCHE PLASTIQUE (INITIATION) (COEF. 1 / 18H TD)**

OLIVIER CROCITTI, JEAN JÉRÔME, ERIC LANIOL : 5 G ROUPES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Initiation à la recherche en arts plastiques. Monter un projet personnel sur plusieurs séances à partir d'une incitation, en s'appuyant sur la tenue régulière d'un carnet de recherche. Puis, le concrétiser (le choix des moyens d'expressions est libre dans cet atelier) et le défendre à l'oral. Les savoir-faire pratiques et théoriques acquis dans les autres cours sont ici mis en jeu dans le cadre d'une réflexion individuelle.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Cet atelier doit faire prendre conscience aux étudiants que la réalisation d'un projet artistique n'est pas spontanée et immédiate. Le carnet de recherche, élément indispensable de ce Td, doit aider à l'élaboration du projet à partir de croquis, schémas, vues d'ensemble et permettre d'évaluer les enjeux pratiques et intellectuels de la réalisation finale, voire, au besoin, de rectifier les ambitions de départ.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices pratiques sur place et en autonomie. 2 à 5 évaluations. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
 Contrôle global : dossier de travaux analogues  
 Convocation Contrôle continu : non  
 Contrôle global : non  
 Session 2 : Voir plus bas.

.....  
 Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisées pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite et pratique portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE : connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et de la théorie de arts visuels, capacités analytiques et rédactionnelle, connaissance théorique et maîtrise pratique de la méthodologie du projet en arts plastiques, des outils et moyens de communication qui y sont liés.

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10AM50, AR10AM51

Durée : 3H

## OUVERTURE ET DÉCOUVERTE / COMPLÉMENTAIRES PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

TD SPÉCIFIQUES AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

### ► AR11AM61 ATELIERS (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

#### ▷ CHOIX 1

##### ATELIER GRAVURE

MARIA LUCHANKINA, CHRISTOPHE MEYER / 2 GROUPES / 12 SÉANCES DE 1H30

**Contenus :** Initiation aux techniques de l'estampe, niveau 1.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Maîtrise des bases de la gravure et de l'impression en relief par des techniques traditionnelles (bois, lino) et innovantes (PVC laminé, supports composites ou de récupération) en vue de l'autonomie d'expression et d'édition.

**Très important!** Pour la liste de matériel se rendre à l'adresse suivante: <http://ateliergravure.blogspot.fr/> onglet "outillage recommandé"

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas

#### ▷ CHOIX 2

##### ATELIER PHOTO

HESS JEAN-LOUIS / 1 GROUPE / 12 SÉANCES DE 1H30

**Contenus :** Prise de vue et tirage argentique en laboratoire.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquérir les notions de base en prise de vue et en développement noir et blanc.

**Matériel :** appareil photo argentique souhaité.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas

### ▷ CHOIX 3

#### MISE À NIVEAU

CORINE ALBRECHT, HALEH ZAHEDI / 2 GROUPE / 12 SÉANCES DE 1H30

**Contenus :** mise à niveau dans les activités de représentation graphique.

**Objectifs :** ce Td est destiné aux étudiants n'ayant pas eu de cours de représentation auparavant, ou rencontrant des difficultés dans cette pratique. Ce semestre permettra aux étudiants de se familiariser avec les outils graphiques et leurs usages et d'acquérir progressivement plus d'aisance et de spontanéité dans la méthodologie et l'expérience du dessin.

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas

### ▷ CHOIX 4

#### ATELIER DÉCOUVERTE DESIGN : DESIGN PROJET

1 GROUPE / 12 SÉANCES DE 1H30

**Contenus :** ce cours est une initiation aux pratiques du design dans les domaines de l'objet, l'espace, la communication visuelle, la mode. Au travers d'un ensemble d'exercices, les différentes étapes du projet seront abordées : approches méthodologiques, analyse d'un cahier des charges, constitution d'une documentation de cas existants, élaboration de recherches et de propositions. Sous forme de productions visuelles, dessins de mise en situation, maquettes ou prototypes, l'étudiant sera amené à communiquer un projet et son contexte, ainsi que les choix amenant au contenu de sa réalisation.

**Objectifs :** acquisition de la méthodologie relative au projet, développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (moyens visuels et textuels), maîtrise de moyens techniques fondamentaux permettant des représentations bidimensionnelles et tridimensionnelles.

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie. Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30. Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
--------------------------	--





## UE1

AR11BU01

### LANGUES VIVANTES PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

GÉRÉ PAR LE CRAL



#### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

**Contenus :** Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Consolidation des acquis linguistiques afin de mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLÉS 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : Définies par le CRAL

NB: IL EST IMPÉRATIF DE TRANSMETTRE LE CODE DE LA LANGUE CHOISIE AU SECRÉTARIAT DES ARTS VISUELS SI LA LANGUE CHOISIE EST DIFFÉRENTE DE CELLE DU L1S1.

## UE2

AR11BU02

### MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



#### AR10BM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 9H TD).

ELISE RAZAIARISOA / 4 GROUPES / 6 SÉANCES DE 1H30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Renforcement de la méthodologie universitaire générale et spécifique aux arts visuels (méthodologie de la rédaction d'analyse et de commentaire), renforcement pratique

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Compétences méthodologiques, capacités d'analyse, de rédaction, d'exploitation de ressources documentaires / compétences pratiques (graphisme, représentation, perspective)

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30

Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas.

## ► AR10BM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 9H TD)

CATHERINE JORDY / 3 GROUPES / 6 SÉANCE DE 1H30 PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liées aux arts visuels.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30

Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas.

.....  
Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisées pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite portant sur les connaissances et les compétences visées par l'UE : maîtrise de la méthodologie d'analyse et du commentaire écrit, de l'utilisation de ressources documentaires OU maîtrise pratique des fondamentaux pratiques de la représentation, connaissance des institutions locales dédiées aux arts visuels

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10BM21 et AR10BM22

Durée : 3H

**MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES**

► **AR10BM32 THÉORIE ET PRATIQUE DU GRAPHISME (COEF. 1 / 18H TD)**

ELISE RAZAIARISOA / 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES (PLACES LIMITEES : 6)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Application de la méthodologie vue au premier semestre et renforcement des techniques d'observation et de restitution graphique. On introduira ce semestre l'emploi de la couleur et l'étude des textures et de matériaux divers à partir de références plus complexes (ton local et ombres colorées, rugueux/lisse, reflets, effets de transparence). Le nombre de techniques et d'outils sera toujours limité et imposé*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *A la fin de ce deuxième semestre, on attend de l'étudiant qu'il soit autonome dans les activités de représentation graphique. C'est-à-dire qu'il sache choisir ses outils, son support et sa technique en fonction du référent et de la demande qui lui sera faite. En deuxième année, la complexité croissante des exercices nécessitera un bagage solide et une pratique personnelle, affirmée et régulière en dehors des cours*

Session 1 :

Modalités d'évaluation :      Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
    Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution :      Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
    Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation                              Contrôle continu : non  
    Contrôle global : non

Session 2 :                              Voir plus bas.

► **AR10BM34 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA PEINTURE (COEF. 1 / 18H TD)**

AUDE BAGUET & JEAN JERÔME / 4 GROUPES / 12 SÉANCES DE 1H30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Expérimenter différentes techniques, outils et supports. Travailler avec diverses matérialités picturales, maîtriser les mélanges chromatiques, apprendre à composer, à mener à bien un projet et à expérimenter des modalités de travail variées.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissances des propriétés des médiums picturaux (gouache, acrylique, pigments, liants, etc), monter un châssis, enduire une toile, exploiter les matérialités et les textures, maîtriser les mélanges chromatiques, savoir produire selon des processus spécifiques (production unique, en suite, en série).*

Session 1 :	
Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : h30 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas

### ► AR10BM33 THÉORIE ET PRATIQUE DU VOLUME (COEF. 1 / 18H TD)

BARBARA LEBOEUF & DANIEL DEPOTOT / 4 GROUPES / 12 SÉANCES DE 1H30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Expérimenter diverses techniques (modelage, moulage, taille, assemblage), matériaux (plâtre, terre, bois, etc.) et données plastiques simples (composer dans les trois dimensions de l'espace physique).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Capacité à manipuler l'outillage et les matériaux de base de la pratique du volume, ainsi qu'à fabriquer et à comprendre un objet en trois dimensions.*

Session 1 :	
Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas

### ► AR10BM35 THÉORIE ET PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE (COEF. 1 / 18H TD)

CLÉMENT KAM / 4 GROUPES / 6 SÉANCES DE 1 H 30 QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Présentation des spécificités et usages d'InDesign dans un premier temps (feuilles de styles, mise en page d'un projet à partir d'esquisses exécutées à la main), puis d'Illustrator dans un*



second temps (tracés vectoriels...). Un troisième temps sera consacré au dialogue entre les trois logiciels de la suite Adobe (Photoshop, InDesign et Illustrator) : formats, imports, exports, impressions.)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** savoir utiliser et faire dialoguer entre eux les logiciels de la suite Adobe. Maîtrise des opérations de la production et de la retouche d'images et de textes jusqu'à leur mise en page et leur impression. L'objectif principal de l'année étant d'acquérir les bases de la communication avec des professionnels du domaine du graphisme et de l'impression (fondamentaux pratiques, notions techniques et vocabulaire spécifique) afin de pouvoir concevoir des fichiers images et textes destinés à l'impression (affiches, brochures, books, etc.)

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : h30 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non
Session 2 :	Voir plus bas
Session 2 :	Voir plus bas

.....

Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1.

Épreuve transversale pratique portant sur les connaissances et les compétences visées par l'UE : approfondissement des techniques du dessin d'observation et du croquis (proportions, perspectives, modelé, textures, couleurs, expressivité), maîtrise des techniques de base de la peinture, maîtrise des techniques de base du volume (modelage, sculpture, assemblage), maîtrise des outils infographiques et usage des trois logiciels de la suite Adobe et transferts de fichiers entre eux

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10BM32, AR10BM33, AR10BM34 et AR10AM35

Durée : 8H

**UE4**  
AR11BU04

**MAJEURE THÉORIQUE  
HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

► **AR10BM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 24H CM)**

CATHERINE JORDY / 12 SÉANCES DE 2H

**Contenus :** Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués dans la continuité du SI. Le cours portera ce semestre sur le Maniérisme, le Baroque, le Rococo, le Néoclassicisme et le Romantisme. Il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Bibliographie succincte :

- BARATTE François, HOLTZMAN Bernard, *L'Art de l'Antiquité, tome 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux.
- BARRUCAND Marianne, HECK Christian, PERIN Patrick et SPIESER Jean-MICHEL, *Histoire de l'art Moyen Age : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996
- BERNARD Edina, CABANNE Pierre, DURAND Jannic, Gérard LEGRAND, *Histoire de l'art, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Larousse, 2010.
- GOMBRICH E. H., *Histoire De l'art, Paris, Flammarion*, 1990 ; En Poche : Paris, Phaidon, 2006.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 2010
- SCHNAPP Alain (dir.), *Préhistoire Et Antiquité : Des Origines de l'humanité au monde classique*, Paris, Flammarion, 2010.

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : 1 à 2 épreuves écrites sur place . Durée : 1h à 2h Contrôle global : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : épreuve de même nature
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui
Session 2 :	Voir plus bas.

## ► AR10BM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS (COEF. 1 / 24H CM)

FRANÇOIS WERCKMEISTER / 12 SÉANCE DE 2H

MODULE OUVERT AUX NON-SPECIALISTES : 25 PLACES

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE À LA RENTRÉE

**Contenus :** Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux du XX<sup>e</sup> siècle

• *Histoire des arts plastiques :* le second semestre portera sur les évolutions de la peinture et de la sculpture de 1945 aux années 80. Les grandes étapes en seront notamment : l'expressionnisme abstrait américain, les abstractions européennes des années 40 à 70, J. Dubuffet et les arts singuliers, le Pop'art et le Nouveau Réalisme, l'Art Minimal et l'Art Conceptuel, l'Arte Povera et le Land Art...

• *Histoire du design :* le deuxième semestre sera l'occasion d'étudier l'émergence de diverses «écoles» nationales (Etats Unis, Scandinavie, Italie, Allemagne, France...) et de diverses sources d'inspiration ou influences consenties par le design des années 50 aux années 80 (le design organique ou biomorphique, les années Pop', le design industriel, etc.)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.*

Bibliographie succincte :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999.
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008).
- FERRIER J.- Louis, *L'Aventure de l'art au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992.
- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007.
- GUIDOT Raymond (dir), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994.
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h Contrôle global : 1 à 2 épreuves écrites sur place. Durée : 1h à 2h
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : épreuve de même nature
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui
Session 2 :	Voir plus bas.

## ► AR10BM42 MÉTHODOLOGIES DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (COEF. 1 / 18H TD).

JEAN JÉRÔME, GARANCE KUSTERER, FRANÇOISE ROCHER, FRÉDÉRIC VERRY, FRANÇOIS WERCKMEISTER / 9 GROUPES / 12 SÉANCES DE 1H30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Études d'œuvres et initiation aux techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatiques) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation :	Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.
Épreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non

Contrôle global : non

Session 2 : Voir ci-dessous

Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve transversale écrite et pratique portant sur les compétences et les connaissances visées par l'UE : connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné, capacités d'analyse, compétences rédactionnelles et méthodologiques, connaissance des caractéristiques fondamentales de l'image, maîtrise pratique de leur transposition sous forme de croquis

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10BM40, AR10BM41, AR10BM42

Durée : 3H30

**UE5**  
AR11BU05

## **MAJEURE RECHERCHE THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**

COURS MUTUALISÉ ET TD SPÉCIFIQUE AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

### **► AR10BM50 ESTHÉTIQUE - HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DES SCIENCES DE L'ART (COEF. 1 / 12H CM)**

WILFRIED LAFORGE / 6 SEANCES DE 2H PAR QUINZAINE

**Contenus :** *Le second semestre portera sur la réinterprétation des concepts Antiques à la Renaissance (Alberti, Vasari) sur les doctrines relatives aux parallèles entre les arts avant d'aborder la question de l'émergence des conceptions modernes de l'esthétique (Kant, Hegel) et de l'autonomisation des arts visuels (de Piles, Lessing).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique, des théories de l'art et de la critique d'art. Capacité d'analyse, capacité rédactionnelle.*

Bibliographie succincte : voir semestre 1

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h  
Contrôle global : 1 épreuve écrite sur place. Durée : 1h à 2h

Épreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue  
Contrôle global : épreuve(s) écrite(s) analogue

Convocation : Contrôle continu : oui  
Contrôle global : oui

Session 2 : Voir plus bas

► **AR10BM51 ATELIER RECHERCHE PLASTIQUE (COEF. 1 / 18H TD)**  
 SARAH UNG & FREDERIC VERRY / 4 GROUPES / 12 SÉANCE DE 1H30

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite du premier semestre. Approfondissement de la recherche : dossier de recherche, références artistiques et théoriques. L'oral de présentation du projet prendra une part plus importante dans l'évaluation

**Objectifs (connaissances & compétences) :** A la fin du semestre, l'étudiant devra être autonome dans l'élaboration d'un projet : esquisses initiales, dossier de recherches, références artistiques et théoriques, élaboration de la réalisation in situ et présentation à l'oral. On attend un réel intérêt et un investissement personnel soutenu en vue des ateliers de recherche de la Licence 2 et 3.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
 Contrôle global : non

Session 2 : Voir ci-dessous

.....  
 Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisées pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1.

Épreuve transversale écrite et pratique portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE : connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et de la théorie de arts visuels, capacités analytiques et rédactionnelles, maîtrise pratique de la méthodologie du projet en arts plastiques.

Report de notes obtenues en session 1 : report des notes supérieures ou égales à 10 obtenues en AR10BM50, AR10BM51.

Durée : 3H.

► **AR11BM61 ATELIERS (COEF. 1 / 18H TD)**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

**ATELIER GRAVURE**

MARIA LUCHANKINA / 1 GROUPE / 12 SÉANCES DE 1H30

**Contenus :** *Initiation aux techniques de l'estampe, niveau 2*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Maîtrise des bases de la gravure et de l'impression en relief par des techniques traditionnelles (bois, lino) et innovantes (PVC laminé, supports composites ou de récupération) en vue de l'autonomie d'expression et d'édition.*

TRÈS IMPORTANT ! POUR LA LISTE DE MATÉRIEL SE RENDRE À L'ADRESSE SUIVANTE :  
[HTTP://ATELIERGRAVURE.BLOGSPOT.FR/](http://ATELIERGRAVURE.BLOGSPOT.FR/) ONGLET "OUTILLAGE RECOMMANDÉ"

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : h30  
Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas.

▷ CHOIX 2

**ATELIER PHOTO**

JEAN-LOUIS HESS / 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

**Contenus :** *Prise de vue et tirage argentique en laboratoire niveau 2*

**Objectifs :** *Acquérir les notions de base en prise de vue et en développement noir et blanc.*

**Matériel :** *appareil photo argentique souhaité.*

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas

▷ CHOIX 3

MISE À NIVEAU

CORINNE ALBRECHT / 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

**Contenus :** mise à niveau dans les activités de représentation graphique.

**Objectifs :** ce Td fait suite à celui du semestre précédent et s'adresse aux étudiants ayant des lacunes en représentation graphique. les activités de ce semestre viseront à corriger les problèmes les plus récurrents dans les divers champs de la représentation : proportions, caractérisations d'un espace, d'un corps ou d'un objet. Parallèlement on favorisera l'acquisition d'une écriture plus personnelle et expressive.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
 Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas

▷ CHOIX 4

ATELIER DÉCOUVERTE DESIGN : DESIGN PROJET

1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

**Contenus :** ce cours est une initiation aux pratiques du design dans les domaines de l'objet, l'espace, la communication visuelle, la mode. Au travers d'un ensemble d'exercices, les différentes étapes du projet seront abordées : approches méthodologiques, analyse d'un cahier des charges, constitution d'une documentation de cas existants, élaboration de recherches et de propositions. Sous forme de productions visuelles, dessins de mise en situation, maquettes ou prototypes, l'étudiant sera amené à communiquer un projet et son contexte, ainsi que les choix amenant au contenu de sa réalisation.

**Objectifs :** acquisition de la méthodologie relative au projet, développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (moyens visuels et textuels), maîtrise de moyens techniques fondamentaux permettant des représentations bidimensionnelles et tridimensionnelles.

Session 1 :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu : dossier personnel en autonomie et travaux sur place (théoriques ou pratiques). Durée des évaluations sur place en temps limité : 1h30  
 Contrôle global : tout étudiant dispensé d'assiduité est tenu de se présenter en début de semestre auprès de l'enseignant afin que des modalités et des échéances de rendu soient déterminées. Il devra également, dans la mesure du possible, assister à trois séances de cours.

Épreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues  
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non  
 Contrôle global : non

Session 2 : Voir plus bas

---

Session 2 :

En cas d'ajournement ou de défaillance, une session de rattrapage (session 2) est organisée pour chaque semestre, au courant du mois de juin de l'année universitaire. Tous les modules en échec des UE en échec, dans le semestre en échec sont à repasser obligatoirement. Une absence au rattrapage d'un module en échec entraîne une défaillance. Les notes de sessions 2 remplacent les notes de session 1

Épreuve pratique portant sur les compétences et connaissances visées par l'UE : maîtrise des techniques de base la gravure OU du tirage argentique OU des fondamentaux de la représentation OU de la méthodologie de la recherche en Design.

Durée : de 2h à 3h selon l'option choisie.

► **AR11BM62 AUTRES CHOIX (COEF. 1)**  
GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée



# L2S3 *Arts plastiques*

LICENCE TROISIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : FRÉDÉRIC VERRY

## UE1

AR11CU01

### LVE ET INFORMATIQUE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX



#### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

GÉRÉ PAR LE CRAL

**Contenus :** Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation / Épreuves de substitution / Convocation : Définies par le CRAL



#### PRÉPARATION C2I (OPTIONNEL) (COEF. 1)

NON OBLIGATOIRE

Préparation (optionnelle) recommandée. Cours en ligne (sur l'ENT) et sur le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...). Mise à disposition d'une salle informatique avec tuteurs.

**Contenus :** Préparation au C2i (certificat de compétence informatique)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base. Ce certificat permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (proposé en Master et obligatoire pour les futurs enseignants). Il vise à la connaissance de l'environnement d'un poste de travail; à la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ; à la réalisation de présentations multimédias; à l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif. Il propose également une connaissance des aspects déontologiques, éthiques et juridiques des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Modalités d'évaluation : préparation et réussite aux épreuves du C2i non évaluée

Bibliographie succincte : <https://c2i.unistra.fr/>

## PRÉPROFESSIONNELLE : ORIENTATION ET SOUTIEN PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES

### ► AR11CM22 CONNAISSANCES "MONDE PROFESSIONNEL" (COEF. 1 / 6H CM)

FRÉDÉRIC VERRY & INTERVENANTS EXTÉRIEURS : 1H CM PAR QUINZAINE

OU

CONFÉRENCE DE 2HCM TOUS LES MOIS (INFORMATIONS ET DÉTAIL DES INTERVENTIONS PRÉCISÉS AU COURS DU SEMESTRE))

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Le cours magistral durant lequel interviendront différents conférenciers professionnels consiste en 6 séances dédiées à une présentation du milieu professionnel relatif aux arts plastiques : les activités du public (musées, collections, associations, écoles) et du privé (marché de l'art, galeries, foires et salons). Outre la présentation de ces instances, l'accent sera mis sur leur fonctionnement, leurs missions et leurs projets. Y sera aussi abordé le statut de l'artiste et ses possibles inscriptions dans une économie.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance plus approfondie des cadres professionnels spécifiques ou relatifs aux arts plastiques ; aptitude à décider d'une orientation professionnelle.*

Modalités d'évaluation : CC : dossier - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : dossier complémentaire

### ► AR11CM23 RENFORCEMENT (COEF. 2 / 12H TD)

VALERIE ETTER & FRÉDÉRIC VERRY / 2 GROUPES / 2H TD TOUS LES 15 JOURS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Mise à niveau et renforcement dans les activités pratiques ou théoriques du cursus. L'étudiant choisira son activité en fonction de ses résultats du L1 et du domaine dans lequel il rencontre le plus de difficultés.*

- *Activités pratiques : Cours portant sur l'étude des techniques fondamentales et des œuvres relevant de la spécialité enseignée. Travaux d'expérimentation et de création en deux et trois dimensions sur place ou hors atelier.*

- *Activités théoriques : reprise des fondamentaux d'une activité théorique tels l'organisation d'une pensée et articulation de celle-ci à des références, l'argumentation et le développement d'une réflexion en partie à partir de questions soulevées dans les cours théoriques du L2 arts plastiques.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Renforcement des fondamentaux de la discipline ; aptitude à répondre aux exigences méthodologiques, techniques, réflexives du niveau selon dans la discipline.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre (6 notes maximum) - CG : communi-

quées à la rentrée  
 Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Session de rattrapage : activités pratiques (travail sur place et/ou dossier) - activités théoriques :  
 Dossier et/ou travail sur place (écrit et/ou oral)

► **AR11CM24 ANALYSE ET EXPRESSION ÉCRITE & ORALE (COEF. 2 / 18H TD)**

VALÉRIE ETTER / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Ce TD a pour objectif d'approfondir la pratique de l'analyse d'œuvres à l'écrit, notamment en ce qui concerne les compétences méthodologiques et rédactionnelles : constitution d'une problématique, utilisation d'un fil conducteur, structure du propos et articulation logique des arguments, esprit de synthèse, utilisation de citations correctement référencées.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Renforcement des capacités d'analyse et des compétences rédactionnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre (6 notes maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : Dossier et/ou travail sur place (écrit et/ou oral)

**UE3**

AR11CU03

**MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS  
 PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES**

► **AR10CM32 HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM)**

LISE LERICHOME & ELISE KOERING / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

**Avant-gardes et Modernité au début du XX<sup>e</sup> siècle**

**Contenus :** *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche de l'émergence et des développements de la modernité au sein des avant-gardes de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.*

• *Arts Plastiques : Ce cours est consacré aux innovations plastiques et aux transformations du statut de l'art développées au début du XX<sup>e</sup> siècle. De la remise en cause de l'idée même de ressemblance (Quête du champ coloré chez Matisse ; Epuration des formes par la matière chez Brancusi) à l'intégration du réel dans l'art (Enjeux du Cubisme ; Usages sociaux de la photographie) et de l'art dans le réel (Futurisme, Duchamp, Dada), il s'agit de comprendre les enjeux de la modernité picturale et de repérer au sein des avant-gardes artistiques la genèse de problématiques centrales dans l'art du XX<sup>e</sup> siècle (comme la notion de répétition et la stratégie du collage). Conçu sous la forme d'une réflexion sur l'évolution des régimes de représentation (modes de construction et de perception du réel, relation du spectateur à l'œuvre), ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux modalités d'écriture et de restitution de l'histoire.*

• *Design*: Ce cours cherche à ré-historiciser la naissance de l'intérieur moderne ou comment des architectes, des plasticiens et des artistes ont tenté de mécaniser, colorer et enfin libérer ce que Rietveld identifie comme « tout espace délimité par des murs ». Discipline hybride, l'histoire du design nous pousse à reconsidérer d'un œil différent nombre de productions et d'événements de l'Exposition universelle de 1851 à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Bien que ces deux bornes temporelles définissent le cadre de notre cours, nous nous intéressons plus spécifiquement aux avancées du début du siècle en Allemagne (Deutscher Werkbund, Sachplakat, Bauhaus), en Hollande (De Stijl) mais aussi en France, en Espagne et aux États-Unis.

**Objectifs (connaissances & compétences)** : Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Parvenir à identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque moderne.

Modalités d'évaluation : CC : moyennes des épreuves écrites et orales (minimum de 2 évaluations - maximum : 4 évaluations). Épreuves communes avec le Td de Théorie des arts visuels. - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie succincte :

- *Histoire de l'art moderne : de l'impressionnisme à nos jours*, Paris, Flammarion, 1989.
- Denys RIOU, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, 2000.
- Jean-Paul BOUILLON, Paul-Louis RINUÿ, Antoine BAUDIN, *L'art du XX<sup>e</sup> siècle : 1900-1939*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1996.
- Reyner BANHAM, *Théorie et design à l'ère industrielle*, Orléans, HYX, 2009 (1960).
- Anne BONY, *Le design : histoire, principaux courants, grandes figures*, Paris, Larousse, 2008.
- Alexandre MIDAL, *Design. Introduction à l'histoire d'une discipline*, Paris, Pocket, 2009.

### ► AR10CM33 ESTHÉTIQUE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 12H CM) WILFRIED LAFORGE / 2H CM TOUS LES 15 JOURS

**Contenus** : Ce cours magistral sera essentiellement consacré à la réactivation du concept antique de mimésis dans l'esthétique contemporaine et, en amont, dans diverses formes et pratiques artistiques qui se sont développées au sein des avant-gardes. Nous nous demanderons de quelle manière le rapport entre art et nature se rejoue dans l'art moderne : comment le concept de mimésis est-il renouvelé par la photographie, le passage à l'abstraction, la naissance des arts numériques ? Selon quelles modalités est-il déplacé par les artistes (Van Doesburg, Mondrian, Haacke...) vers une forme de mimésis aristotélicienne – liée à la fiction – et une imitation de la vie sur un modèle deweyen (Kaprow) ?

**Objectifs (connaissances & compétences)** : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design de l'antiquité au XIX<sup>ème</sup> s. Comprendre situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC et CG : épreuve écrite 2h

Épreuves de substitution : CC et CG : épreuve de même nature

Convocation : avec convocation

Session de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie :

- CAUQUELIN, Anne, *Les théories de l'art*, Paris, P.U.F, 2010.
- HARRISON, Charles, et WOOD, Paul, *Art en théorie 1900-1990*, Paris, Hazan, 2007.
- JIMENEZ, Marc, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, Gallimard, 1997.

- LENOIR, Béatrice, *L'œuvre d'art*, Paris, Flammarion, 1999.
- LESCOURRET, Marie-Anne, *Introduction à l'esthétique*, Paris, Flammarion, 2002.
- MORIZOT, Jacques, et POUIVER, Roger, *L'esthétique contemporaine, art, représentation, et fiction*, Paris, Vrin, 2005.
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *L'art de l'âge moderne, l'esthétique du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 2002.

► **AR10CM34 ÉTUDE DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)**

AURÉLIE ARENA, MAXIME FAVARD ET PASCALE SAARBACH / 2 GROUPES / 1H30 TD HEB-DOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Avant-gardes et Modernité au début du XX<sup>e</sup> siècle**

**Contenus :** *Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celles du design et de l'architecture, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM. — Arts Plastiques : Ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux différents types de discours sur l'art, à travers un corpus de textes constitué à la fois de manifestes, d'écrits d'artistes, de documents d'archives et de synthèses historiques publiées dans des catalogues d'expositions ou dans des ouvrages théoriques. L'étude de ces textes permettra de soulever des questions transversales relatives au processus de création de l'œuvre (Matisse, Brancusi, Duchamp), aux formes de son énonciation (manifestes futuristes et dadaïstes), à sa circulation (Brancusi), à sa relecture (le dadaïsme par Theo Van Doesburg) et à l'interprétation de ses sources. — Design : Nous reviendrons sur les grandes étapes de la naissance du design grâce aux travaux de personnalités exceptionnelles (Adolf Loos, Peter Behrens, Walter Gropius, Gerrit Rietveld, Le Corbusier, Raymond Loewy etc.) en évoquant leurs contextes de création et les discours qu'ils ont pu porter sur les premières avant-gardes du siècle. Les textes proposés vont ainsi nous permettre de préciser certaines problématiques (naissance du fonctionnalisme, notion d'objet-type, etc.) étudiées lors du CM. — L'alternance des textes d'art plastique et de design doit permettre à l'étudiant de tisser des passerelles entre des courants artistiques européens qui tendent à renouveler les supports et les modes de représentation, de même que les méthodes d'enseignement et de production de l'œuvre au début du XX<sup>e</sup> siècle.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Parvenir à identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque moderne.*

Modalités d'évaluation : CC : moyennes des épreuves écrites et orales (minimum de 2 évaluations - maximum : 4 évaluations). Épreuves communes avec le Td de Théorie des arts visuels. - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

Session de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie succincte :

- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en Théorie, 1909-1990*, Paris, Hazan, 1997.
- *Debout sur la cime du monde*, Paris, Dilecta, 2009 (anthologie des manifestes futuristes).
- Richard HUELSENBECK, GIROUD Michel, *Almanach Dada*, Dijon, Les Presses du réel, 2005.
- Ulrich Conrads, *Programmes et manifestes de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Éditions de la Villette, 1991
- Kenneth Frampton, *L'architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Thames & Hudson, 2006 (1980).

► **AR10CM35 PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN (COEF. 1 / 18H CM)**

MAXIME FAVARD & THIBAUT HONORÉ / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

**Contenus :** Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier différentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politiques ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XXème siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art et du design à l'époque contemporaine.

Modalités d'évaluation : CC et CG : une épreuve écrite de 2h  
Épreuves de substitution : CC et CG : épreuve de même nature  
Convocation : avec convocation  
Session de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie succincte :

- ARCHER Michael, *L'art depuis 1960*, Paris, Thames & Hudson Ltd, 1998. (Nouvelle édition 2002).
- HONNEF Klaus, *L'art contemporain*, Cologne, Benedikt Taschen, 1990.
- Edward LUCIE-SMITH, *L'art aujourd'hui*, Paris, Phaidon, 1995. (Nouvelle édition 2002).
- Catherine MILLET, *L'art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987. (Nouvelle édition 1999).
- Isabelle DE MAISON ROUGE, *L'art contemporain*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2006.
- DESIGN : DE NOBLET Jocelyn - *Design, miroir du siècle*, Flammarion, 1993.
- FIEEL Charlotte & Peter, *Design now !*, Taschen, 2007.
- FIEEL Charlotte & Peter, *Design du 20<sup>ème</sup> siècle*, Taschen, 2007.
- GUIDOT Raymond, *Design carrefour des Arts*, Flammarion, 2003.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design de 1940 à nos jours*, Hazan, 2005.
- Abraham A. MOLES, *L'image, communication fonctionnelle*, Casterman éd.
- *BC Graphisme anglais de 1987 à 1997*, WHY NOT, BC, 1998.
- HYLAND Angus & KING Emily, *Identités graphiques & culturelles*, Pyramid, 2006.
- MOLLERUP Per, *Images de marques - identité visuelle des marques : histoire et typologie*, Phaidon, 2005.
- WLASSIKOFF MICHEL Pierre, *Histoire du Graphisme en France*, Les Arts Décoratifs, 2005.

.....  
Session de rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les contenus et connaissances visés par les enseignements de l'UE. Durée : 3h

## MAJEURE DISCIPLINAIRE RECHERCHE : THÉORIE ET PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

### COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Approfondissement de l'articulation théorie/pratique: A partir de l'étude d'œuvres d'art relatives à des champs artistiques spécifiques, ces ateliers visent à développer des compétences analytiques (orales et écrites) et favorisent des expériences pratiques liées à l'interprétation et à la réappropriation de modèles proposés. Ces démarches permettront également de développer la méthodologie de la recherche en arts plastique par l'articulation d'une création artistique en lien avec une production textuelle.

Ces cours prépareront à l'atelier-séminaire de L3 dont l'articulation pratique/ théorie est au cœur des études d'arts plastiques à l'université. Il s'agit de comprendre en L2 dans le cadre de cette majeure disciplinaire « recherche » cette articulation qui est spécifique aux arts plastiques et en particulier de saisir que l'une comme l'autre s'élaborent simultanément et interagissent de façon complexe.

Les deux cours se présentent comme des laboratoires de recherche où les démarches individuelles sont appuyées par des réflexions, informations et débats collectifs.

### ► AR11CM42 ANALYSE/INTERPRÉTATION (COEF. 1 / 12H CM & 18H TD)

2 GROUPES (1H CM ET 1H30 TD HEBDOMADAIRE)

UNE ACTIVITE AU CHOIX PARMIS LES DEUX PROPOSEES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Les cours se partagent entre théorie et pratique (50/50 %) et visent à développer l'esprit d'analyse, tout comme le regard critique de l'étudiant sur sa propre production plastique. Ils donneront des outils et des méthodes d'analyse et d'interprétation. Etudier des œuvres appartenant au champ de la pratique choisie, d'en connaître le vocabulaire, les techniques et l'histoire, mais surtout d'en comprendre et formuler les enjeux à la fois théoriquement, mais aussi plastiquement, c'est la visée principale de ce cours. — Chaque groupe fera l'étude d'œuvres différentes (dont la moitié produites durant les 30 dernières années), pour en réaliser d'une part des analyses orales et écrites (exposés, dossiers) de ces démarches artistiques, de leur lien au contexte de leur élaboration, de leurs enjeux sémiotiques, mais aussi techniques, formels, plastiques. D'autre part, les étudiants seront amenés à élaborer des productions plastiques personnelles en lien avec les œuvres et démarches étudiées, en proposant une prise de distance, un regard critique sur ces dernières. — Dans le cadre des cours « pratiques bidimensionnelles » et « pratiques tridimensionnelles », un ou deux déplacements sont envisagés pour confronter les étudiants à la présence des œuvres à analyser. Une grande partie du cours qui se présente comme un laboratoire de recherche, s'appuie sur un travail de groupe*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissances théoriques, techniques et méthodologiques approfondies dans le domaine choisi ; capacité à expérimenter des dispositifs d'expression et des problématiques variés et à en rendre compte dans le cadre d'analyses orales et écrites.*

Modalités d'évaluation : CC : productions plastiques + oral + dossier de recherche : 3 évaluations CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

▷ CHOIX 1 PRATIQUES BIDIMENTIONNELLES (GRAPHISME ET PEINTURE)  
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE

▷ CHOIX 2 PRATIQUES TRIDIMENTIONNELLES (VOLUME-INSTALLATION)  
OLIVIER CROCITTI

► **AR11CM43 ATELIER RECHERCHE (COEF. 1 / 12H CM & 24H TD)**  
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE & LANIOL ERIC  
3 GROUPES (1H CM ET 2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *L'atelier recherche - qui n'est pas lié à une technique ou une discipline spécifique - se partage en 1/3 de théorie et 2/3 de pratique. Il consiste en une initiation à la recherche en arts plastiques. A partir de la présentation d'un ou de plusieurs exemples concrets de recherche en arts plastiques qui lui sera faite, il s'agira pour l'étudiant de développer des stratégies exploratoires et créatives en atelier de recherche, de développer une démarche et une production personnelle du domaine des arts visuels en lien avec une connaissance profonde, théorique et pratique, des champs abordés. L'étudiant sera amené à produire une recherche personnelle de A à Z selon les exigences universitaires, en articulant pratique et théorie, la production plastique étant accompagnée d'une production textuelle. — En Semestre 3 il s'agira de travailler à partir de thématiques générales dans le cadre desquelles chaque étudiant proposera un axe de recherche personnelle qu'il s'agira de « nourrir » à travers expérimentations plastiques et techniques, lectures, rencontres avec des œuvres etc. afin de la problématiser au fur et à mesure que le semestre avance. Une partie du travail pratique s'effectuera sur place.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Gestion de projets de recherche en arts plastiques. Capacité d'effectuer une recherche dans un domaine des arts plastique articulant histoire, théorie et pratique. Situer sa production plastique au regard de références significatives.*

Modalités d'évaluation : CC : productions plastiques + oral + dossier de recherche : 3 évaluations - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : voir ci-dessous

.....  
**Session de rattrapage :** une épreuve pratique sur place dans l'option choisie : recherches, esquisse et concrétisation. Durée : 8h.



# UE5

AR11CU05

## MAJEURE DISCIPLINAIRE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**

Les deux TD de l'UE 5 proposent un approfondissement de pratique et technique, d'une part dans une pratique fondamentale, celle de la représentation, d'autre part dans une discipline au choix.

### ► AR11CM52 ATELIER REPRÉSENTATION (COEF. 1 / 24H TD)

SYLVAIN BOURRIÈRES & HALEH ZAHEDI / 2 GROUPES / 2H TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite de la formation initiée en L1 et approfondissement de la maîtrise de modes et techniques de représentation diversifiés. Le cours alterne les séances de notations brèves (Croquis, esquisses) avec des séances d'observations approfondies, à partir de référents objets et images. Le travail porte à la fois sur ce qui qualifie le désigné, la désignation et le désignant. À partir des acquis de représentation de la première année (maîtrise des proportions, de la perspective, du rendu du volume, des ombres, des matériaux, des effets de textures et de la transparence) que l'on affirmera, on développera la capacité à organiser et à composer dans le champ de la feuille, ainsi que l'expressivité graphique (variations dans le traitement et le degré d'iconicité).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approfondissement et développement des acquis du L1 en représentation ; mise en œuvre de codes, techniques et factures personnelles.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations (maximum)

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : voir-dessous

### ► AR11CM53 ATELIER AU CHOIX (PEINTURE, SCULPTURE, GRAPHISME) (COEF. 1 / 24H TD)

2 GROUPES / 2H TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** L'étudiant est invité à choisir un cours parmi deux propositions : volume ou narrations figuratives. S'agissant d'un atelier de pratique, chaque groupe sera amené à expérimenter des techniques et des modes de production relatifs à la discipline. Travail en atelier sur place et production hors cours.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approfondissement ou découverte d'une pratique d'expression plastique fondamentale.

▷ CHOIX 1 ATELIER SCULPTURE  
DANIEL DEPOUTOT

▷ CHOIX 2 ATELIER NARRATIONS FIGURATIVES : BANDE DESSINÉE  
FRÉDÉRIC VERRY

**Contenus :** Au premier semestre, on travaillera sur la bande dessinée en tâchant d'en explorer les potentialités plastiques et narratives. Dessin, mais aussi peinture, photo, collages, techniques mixtes ; figuratif ou abstrait ; récit conventionnel ou expérimental constitueront nos outils pour mener à bien des séries d'exercices sous contraintes, ainsi qu'un projet de plus grande envergure qui devra aboutir à la réalisation d'une petite auto-édition. On prendra aussi le temps de faire un parcours historique et thématique dans l'histoire de la bande dessinée, des origines officielles avec Töpffer jusqu'aux expérimentations plus contemporaines avec les éditions Frémok.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquérir des repères historiques et esthétiques dans l'histoire de la bande dessinée. Comprendre les enjeux plastiques, sémantiques et théoriques de la construction d'un récit en images fixes. Savoir mener à bien un projet d'auto-édition, de la conception des planches jusqu'à leur reproduction et à la constitution d'un fanzine.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations (maximum)

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : voir ci-dessous

.....  
Session de rattrapage : Une épreuve pratique sur place : recherches, esquisse et concrétisation. Durée : 4h.

**UE6**

AR11CU06

## **OPTION : OUVERTURE** **PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX**

► **AR11CM61 ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO, VIDÉO, INFOGRAPHIE, GRAVURE.. (COEF. 1 / 18H TD)**  
3 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** L'étudiant est invité à choisir un atelier parmi les quatre proposés : Photographie, vidéo, infographie ou gravure. Il lui est proposé d'expérimenter différents techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres). Travail en atelier sur place et production hors cours.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approfondissement ou découverte d'une discipline au choix. Perfectionnement technique et pratique d'une discipline ou ouverture vers une discipline complémentaire.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations(maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : dossier complémentaire portant sur les compétences pratiques visées par l'atelier choisi.



- ▷ CHOIX 1      ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO  
                    GUILLAUME GREFF
  
- ▷ CHOIX 2      ATELIER COMPLÉMENTAIRE : VIDÉO ET MULTIMÉDIA (SOUS RESERVE)  
                    BAPTISTE PÉRILLE
  
- ▷ CHOIX 3      ATELIER COMPLÉMENTAIRE : GRAVURE  
                    MEYER CHRISTOPHE
  
- ▷ CHOIX 4      ATELIER DESIGN AU CHOIX (PARCOURS DESIGN)  
                    (VOIR VOLUME HORAIRE DE L'ATELIER CHOISI)

Voir modalités du TD dans le parcours design

**Contenus :** *Autre option (se substituant aux précédentes) - voir les choix d'ateliers possibles avec le responsable du parcours design*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir parcours design.*

Modalités d'évaluation : définies dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

► **AR11CM62      AUTRE CHOIX PARI LISTE UNIVERSITAIRE S3 L2**

VOIR LIVRET GUIDE DE LA COMPOSANTE ASSURANT L'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION CHOISIE

Assiduité définie par la composante concernée

**Contenus :** *Option (se substituant aux précédentes) et choisie en fonction du projet personnel ou professionnel de l'étudiant.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *définies par la composante concernée.*

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée



# L2S4 *Arts plastiques*

LICENCE QUATRIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : FRÉDÉRIC VERRY

## UE1

AR11DU01

### LVE ET INFORMATIQUE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX



#### LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

GÉRÉ PAR LE CRAL

**Contenus :** Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation / Épreuves de substitution / Convocation : Définies par le CRAL



#### PRÉPARATION C2I (OPTIONNEL) (COEF. 1)

NON OBLIGATOIRE

Préparation au C2i (voir informations données au semestre précédent).

Modalités d'évaluation : préparation et réussite aux épreuves du C2i non évaluée

Bibliographie succincte : <https://c2i.unistra.fr/>

## UE2

AR11DU02

### PRÉPROFESSIONNELLE : ORIENTATION ET SOUTIEN PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES



#### AR11DM22 CONNAISSANCES "MONDE PROFESSIONNEL" (COEF. 1 / 12H TD).

FRÉDÉRIC VERRY / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Dans le cadre des cours de TD, l'étudiant élaborera les orientations possibles de son projet professionnel, cherchera les informations nécessaires pour son élaboration. En fonction de ses choix, il sera amené à élaborer un dossier relatif à l'obtention d'un stage (liste des instances professionnelles concernées, lettre de motivation, cv etc.). Le stage sera à effectuer en L3.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** suite et approfondissement du S3.

Modalités d'évaluation : CC : dossier - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11DM23 RENFORCEMENT (COEF. 2 / 12H TD)**  
VALÉRIE ETTER & SYLVAIN BOURRIÈRES / 2 GROUPES / 2H TD TOUS LES 15 JOURS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Mise à niveau et renforcement dans les activités pratiques ou théoriques du cursus. L'étudiant choisira son activité en fonction de ses résultats du L1 et du domaine dans lequel il rencontre le plus de difficultés.

• *Activités pratiques :* Cours portant sur l'étude des techniques fondamentales et des œuvres relevant de la spécialité enseignée. Travaux d'expérimentation et de création en deux et trois dimensions sur place ou hors atelier.

• *Activités théoriques :* reprise des fondamentaux d'une activité théorique tels l'organisation d'une pensée et articulation de celle-ci à des références, l'argumentation et le développement d'une réflexion en partie à partir de questions soulevées dans les cours théoriques du L2 arts plastiques.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Renforcement des fondamentaux de la discipline ; aptitude à répondre aux exigences méthodologiques, techniques, réflexives du niveau selon dans la discipline.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices du semestre (6 notes maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : activités pratiques : une épreuve (travail sur place et/ou dossier) - activités théoriques : Dossier et/ou travail sur place (écrit et/ou oral)

► **AR11DM24 ANALYSE ET EXPRESSION ÉCRITE & ORALE (COEF. 2 / 18H TD)**  
VALÉRIE ETTER / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite des activités du S3. L'accent sera davantage mis sur les qualités expressives du discours écrit et oral.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** renforcement des capacités d'analyse et des compétences rédactionnelles, notamment dans la dimension expressive du discours écrit et oral.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices du semestre (6 notes maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Session de rattrapage : activités pratiques : une épreuve (travail sur place et/ou dossier) - activités théoriques : Dossier et/ou travail sur place (écrit et/ou oral)

**MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES**

► **AR10DM32 HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM)**

ELISE KOERING & LISE LERICHOMME / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

« En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »

**Contenus :** *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche des grandes problématiques qui ont façonné les arts visuels après 1945.*

• *Arts Plastiques : Ce CM porte sur l'art des années 1960 et 1970. Du Pop art au Happening, du Land art à l'Art conceptuel, de la Performance à l'Art vidéo, il s'agit d'examiner les modalités par lesquelles les artistes dématérialisent l'art tout en recourant à divers médias afin de produire des traces de leurs œuvres. Ce cours, qui vise à interroger la façon dont les artistes questionnent l'espace physique, psychologique, politique, social et institutionnel de l'époque, permet de souligner le dialogue entretenu par l'art des années 1960-70 avec les avant-gardes du début du siècle.*

• *Design : Afin d'aborder les périodes de l'Entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses nous questionnons trois notions : la modernité et ses adaptations (Alvar Aalto, Charles et Ray Eames, Eero Saarinen), l'environnement organique et hyperfonctionnel (Colombo, Panton, Paulin) et la radicalité (Branzi, Mendini, Ponti). Les trois thèmes se mêlent et se répondent tout au long des cours nous permettant ainsi de cartographier la production d'une nouvelle profession : designer. Au-delà des meubles phares du design d'après-guerre, nous nous intéresserons aux techniques, ainsi qu'aux modes de production et de diffusion de ces objets.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Suite et complément du S3 : Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XXème s. Capacités d'analyse et rédactionnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : moyennes des épreuves écrites et orales (minimum de 2 évaluations - maximum : 4 évaluations). Épreuves communes avec le Td de Théorie des arts visuels.

- CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : voir TD Théorie des arts visuels - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie succincte :

- Michael ARCHER, *L'Art depuis 1960*, Paris, Thames and Hudson, 1997.
- Philippe DAGEN, François HAMON (dir.), *Epoque contemporaine. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 2011.
- Daniel SOUTIF (dir.), *L'art du XX<sup>e</sup> siècle : de l'art moderne à l'art contemporain, 1939-2002*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.
- Serge GUILBAULT, *Comment New York vola l'idée d'art moderne*, Nîmes, Chambon, 1983.
- Raymond GUIDOT, *Histoire du design de 1940 à nos jours*. Paris, Hazan, 2004.
- Ásdís ÓLAFSDÓTTIR, *Le mobilier d'Alvar Aalto dans l'espace et dans le temps : la diffusion internationale du design 1920-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Joe COLOMBO : *l'invention du futur* (cat. expo.), Weil am Rhein, Vitra Design Museum, 2007.
- Jean-Louis MAUBANT, Frédéric MIGAYROU, *Architecture radicale* (cat. expo.), Villeurbanne, Institut d'art contemporain, 2001.
- Michael ARCHER, *L'Art depuis 1960*, Paris, Thames and Hudson, 1997.

► **AR10DM33 ESTHÉTIQUE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 12H CM)**

CORINE PENCENAT / 2H CM TOUS LES 15 JOURS

**Contenus :** La seconde partie du semestre portera sur le motif hégélien de la mort de l'art et ses reprises modernistes (Danto, Dewey), autrement dit sur la manière dont les artistes ont fait dévier les forces productives de ce que nous appelons « art ». Dans ce cadre, il faudra aborder la question de la chute du système des Beaux-Arts et celle du changement paradigmatique qui, dans la théorie de l'art, en résulte. La mise au travail de cette problématique sera en outre l'occasion de revenir sur l'opération laocoonique lessingienne et sur l'ensemble des notions liées aux interactions entre les arts – notamment via la notion aristotélicienne d'altération générique.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite et complément du S3 : Connaissances des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design ; Comprendre, situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC + CG : épreuve écrite 2h  
Épreuves de substitution : CC + CG : épreuve de même nature  
Convocation : avec convocation  
Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie : voir semestre 1

► **AR10DM34 ÉTUDE DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)**

AURÉLIE ARENA, MAXIME FAVARD, LISE LERICHOMME & PASCALE SAARBACH / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Étude de textes « En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »**

**Contenus :** Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celle du design, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM. — Arts Plastiques : Les textes sélectionnés permettront d'aborder de nouvelles questions transversales : le passage de la théorie moderniste à la théorie postmoderniste (Greenberg, Krauss), les nouvelles modalités de présentation de l'œuvre (dans la galerie et dans « le champ élargi » de la sculpture), la relation entre l'art vidéo et la télévision (Mac Luhan, Françoise Parfait) et les enjeux théoriques et artistiques du féminisme (Laura Mulvey, Lucy R. Lippard). La réflexion permettra d'observer la place croissante des sciences humaines et sociales au sein de la théorie de l'art. — Design : Si les CM se concentrent sur des personnalités d'exception, les TD du second semestre nous permettront d'identifier des lames de fond qui vont marquer de leurs empreintes le design industriel (Formes Utiles, l'Ecole d'Ulm). Laissant de côté la question du mobilier, nous nous intéresserons à des objets du quotidien et à des moyens de transport types de la société de consommation.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des textes, auteurs et problématiques majeurs de l'histoire de l'art et du design du début du XX<sup>e</sup> siècle ; Recherches bibliographiques, analyse et synthèses de texte, mises en perspective des écrits et œuvres dans le cadre du programme.

Modalités d'évaluation : CC : moyennes des épreuves écrites et orales (minimum de 2 évaluations - maximum : 4 évaluations). Épreuves communes avec le Td de Théorie des arts visuels. - CG : communiqué à la rentrée  
Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation  
Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous





Bibliographie succincte :

- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en Théorie, 1909-1990*, Paris, Hazan, 1997.
- Clement GREENBERG, *Art et culture : essais critiques*, Paris, Macula, 1988.
- Rosalind KRAUSS, *L'Originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993.
- Claude GINTZ (éd.), *Regards sur l'art américain des années soixante : anthologie critique*, Le Vesinet, Territoires, 1979.
- Fabienne DUMONT (éd.), *La rébellion du deuxième sexe*, Dijon, Les presses du réel, 2011.
- Andrea BRANZI, *No-stop city : Archizoom associati*, Orléans, HYX, 2006.
- Centre de création industrielle, *L'École d'Ulm, textes et manifestes* (cat. expo.), Paris, Centre Georges Pompidou, 1988.
- Jocelyne Le BŒUF, Jacques Viénot (1893-1959) : *pionnier de l'esthétique industrielle en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

### ► AR10DM35 PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN (COEF. 1 / 18H CM)

MAXIME FAVARD & THIBAUT HONORÉ / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

**Contenus :** Suite du S3. Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier différentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politisées ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XXème siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque contemporaine.

Modalités d'évaluation : CC + CG : épreuve écrite 2h

Épreuves de substitution : CC+ CG : épreuve de même

Convocation : avec convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

Bibliographie succincte : voir semestre précédent

Épreuve de rattrapage : une épreuve écrite transversales portant sur les contenus et connaissances visés par l'UE. Durée : 3h

# UE4

AR11DU04

## MAJEUR DISCIPLINAIRE RECHERCHE : THÉORIE ET PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Suite du S3 : Approfondissement de l'articulation théorie/pratique: A partir de l'étude d'œuvres d'art relatives à des champs artistiques spécifiques, ces ateliers visent à développer des compétences analytiques (orales et écrites) et favoriseront des expériences pratiques liées à l'interprétation et à la réappropriation de modèles proposés.

Ces démarches permettront également de développer la méthodologie de la recherche en arts plastique par l'articulation d'une création artistique en lien avec une production textuelle. Les deux cours (AR11DM42 et AR11DM43) prépareront à l'atelier-séminaire de L3 dont l'articulation pratique/ théorie est au cœur des études d'arts plastiques à l'université.

Il s'agit de comprendre en L2 dans le cadre de cette majeure disciplinaire « recherche » cette articulation théorie/pratique spécifique aux arts plastiques et en particulier de saisir que l'une comme l'autre, elles ne s'illustrent ni s'expliquent simplement, mais « poussent » ensemble, c'est-à-dire s'élaborent simultanément, s'entremêlant de façon complexe.

Les deux cours se présentent comme des laboratoires de recherche où les démarches individuelles sont appuyées par des réflexions, informations, débats de groupe.

### ► **AR11DM42 ANALYSE/INTERPRÉTATION (COEF. 1 / 12H CM & 18H TD)**

1 GROUPE (1H CM ET 1H30 TD HEBDOMADAIRE)

UN ATELIER AU CHOIX

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite du S3 : Le cours de pratiques du graphisme disparaît en S4. Les étudiants se distribuent sur les deux cours de pratiques bi- et tridimensionnelles. — Les cours se partagent entre théorie et pratique (50/50 %) et visent à développer l'esprit d'analyse, tout comme le regard critique de l'étudiant sur sa propre production plastique. Ils donneront des outils et des méthodes d'analyse et d'interprétation. Etudier des œuvres appartenant au champ de la pratique choisie, en connaître le vocabulaire, les techniques et l'histoire, mais surtout d'en comprendre et formuler les enjeux à la fois théoriquement, mais aussi plastiquement, c'est la visée principale de ce cours. — Chaque groupe fera l'étude d'œuvres différentes (dont la moitié produites durant les 30 dernières années), pour en réaliser d'une part des analyses orales et écrites (exposés, dossiers) de ces démarches artistiques, de leur lien au contexte de leur élaboration, de leurs enjeux sémiotiques, mais aussi techniques, formels, plastiques. D'autre part, les étudiants seront amenés à élaborer des productions plastiques personnelles en lien avec les œuvres et démarches étudiées, en proposant une prise de distance, un regard critique sur ces dernières. — Dans le cadre des cours « pratiques picturales » et « pratiques tridimensionnelles », un ou deux déplacements sont envisagés pour confronter les étudiants à la présence des œuvres à analyser. Une grande partie du cours qui se présente comme un laboratoire de recherche, s'appuie sur un travail de groupe.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissances théoriques, techniques et méthodologiques approfondies dans le domaine choisi ; capacité à expérimenter des dispositifs d'expression et des problématiques variés et à en rendre compte dans le cadre d'analyses orales et écrites.

Modalités d'évaluation : CC : productions plastiques + oral + dossier de recherche : 3 évaluations - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

▷ CHOIX 1 PRATIQUES BIDIMENSIONNELLES (GRAPHISME& PEINTURE)  
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE

▷ CHOIX 2 PRATIQUES TRIDIMENSIONNELLES SCULPTURE & INSTALLATIONS  
GATTINGER KATRIN



► **AR11DM43 ATELIER RECHERCHE (COEF. 1 / 24H TD)**  
VERRY FRÉDÉRIC & BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE / 2 GROUPES  
(1H CM ET 2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *L'atelier recherche - qui n'est pas lié à une technique ou une discipline spécifique - se partage en 1/3 de théorie et 2/3 de pratique. Il consiste en une initiation à la recherche en arts plastiques. A partir de la présentation d'un ou de plusieurs exemples concrets de recherche en arts plastiques qui lui sera faite, il s'agira pour l'étudiant de développer des stratégies exploratoires et créatives en atelier de recherche, de développer une démarche et une production personnelle du domaine des arts visuels en lien avec une connaissance profonde, théorique et pratique, des champs abordés. L'étudiant sera amené à produire une recherche personnelle de A à Z selon les exigences universitaires, en articulant pratique et théorie, la production plastique étant accompagnée d'une production textuelle. — En Semestre 4, à partir d'un cadre thématique commun au groupe, les étudiants travailleront sur des axes de recherche individuels. Une application des acquis de S3 est demandée, notamment une maîtrise de la présentation des recherches pratiques articulées à des recherches théoriques et une connaissance de la méthodologie universitaire (ricHESS Jean-Louise et approfondissement des expérimentations pratiques, contextualisation de la démarche, appuis théoriques référentiels, clarté de la formulation, bibliographie).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *suite et approfondissement du S3 : Gestion de projets de recherche en arts plastiques ; Capacité d'effectuer une recherche dans un domaine des arts plastique articulant histoire, théorie et pratique. Situer sa production plastique au regard de références significatives.*

Modalités d'évaluation : CC : productions plastiques + oral + dossier de recherche : 3 évaluations - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

---

Épreuve de rattrapage : une épreuve pratique sur place dans l'option choisie : recherches, esquisses et concrétisation. Durée : 8h

**UE5**

AR11DU05

**MAJEURE DISCIPLINAIRE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES****COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**

*Les deux cours de l'UE5 proposent un approfondissement de pratique et technique, d'une part dans une pratique fondamentale, celle de la représentation, d'autre part dans une discipline au choix.*

► **AR11DM52 ATELIER REPRÉSENTATION (COEF. 1 / 24H TD)**  
FRÉDÉRIC VERRY / 2 GROUPES / 2H TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Ce cours vise à élargir la maîtrise de modes et techniques de représentation diversifiées. – Les orientations du semestre précédent (composition et expressivité) seront poursuivies et viseront à l'approfondissement des écritures personnelles. On aboutira à des travaux d'observation et d'expression plus libres à partir de référents qui présenteront des difficultés de rendu soit par leur complexité ou leur extrême simplicité. Les solutions techniques devront être recherchées et adaptées en fonction des problèmes de représentation posés.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *approfondissement et développement des acquis du S3 en représentation ; mise en œuvre de codes, techniques et factures personnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations (maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

► **AR11DM53 ATELIER AU CHOIX (COEF. 1 / 24H TD)**  
2H TD HEBDOMADAIRES - LE DIRECTEUR DES ÉTUDES PRÉCISERA EN DÉBUT DE SEMESTRE LES ATELIERS OUVERTS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Suite du S3 : L'étudiant est invité à choisir un cours entre deux propositions : volume ou narrations figuratives. S'agissant d'un atelier de pratique, chaque groupe sera amené à expérimenter des techniques et des modes de production relatifs à la discipline. Travail en atelier sur place et production hors cours.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Approfondissement ou découverte d'une pratique d'expression plastique fondamentale.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations (maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : voir ci-dessous

▷ **CHOIX 1 ATELIER NARRATIONS FIGURATIVES : NARRATION ET ARTS PLASTIQUES**  
FRÉDÉRIC VERRY

**Contenus :** *A partir des acquis du premier semestre, on abordera la narration dans un champ plus élargi. En partant de la séquence d'images fixes, on tentera d'établir un dialogue avec l'espace tridimensionnel : au niveau de l'accrochage (série, constellation), de l'interaction avec d'autres objets (volumes, images animées, sons) ou encore de la forme (livre-objet, livre d'artiste). La contrainte de la cohérence narrative sera d'autant plus difficile à tenir que les propositions seront variées. C'est la raison pour laquelle la réflexion sur les définitions de la narration devra être construite et convaincante. Ces pratiques seront accompagnées par des apports historiques et théoriques, complétant l'histoire de la bande des-*



sinée du premier semestre à la fois par des références antérieures à son invention (enluminures et cycles de fresques) et postérieures (figuration narrative, parcours, installations, etc.).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquérir des repères historiques et théoriques concernant la narration dans la peinture et les pratiques contemporaines. Comprendre les enjeux de la narration dans les arts plastiques à quelques moments-clé de l'histoire de l'art. Savoir monter et défendre une réalisation ambitieuse faisant la preuve de la compréhension de ces enjeux dans l'art contemporain.

▷ CHOIX 2

ATELIER PRATIQUES DU VOLUME

DANIEL DEPOUTOT

Épreuve de rattrapage : une épreuve pratique sur place : recherches, esquisse et concrétisation.  
Durée : 4h

**UE6**

AR11DU06

**OPTION : DÉCOUVERTE ET OUVERTURE  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX**

► AR11DM61

**ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO, VIDÉO, INFOGRAPHIE, GRAVURE . . .  
(COEF. 1 / 18H TD)**

3 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite du S3: L'étudiant est invité à choisir un atelier parmi les quatre proposés : Photographie, vidéo, infographie ou gravure. Il lui est proposé d'expérimenter différents techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres). Travail en atelier sur place et production hors cours.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approfondissement ou découverte d'une discipline au choix. Perfectionnement technique et pratique d'une discipline ou ouverture vers une discipline complémentaire.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des exercices pratiques du semestre: 3 évaluations minimum à 6 évaluations(maximum) - CG : communiquées à la rentrée

Épreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée-

Convocation : sans convocation

Épreuve de rattrapage : dossier complémentaire portant sur les compétences pratiques visées par l'atelier choisi

▷ CHOIX 1

ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO

GUILLAUME GREFF

▷ CHOIX 2      ATELIER COMPLEMENTAIRE : VIDEO & INFOGRAPHIE (SOUS RESERVE)  
BAPTISTE PÉRILLE

▷ CHOIX 3      ATELIER COMPLÉMENTAIRE : GRAVURE  
STÉPHANE MROCZKOWSKI

▷ CHOIX 4      ATELIER DESIGN AU CHOIX (PARCOURS DESIGN)  
(VOIR VOLUME HORAIRE DE L'ATELIER CHOISI)

Voir modalités du TD dans le parcours design

**Contenus :** Autre option (se substituant aux précédentes) - voir les choix d'ateliers possibles avec le responsable du parcours design

**Objectifs (connaissances & compétences) :** voir parcours design.

Modalités d'évaluation : définies dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

► **AR11DM62      AUTRE CHOIX PARI LISTE UNIVERSITAIRE S3 L2**

VOIR LIVRET GUIDE DE LA COMPOSANTE ASSURANT L'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION CHOISIE

Assiduité définie par la composante concernée

**Contenus :** Option (se substituant aux précédentes) et choisie en fonction du projet personnel ou professionnel de l'étudiant.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** définies par la composante concernée.

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée.

# L3S5 *Arts plastiques*

LICENCE CINQUIÈME SEMESTRE  
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : MARIE-ODILE BIRY FÉTIQUE

## UE1

AR11EU01

### LANGUE ET COMMUNICATION PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

#### ► AR10EM11 LANGUE ANGLAISE DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 18H TD)

WELCH SIMON/HEINRICH CATHERINE / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant. Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre aux arts plastiques et exercices appliqués aux contextes artistiques et professionnels). Exercices oraux et écrits ; études de documents audio-visuels relatifs aux contenus disciplinaires.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des enseignements de langue (niveau L4), développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger). maîtrise de l'expression écrite et orale. Préparation aux épreuves du CLEF2.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Rattrapage : une épreuve écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

#### ► AR10EM13 LANGUE ALLEMANDE DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES - SOUS RÉSERVE D'INSCRITS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant. Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre aux arts plastiques et exercices appliqués aux contextes artistiques et professionnels). Exercices oraux et écrits ; études de documents audio-visuels relatifs aux contenus disciplinaires.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des enseignements de langue (niveau L4), développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger). maîtrise de l'expression écrite et orale. Préparation aux épreuves du CLEF2.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Rattrapage : une épreuve écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

## ► AR11 EM10 **EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (APL) (COEF. 1 / 18H TD)**

VALERIE ETTER / CATHERINE HASER / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus:** *Faisant suite à l'enseignement d'analyse et d'expression écrite & orale du L2, cet atelier d'écriture offre un soutien aux activités discursives exigées dans la plupart des modules du semestre et vise au développement des capacités d'expression et de communication de l'étudiant.*

**Objectifs (connaissances & compétences):** *Permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de l'expression écrite et orale dans les principaux domaines de sa formation et favoriser un usage créatif des outils de communication à travers des exercices et thématiques d'écriture et de prise de parole variés.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : définies par le département de langue concerné - CG : communiquées à la rentrée

Rattrapage : une épreuve écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

**UE2**  
AR11EU02

## **PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX**

L'UE de Préprofessionnalisation doit permettre à l'étudiant d'approfondir ou de vérifier les objectifs professionnels envisagés en L2. Les enseignements proposés recouvrent les orientations les plus fréquentes en Arts plastiques : préparation aux concours d'enseignement ; à la méthodologie de la recherche ou initiation aux problématiques théoriques et pratiques liées aux carrières artistiques ou encore initiation & perfectionnement en multi-média. 5 options au choix.

## ► AR11 EM20 **ATELIERS AUX CHOIX (COEF. 1 / 12H TD)**

▷ CHOIX 1

**MÉTIERS DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE**

LISE LERICHOMME / 1 GROUPE / 1H TD HEBDOMADAIRES



L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Pratiques de la médiation culturelle : Connaissance des principaux métiers et acteurs liés à la culture et à la médiation artistique au niveau régional, national et international. Ce TD permet notamment à l'étudiant de faire l'expérience concrète d'un travail d'exposition (conception, montage, gestion, réalisation d'un catalogue, etc.).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Comprendre et maîtriser les principaux enjeux et compétences des métiers de la médiation culturelle et artistique par la rencontre avec des professionnels et l'expérience (création de dossiers, organisation d'expositions et formation à la communication orale, écrite et visuelle).*

Modalités d'évaluation : CC : contribution à un travail d'exposition, dossier et exposé - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

## ▷ CHOIX 2

### MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA CLÉMENT KAM / 1 GROUPE / 1H TD PAR QUINZAINE

(OPTION OUVERTE AUX ÉTUDIANTS D'ARTS DU SPECTACLE, PARCOURS CINÉMA)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Connaissance de la nomenclature des métiers de l'audiovisuel et du multimedia et des nouveaux enjeux liés aux usages du numérique. Recherches et expérimentations sur l'usage de l'audiovisuel et de l'infographie dans les pratiques artistiques contemporaines. Actualisation des connaissances acquises en L1 et L2 ou remise à niveau.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Comprendre et maîtriser les principaux enjeux et compétences des métiers de la médiation culturelle et artistique par la rencontre avec des professionnels et l'expérience (création de dossiers, organisation d'expositions et formation à la communication orale, écrite et visuelle).*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

## ▷ CHOIX 3

### MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT JEAN JÉRÔME / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Problématiques générales de l'enseignement artistique dans l'enseignement secondaire - préparation aux différentes épreuves pratiques et orales des concours.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance du système éducatif, des enjeux de la discipline, Permettre à l'étudiant de préparer en amont son futur concours d'enseignement (Capes ou Agrégation), tant sur le plan pratique que théorique et didactique.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation  
Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation  
Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : programme des concours (<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>)  
Programme des collèges : Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008 ; Programme des Lycées : Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010 et Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

#### ▷ CHOIX 4

#### MÉTIERS DE LA RECHERCHE

#### VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Initiation aux méthodes et enjeux de la recherche en arts plastiques : les orientations artistiques professionnelles et/ou spéculatives et universitaires de la pratique personnelle de l'étudiant.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Favoriser l'orientation professionnelle d'étudiants dont la pratique plastique est affirmée. Leur permettre d'en identifier les problématiques essentielles et les perspectives créatives et spéculatives.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation  
Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation  
Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

#### ▶ AR11EM21

#### OUVERTURE (AUTRE CHOIX)

#### CHOIX D'UNE UE DE 6 CRÉDITS

**Contenus :** *Au choix de l'étudiant, selon la nature et les nécessités de son projet professionnel.*

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée

Bibliographie succincte : définie par la composante concernée

# UE3

AR11EU03

## MAJEURE RECHERCHE SÉMINAIRE ATELIER PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

#### ▶ AR11EM30

#### SÉMINAIRE-ATELIER (COEF. 1 / 6H CM & 30H TD)

LISE LERICHOME & THIBAUT HONORÉ / 4 CM DE 1H30 ET 2 GROUPES DE 2H30 TD  
HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Prérequis :** Réussite de l'UE4 du S4 du L2

**Contenus :** Le séminaire-atelier, préfigurant l'esprit du Master Recherches, s'organise autour d'une thématique proposée par l'enseignant et que l'étudiant aborde sous forme de projet (graphique), de réalisation (plastique) et d'argumentation théorique (textes). Si le projet met en avant les enjeux formels d'un travail singulier, la réalisation plastique confirme ces enjeux par une exposition in situ (libre dans ses médiums), alors que le texte théorique insiste sur les parti pris et références propres à la démarche de l'étudiant. Cours thématique et TD portant : sur la définition et la communication de projets artistiques (dossiers de recherche théorique et identité visuelle et plastique du projet) ; sur la mise en œuvre, l'exposition et la critique de ces projets.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Permettre à l'étudiant d'identifier et d'affirmer la singularité de sa pratique personnelle tout en lui permettant de comprendre l'articulation de celle-ci aux problématiques de la création contemporaine. Développer une méthodologie de la recherche plastique et théorique.

Modalités d'évaluation : CC : élaboration et concrétisation d'un projet, texte théorique (3 évaluations)

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : dossier complémentaire et oral de 20'

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

**UE4**  
AR11EU04

## MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

**COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

Faisant suite aux connaissances acquises en histoire de l'art classique, moderne et contemporain dans les deux premières années de Licence, cette UE propose leur approfondissement par l'étude de problématiques transversales et articulant divers enjeux de l'art contemporain et du design.

### ► AR10EM40 HISTOIRE DE L'ART (ENJEUX DE L'ART CONTEMPORAIN) (COEF. 1 / 18H CM)

LERICHOMME & SOPHIE SUMA / 1H30 CM

La narration dans le design et les arts - Questionnement autour des pratiques contemporaines

**Contenus :** Cet enseignement s'attachera à la narration en tant que source propice à générer des œuvres et des situations artistiques depuis les années quatre-vingt. La narration sera dans un premier temps envisagée en tant que ressort prompt à forger des usages et des expériences esthétiques spécifiques (design et arts plastiques). En dressant une typologie contemporaine des diverses formes narratives nous relèverons quels concepts et récits (qu'ils soient socio-historiques, littéraires, politiques, culturels, critiques...) ont eu une influence marquante pour le champ de la création contemporaine.

*La narration sera également abordée par le prisme des langages plastiques qu'elle a pu générer. Les artistes ont utilisé la portée narrative des artefacts et dispositifs produits par une société donnée afin de souligner les relations entre images, objets et mémoires. Nous décrirons de quelle façon ces langages émergents ont été utilisés afin de doter les objets de significations inédites ou à en faire des « supports de mémoire artificiels ». Une approche thématique plutôt que chronologique permettra d'embrasser un large corpus d'oeuvres représentatives de l'évolution de ces différents enjeux.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment contemporains.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral) - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : avec convocation  
Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : avec convocation  
Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie (communiquée à la rentrée)

#### ► AR10EM41 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 12H CM)

DANIEL PAYOT / 2H CM PAR QUINZAINE

**Contenus :** *Faisant suite au cours d'esthétique de L2, cet enseignement propose une approche des principaux concepts et enjeux qui articulent l'histoire de l'esthétique et des sciences de l'art, et plus particulièrement « Les philosophes de l'art au XXème siècle », de Bergson à Deleuze, en passant par la phénoménologie, la Théorie critique, l'esthétique analytique et les pensées de la déconstruction ; un parcours à travers des essais de théorisations conceptuelles que les mutations radicales des arts depuis la fin du XIXème siècle ne laissent pas indemnes.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Identification et analyse des concepts et des problématiques majeurs qui articulent les champs théoriques et ceux de la création artistique, de l'architecture et du design.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : avec convocation  
Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : avec convocation  
Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

#### ► AR10EM42 ÉTUDES DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)

MARIE HEYDT / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Ce TD, conçu en articulation avec le CM d'histoire de l'art développera les problématiques abordées à travers l'étude d'origines et de formes diverses (écrits d'artistes, travaux d'historiens et de théoriciens, etc.) musées. Certaines séances pourront se tenir au musée. Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.*

**Objectifs (connaissances & compétences):** Approfondir et mettre en perspective les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant aux œuvres et discours des principaux acteurs, critiques et théoriciens de la scène artistique et de l'univers du design.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie (communiquée à la rentrée)

## UE5

AR11EU05

### MAJEURE PRATIQUE : ATELIER PARCOURS ARTS PLASTIQUES

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AUX CHOIX**

Cette UE vise à favoriser la maîtrise d'une écriture singulière, développer les potentialités analytiques et créatives de chacun à partir d'expérimentations et de problématiques variées. Un TD au choix. Changement possible au semestre suivant

#### ► AR11 EM50 ATELIERS AU CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

#### ▷ CHOIX 1

##### PRATIQUES GRAPHIQUES ET PICTURALES

BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

**Contenus :** L'atelier vise au développement d'une pratique personnelle et autonome dans le champs des médiums dits bidimensionnels (peinture, graphisme), tout en insistant sur une part constante d'analyse critique. Par le biais d'incitations multiples, l'étudiant(e) mettra en oeuvre un travail ouvert qui l'invitera à penser ses moyens d'expression en rapport à des usages et des références contemporaines, et en tant que stratégie(s) et dispositif(s) multiples.

**Objectifs (connaissances & compétences):** Développer et maîtriser ses approches graphiques, chromatiques et picturales. Moduler ses outils comme ses supports. Connaître et comprendre les évolutions récentes de ces pratiques dans le champs de l'art contemporain. Savoir justifier ses parti-pris et engager un questionnement sur des thématiques et des incitations proposées.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : une épreuve pratique sur place

Bibliographie succincte : *précisée à la rentrée.*

#### ▷ CHOIX 2

##### VOLUME ET INSTALLATION

OLIVIER CROCITTI / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Cet atelier vise le perfectionnement d'une pratique tridimensionnelle, tant dans sa dimension formelle que dans sa dimension sémantique (analytique).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Sous forme de sujets variés, l'étudiant sera sollicité dans sa pratique comme dans ses intentions de sens. Il saura produire un dispositif de présentation qui valorise sa démarche.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : une épreuve pratique sur place

Bibliographie succincte : *précisée à la rentrée.*

# UE6

AR11EU06

## OUVERTURE : OPTION PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

**COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX**

Initiation ou approfondissement d'une activité pratique complémentaire à celle des ateliers choisis dans l'UE5 et dans la continuité des stages choisis dans les deux premières années. La pratique de cet atelier assure à l'étudiant une formation complète en arts plastiques (capacité à s'exprimer et communiquer dans la plupart des médiums de la discipline). Les ateliers proposés seront ouverts sous condition d'un nombre suffisant d'inscrits. Voir confirmation à la rentrée.

### ► AR11 EM61 ATELIER AUX CHOIX (COEF. 1 / 9H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

#### ▷ CHOIX 1

VIDÉO & MULTIMÉDIA

JOËL THÉRIN / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** *Cet atelier propose d'articuler les usages de l'infographie et de la vidéo à des problématiques de représentation et de création spécifiques aux arts plastiques et parallèles aux domaines de la communication graphique et du webdesign*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Acquérir une maîtrise des outils infographiques et vidéo-graphiques aux fins d'élargir l'expression plastique aux problématiques de la création multimédia (2D).*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : *précisée à la rentrée.*

▷ CHOIX 2

**GRAVURE**

CHRISTOPHE MEYER / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** *Cet atelier est destiné aux étudiants ayant suivi un enseignement d'initiation à la gravure en L1 et/ou L2. Il vise au perfectionnement de ce médium tant dans sa dimension proprement technique que dans son bagage sémantique.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Concevoir et produire un ensemble de tirages attestant d'une maîtrise technique et artistique. Mettre cette création en perspective avec les problématiques actuelles de la gravure et, plus largement des usages contemporain de l'impression et de la reproductibilité.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3

**PHOTOGRAPHIE**

GUILLAUME GREFF / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** *Atelier destiné à une recherche personnelle tant sur le plan de la prise de vue que de sa communication et de sa médiatisation.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Gérer un travail de création photographique dans la totalité de son processus : production d'un corpus d'images cohérentes (prise de vue et tirage(s), mise en espace ou en page, analyse plastique et discursive du projet et médiation.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 4

**ATELIER DESIGN (PARCOURS DESIGN)**

VOIR PROGRAMME DU PARCOURS DESIGN

Assiduité : voir dispositions prévues dans le parcours design

**Contenus :** *Choix d'un atelier dans le cadre des enseignements proposés en L3 Design. ( objet, stylisme, espace, design graphique). Cette option permet de compléter la pratique et le savoir liés à ce domaine connexe.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir les objectifs de l'atelier choisi dans le livret guide du parcours design*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : voir enseignement concerné (Livret design, Arts appliqués, multimédia)

Bibliographie succincte : voir bibliographie du parcours design

► **AR11 EM62 OUVERTURE (CHOIX AUTRE DÉPARTEMENT)**  
VOIR PROGRAMME DE LA COMPOSANTE CONCERNÉE

Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée

**Contenus :** *Choix d'une formation extérieure au département et justifiée par le projet professionnel ou artistique de l'étudiant.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir le livret guide de la composante concernée.*

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée  
Rattrapage : id.



## UE1

AR11FU01

### LANGUE ET COMMUNICATION PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

Suite des enseignements de langue, développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger), maîtrise de l'expression écrite et orale.

► **AR10FM11 LANGUE ANGLAISE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) (COEF. 1 / 18H TD)**  
HEINRICH CATHERINE & WELCH SIMON / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Approfondissement des connaissances acquises en S5 et préparation aux épreuves du CLEF2.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Cf. compétences visées par le CLEF2.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Rattrapage : une épreuves écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR10FM13 LANGUE ALLEMANDE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) (COEF. 1 / 18H TD)**  
NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE - SOUS RÉSERVE D'INSCRITS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Approfondissement des connaissances acquises en S5 et préparation aux épreuves du CLEF2.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Cf. compétences visées par le CLEF2.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Rattrapage : une épreuves écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11 FM10** **EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (APL) (COEF. 1 / 18H TD)**

HASER CATHERINE / 1 GROUPE / 2 TD HEBDOMADAIRE SUR 10 SEMAINES  
ETTER VALERIE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approfondissement des objectifs visés au S5 : permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de l'expression écrite et orale dans les principaux domaines de sa formation et favoriser un usage créatif des outils de communication à travers des exercices et thématiques d'écriture et de prise de parole variés.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : définies par le département de langue concerné - CG : communiqué à la rentrée

Rattrapage : une épreuve écrite permettant de vérifier les acquis de l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

**UE2**

AR11FU02

**PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL  
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX**

Approfondissement des connaissances acquises en S5 ou changement d'orientation.

► **AR11 FM20** **ATELIERS AUX CHOIX (COEF. 1 / 18H TD).**

▷ **CHOIX 1**

**MÉTIERS DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE**

LERICHOMME LISE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Poursuite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : contribution à un travail d'exposition, dossier et exposé - CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ **CHOIX 2**

**MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA  
CLÉMENT KAM / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE**

(OPTION OUVERTE AUX ÉTUDIANTS D'ARTS DU SPECTACLE, PARCOURS CINÉMA)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Poursuite des objectifs visés au S5.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3

**MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT**

**MICHEL DEMANGE / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Poursuite des objectifs visés au S5.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : voir semestre précédent

▷ CHOIX 4

**MÉTIERS DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION ARTISTIQUE**

**FRANÇOISE VINCENT-FÉRIA / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** *Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Poursuite des objectifs visés au S5.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▶ **AR11 FM21**

**OUVERTURE (AUTRE CHOIX)**

**CHOIX D'UNE UE DE 6 CRÉDITS**

Assiduité définie par la composante concernée

**Contenus :** *Au choix de l'étudiant, selon la nature et les nécessités de son projet professionnel.*

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée

Rattrapage : id.

# UE3

AR11FU03

## MAJEURE RECHERCHE SÉMINAIRE ATELIER PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9

► **AR11 FM30 SÉMINAIRE-ATELIER (COEF. 1 / 6H CM & 30H TD)**

FRANÇOISE VINCENT-FERIA ET ÉRIC LANIOL / 4 CM D'1H30 ET 2 GROUPES DE 2H30 TD  
HEBDOMADAIRES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Prérequis :** Réussite de l'UE4 du S4 du L2

**Contenus :** Poursuite et développement des contenus visés au semestre précédent (sur une problématique de recherche différente).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5 : gestion d'un projet personnel dans son articulation théorique et pratique (recherche, développement, argumentations discursives et orales).

Modalités d'évaluation : CC : élaboration et concrétisation d'un projet, texte théorique (3 évaluations)

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : dossier complémentaire et oral de 20'

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

# UE4

AR11FU04

## MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

Les enseignements de cette UE sont mutualisés avec le parcours design. Ils font suite aux objectifs visés au semestre précédent. Les contenus d'enseignement portent, en histoire de l'art sur une problématique transversale différente et, en esthétique, sur la suite du programme proposé en S5

► **AR10 FM40 HISTOIRE DE L'ART (ENJEUX DE L'ART CONTEMPORAIN) (COEF. 1 / 18H CM)**

LISE LERICHOMME & SOPHIE SUMA / 1H30CM

La narration dans le design et les arts - Questionnement autour des pratiques contemporaines

**Contenus :** Suite du CM du semestre précédent.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment pour préparer les étudiants au travail de recherche et de rédaction nécessaires au master.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : avec convocation  
 Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : avec convocation  
 Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie (voir semestre précédent)

► **AR10FM41 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 12H CM)**

DANIEL PAYOT / 2HCM PAR QUINZAINE

**Contenus :** Suite du programme initié au semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

Bibliographie succincte : voir bibliographie du semestre précédent

► **AR10FM42 ÉTUDES DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)**

MARIE HEYDT / 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

**Contenus :** textes en rapport avec le cours d'histoire de l'art (AR10FM40). Corpus précisé à la rentrée

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des enjeux fondamentaux de la théorie de l'art du XX<sup>e</sup> siècle. Capacités d'analyse et d'expression, capacités rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : une épreuve écrite transversale portant sur les connaissances et compétences visées par l'UE - report des moyennes égales ou supérieures à 10 des modules obtenus

**MAJEURE PRATIQUE : ATELIER  
 PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AUX CHOIX**

Suite des objectifs visés au S5. Suivant le projet de l'étudiant, un autre atelier peut être envisagé au S6. Un atelier au choix. Seuls les ateliers regroupant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Voir informations en début de semestre

► **AR11 FM50 ATELIERS AU CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

**PRATIQUES GRAPHIQUES ET PICTURALES**  
MARIE-ODILE BIRY-FETIQUE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

**Contenus :** Suite et développement des enseignements du semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 2

**VOLUME ET INSTALLATION**  
OLIVIER CROCITTI / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

**Contenus :** Suite et développement des enseignements du semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Rattrapage : une épreuve pratique sur place

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

**UE6**

AR11FU06

**OUVERTURE : OPTION**  
**PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

**COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX**

Suite des objectifs visés au S5. Suivant le projet de l'étudiant, un autre atelier peut être envisagé au S6. Un atelier au choix. Seuls les ateliers regroupant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Voir informations en début de semestre.

► **AR11 FM61 ATELIER AUX CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

**VIDÉO & MULTIMÉDIA**  
JOËL THÉRIN / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** Suite et développement des enseignements du semestre précédent.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 2

**GRAVURE**

CHRISTOPHE MEYER / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** Suite et développement des enseignements du semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3

**PHOTOGRAPHIE**

GUILLAUME GREFF / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

**Contenus :** Suite et développement des enseignements du semestre précédent .

**Objectifs (connaissances & compétences) :** LSuite des objectifs visés au S5

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : un dossier complémentaire

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 5

**ATELIER DESIGN (PARCOURS DESIGN)**

**VOIR PROGRAMME DU PARCOURS DESIGN**

Assiduité : voir dispositions prévues dans le parcours design

**Contenus :** Choix d'un atelier dans le cadre des enseignements proposés en L3 Design. ( objet, stylisme, espace, design graphique). Cette option permet de compléter la pratique et le savoir liés à ce domaine connexe.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** voir les objectifs de l'atelier choisi dans le livret guide du parcours design

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Épreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée  
 Convocation : sans convocation  
 Rattrapage : voir enseignement concerné (Livret design, Arts appliqués, multimédia)

Bibliographie succincte : voir bibliographie du parcours design

► **AR11 FM62 OUVERTURE (CHOIX AUTRE DÉPARTEMENT)**  
VOIR PROGRAMME DE LA COMPOSANTE CONCERNÉE

Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée

**Contenus :** *Choix d'une formation extérieure au département et justifiée par le projet professionnel ou artistique de l'étudiant.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir le livret guide de la composante concernée.*

Modalités d'évaluation : Définies par la composante concernée

Bibliographie succincte : voir bibliographie de la formation choisie





# MASTERS ARTS PLASTIQUES CRITIQUE-ESSAIS ENSEIGNEMENT

---

## RESPONSABLE DES MASTERS

LITZLER PIERRE

## MASTER ARTS PLASTIQUES

GATTINGER KATRIN & VINCENT-FERIA FRANÇOISE

## MASTER CRITIQUE-ESSAIS

BÉGOC JANIG

## MASTER ENSEIGNEMENT (CAPES)

WERCKMEISTER FRANÇOIS

## MASTER ENSEIGNEMENT (AGRÉGATION)

DEMANGE MICHEL

## SECRETARIAT

ANNE REYMANN

MARTINE GAULIER

## CONTACTS

PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 29

[arts-visuels@unistra.fr](mailto:arts-visuels@unistra.fr)

03 68 85 68 16

## HORAIRES D'OUVERTURE

9H - 12H

DOMAINE

ARTS  
LETTRES  
LANGUES

## NOMENCLATURE DES MASTERS EN ARTS VISUELS

MENTION

MASTER  
ARTS (VISUELS)  
RESPONSABLE :  
LITZLER PIERRE

SPÉCIALITÉS

MASTER  
ARTS PLASTIQUES

MASTER  
ARTS APPLIQUÉS

MASTERS  
DESIGN

MASTERS  
MULTIMÉDIA

MASTERS ENSEI-  
GNEMENT  
DES ARTS  
PLASTIQUES ET DES  
ARTS APPLIQUÉS  
(MEEF)

•  
•  
•

•  
•  
•

•  
•  
•

•  
•  
•

•  
•  
•

PARCOURS

RECHERCHE  
ARTS PLASTIQUES  
RESPONSABLE :  
GATTINGER KATRIN  
& VINCENT-FERIA FRANÇOISE

PROFESSIONNEL  
COULEUR-  
ARCHITECTURE-  
ESPACE  
RESPONSABLE :  
DENIS STEINMETZ

RECHERCHE  
DESIGN &  
ARCHITECTURE  
RESPONSABLE :  
LITZLER PIERRE

PROFESSIONNEL  
INFOGRAPHIE  
RESPONSABLE :  
BENJAMIN GOULON

CONCOURS  
CAPES  
RESPONSABLES :  
WERCKMEISTER FRANÇOIS -  
STROHM JEAN-FRANÇOIS

PROFESSIONNEL  
CRITIQUE-ESSAIS  
RESPONSABLE :  
BÉGOC JANIG

PROFESSIONNEL  
DESIGN-PROJET  
RESPONSABLE :  
LITZLER PIERRE

PROFESSIONNEL  
AUDIOVISUEL  
RESPONSABLE :  
BENJAMIN GOULON

CONCOURS  
AGRÉGATION  
RESPONSABLE :  
DEMANGE MICHEL

CONCOURS  
CAPET & CAPLP  
RESPONSABLE :  
ROMAIN ERIC - BRINDEAU  
CÉLINE

# les cursus de master en *Arts visuels*

## INFORMATIONS

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le Master Arts visuels propose des enseignements spécifiques aux champs des arts plastiques, des arts appliqués, du design et de l'architecture ainsi que des enseignements communs avec les autres disciplines du master arts.

Dès la 1<sup>ère</sup> année les étudiants déterminent leur spécialité, une orientation dans laquelle ils s'engageront ensuite en 2<sup>e</sup> année de master et qui confirmera ainsi leur projet personnel.

► La 1<sup>ère</sup> année : **six spécialités sont proposées** (semestres M.S1, M.S2) avec des parcours différenciés :

#### 1. Arts plastiques avec deux parcours:

Arts plastiques (recherche) et Critique-essais (professionnel)

#### 2. Arts appliqués avec un parcours

Couleur/Architecture Espace (professionnel)

#### 3. Arts appliqués – Design - Architecture avec deux parcours

- Design et architecture (recherche)
- Design projet (professionnel)

#### 4. Multimédia (professionnel)

#### 5. Enseignement des arts plastiques et des arts appliqués avec quatre parcours:

- Capes (préparation aux épreuves du concours externe)
- Agrégation ( (préparation aux épreuves du concours externe)
- Capet (préparation aux épreuves du concours externe)
- CAPLP ( (préparation aux épreuves du concours externe)

N.B. : Les contenus proposés pour les masters Design, Multimédia et Enseignement des Arts appliqués sont présentés dans le livret guide du parcours design

► La deuxième année prolonge les mêmes spécialités et parcours (semestres M.S3, M.S4)

### OBJECTIFS

Asseoir une compétence pratique alliée à une compétence théorique. Il s'agit donc pour chaque étudiant d'élaborer, en première année, un projet d'étude selon une méthodologie qui se fonde sur des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...), et qui ouvre à la recherche ou au Master professionnel en deuxième année.

**L'orientation recherche** a pour objectif de former à la recherche en arts visuels (arts plastiques ou design et architecture) dans l'esprit d'une articulation entre la théorie et la pratique. Le cursus se constitue sur ces deux axes et les relie dans les structures pédagogiques. Il permet aux étudiants d'élaborer un projet de recherche sur un sujet et une problématique personnelle tout en approfondissant les connaissances spécifiques dans leur

spécialité ainsi que dans leur pratique de l'art. Cette orientation permet d'accéder à la préparation au Doctorat en arts plastiques, design ou architecture.

**L'orientation professionnelle** a pour objectif de former les étudiants à la conception et la réalisation d'un projet professionnalisant qui articule théorie et pratique, savoirs et savoir-faire, dans un contexte spécifique. Ces études visent :

- à développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines
  - à acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche appliquée et travail de conception
  - à former les étudiants aux compétences, approches et méthodes liées à leur projet professionnel approfondi
- L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires, de professionnels, d'artistes et de designers.

**L'orientation enseignement** a pour objectif principal de former les étudiants à la préparation des concours de l'Education Nationale, elle initie au métier d'enseignant par le biais de stages et de formations pédagogiques assurés en collaboration avec l'ESPÉ. Par ailleurs cette orientation propose également une formation à la recherche dans le cadre de séminaires spécifiques (en M2).

## COMPÉTENCES ET MODALITÉS

**Compétences à acquérir** : Les compétences sont celles d'une spécialité duelle par nature, impliquant des connaissances théoriques articulées aux divers domaines de la pratique et de la création en arts visuels contemporains.

**Admission en 1ère année** de master des étudiants titulaires des diplômes suivants : licence Arts, parcours Arts visuels, licence Arts plastiques, licence Arts appliqués, design. Hormis les diplômes énumérés ci-dessus, certains diplômes délivrés par les écoles d'art pourront permettre l'accès en 1ère année de master suite à un avis d'une commission pédagogique qui étudiera le niveau de l'étudiant dans les disciplines théoriques et pratiques. Pour les autres étudiants, l'admission se fera sur examen du dossier par la commission pédagogique.

**Évaluation** : CC intégral. S4 : modalités spécifiques, se reporter aux pages S4. Les étudiants en CG sont tenus d'établir en début de semestre un calendrier de leur présence aux cours et aux épreuves avec le responsable de la formation. Chaque année du master offre 60 crédits ECTS.

**Équivalence concours** : Les candidats non admissibles aux concours de la session 2015 peuvent demander une équivalence avec le M1 sous réserve d'une participation et de résultats satisfaisants à la formation. Il appartient à ces étudiants d'en faire la demande auprès des responsables de la préparation de leur concours.

**Pour l'accès en 2<sup>e</sup> année de Master**, orientation recherche et orientation professionnelle, les étudiants établissent une demande d'admission, comportant un dossier de travaux et un projet de recherche, qui sera examinée par une commission pédagogique.

**Attribution de la Maîtrise** : les étudiants n'étant pas admis en 2<sup>e</sup>me année de Master et ayant validé tout le cursus de la première année peuvent demander à bénéficier de l'obtention du diplôme de Maîtrise. En faire la demande auprès du responsable du parcours et du Master.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation définies et votées par les Conseils de l'Université (voir début de ce livret) s'appliquent naturellement aux cursus de Master du département Arts visuels.

Cependant, et suivant les amendements approuvés par le Conseil d'UFR d'avril 2015, il a été proposé au CFVU plusieurs dérogations au principe de la compensation systématique entre UE.

En conséquence, la réussite de chaque semestre sera subordonnée à l'obtention des notes "planchers" précisées dans le tableau suivant. Ainsi les semestres seront validés à deux conditions : l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE (coefficientés) et l'obtention dans chacune des UE visées ci-dessous de la note minimale qui est indiquée. Cette note minimale a été jugée indispensable pour garantir (*a minima*) les niveaux de compétence et de connaissance certifiés par le diplôme de Master.

#### **MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

<b>CODE UE</b>	<b>NIVEAU DE DIPLÔME</b>	<b>MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE</b>
M1	Arts Plastiques 1er semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M1	Arts Plastiques 2 <sup>e</sup> semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M2	Arts Plastiques 1er semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M2	Arts Plastiques 2 <sup>e</sup> semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE)

#### **MASTER CRITIQUE-ESSAIS**

<b>CODE UE</b>	<b>NIVEAU DE DIPLÔME</b>	<b>MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE</b>
M1	Critique Essais 1er semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M1	Critique Essais 2 <sup>e</sup> semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M2	Critique Essais 1er semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE, sauf UE1)
M2	Critique Essais 2 <sup>e</sup> semestre	10/20 semestre (& 8/20 aux UE)



# M1 S1 *Arts plastiques* *parcours recherche*

MASTER  
PREMIER SEMESTRE  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU M1 :  
GATTINGER KATRIN

**UE1**  
AR1NGUO1

## **LANGUE VIVANTE** **PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES** **COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX**

- **AR1NGM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)**  
SIMON WELCH / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES  
Présence régulière requise.  
**Contenus :** *Langue anglaise appliquée à l'art.*  
**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques.*  
CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : examen sur table ou oral  
Règles de compensation : pas de moyenne minimale  
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée
- **AR1NGM12 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (COEF. 1 / 18H TD) - MUTUALISÉ MASTER DESIGN**  
HASER CATHERINE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES  
Sous réserve de places disponibles  
**Contenus :** *voir le livret guide Design*  
N.B. : ce cours ne donne pas lieu à évaluation
- **AR1NGM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE FRANCAIS : FLE NIVEAU AVANCÉ - (COEF. 1 / 18H TD)**  
CATHERINE HASER / 1 GROUPE / 9 SÉANCES / 2H TD HÉBDOMADAIRE)  
Sous réserve de places disponibles - Présence régulière requise.  
**Contenus :** *Ce cours s'adresse aux étudiants qui souhaitent améliorer leur expression écrite (vocabulaire, syntaxe) et leur connaissance de la méthodologie universitaire (rédaction d'un texte, d'un commentaire, d'un mémoire). Un bon niveau en compréhension et en expression orale est indispensable (test effectué à la rentrée).*  
moyenne des écrits et de la participation orale.
- **AR1NGM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)**  
NIEMÖLLER BERND / 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISÉ)  
Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## ► AR1NGM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)

Contactez le département Langues concerné

Modalités d'évaluation : Règles définies par les parcours ou composantes concernées.

UE « FLE Perfectionnement »

« autre UE » (libre, optionnelle, ..) : concerne les étudiants en situation d'échange international et les étudiants en cursus régulier (L1, L2, L3, M1, M2) qui ne peuvent choisir cette UE que deux fois au cours de leur formation universitaire à l'UDS.

UE réservée aux étudiants non francophones à partir du niveau B1.

Objectif principal : améliorer son niveau de langue en français général et académique. Travail individuel et en sous-groupes sur objectifs personnels et institutionnels.

Volume horaire : 50 heures de travail minimum (12 séances de 2 heures avec un professeur + travail personnel de l'étudiant).

Évaluation continue avec présentation d'un dossier personnel de travail en fin de semestre : 3 crédits ECTS (pour une note  $\geq 10/20$ ).

Inscription\* dans un groupe via l'ENT : ENT >> pédagogie >> langues >> centres de ressources de langues

Il n'y a pas de groupes de niveaux. L'étudiant choisit un groupe compatible avec son emploi du temps. Présence régulière requise.

\* Le nombre de places est limité. L'inscription doit être validée par l'enseignant(e) du groupe choisi, lors de la 1<sup>ère</sup> séance de cours, après vérification des conditions requises : niveau de langue, compatibilité horaire, accord de l'université d'origine (learning agreement),...

# UE2

AR1NGUO2

## FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

### ► AR1NGM22 SÉMINAIRE DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (12H CM & 30H TD)

#### ► SÉMINAIRE DE RECHERCHE (COEF. 3 / 24H TD)

1. GATTINGER KATRIN — 1 GROUPE (2H TD PAR SEMAINE)

2. VINCENT-FERIA FRANÇOISE — 1 GROUPE (2H TD PAR SEMAINE) sous réserve du nombre d'inscrits



Présence régulière requise.

**Contenus :** *Mise en place de structures d'analyses plastiques et théoriques à partir d'une production artistique personnelle.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Compréhension des enjeux pratiques et théoriques de la démarche personnelle en train de se construire et des articulations entre théorie et pratique; la connaissance des liens qui s'établissent entre les différentes productions et celle du contexte d'élaboration de cette pratique, l'enrichissement et l'approfondissement du corpus de référence en relation avec la recherche de l'étudiant appuyés sur des recherches comparatives avec d'autres œuvres du champ élargi de l'art, mais également sur des connaissances historiques; la mise en place d'une réflexion qui passe par un travail d'écriture et de pratique plastique réguliers. Production de textes pour une première formulation de la recherche théorique à présenter en fin du semestre. .*

CC : oral + dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : dossier complémentaire

Session de rattrapage : dossier complémentaire

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : Mémoire(s) de Maîtrise et/ou de Master en arts plastiques (Bibliothèque des arts) lectures de textes théoriques, de catalogues d'exposition, de monographies d'artistes, de revues spécialisées en lien avec la recherche de l'étudiant.



### **MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)**

#### **LISE LÉRICHOMME (2H TD PAR QUINZAINE - MUTUALISÉ)**

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Enjeux et méthodes de la recherche en arts (6 séances).*

1. *Savoir planifier et organiser sa recherche dans le temps et dans l'espace*
2. *Connaître et maîtriser les outils documentaires de la recherche*
3. *Les normes bibliographiques*
4. *La citation des sources*
5. *Savoir définir son projet de recherche*
6. *Savoir élaborer sa problématique de recherche*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage des méthodes et élaboration des outils nécessaires à la préparation du catalogue et du mémoire.*

CC : Oral et 2 dossiers - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossiers corrigés

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**UE3**  
AR1NGUO3

## **FONDAMENTAUX COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES**

### **► AR1NGM30 PROBLÉMATIQUES DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H CM)**

PENCENAT CORINE, ÉRIC LANIOL / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Présence régulière requise.

**Contenus :**

**1. PENCENAT CORINE : « DES REGIMES CRITIQUES DU SPECTACLE »**

*Il s'agit d'explorer des stratégies liées au rejet de la société dite "du spectacle", et pour cela d'en comprendre le sens en l'intégrant dans le contexte historique de la modernité : Ricciotto Canudo vit dans le cinématographe le septième art, accomplissant une fusion totale des arts. L'ambiguïté d'un tel enthousiasme se révélera à la suite des événements historiques du XX<sup>e</sup> siècle dont certains artistes et réalisateurs refusèrent d'être dupes. Du pape du Lettrisme, Isidore Isou à Marguerite Duras en passant par Rossellini, ou de Wolman et Debord à Godard, ou de Robert Kramer la filiation est certes loin d'être directe mais chez chacun d'entre eux, l'attention aux processus formels de l'image en mouvement ne se départit pas d'une éthique qui met au centre de leurs préoccupations la part active du spectateur.*

Orientations bibliographiques :

- *L'Œuvre d'art totale*, dir. EKONIGSON, CNRS, Paris, 1995
- Ricciotto CANUDO, *Manifeste des sept arts*, Séguier, Paris, 1995
- Jean-Louis COMOLLI, *Cinéma contre Spectacle*, Verdier, Paris 2009
- *Documents Relatifs à la Fondation de l'Internationale Situationniste*, Allia, Paris, 1985

**2. LANIOL ERIC : « PRATIQUES DÉRISOIRES, LOGIQUES DE L'ÉLÉMENTAIRE »**

*Ce cours propose de questionner les multiples pratiques contemporaines qualifiées de prime abord de « mineures », parce qu'elles prennent appui sur les moyens du bord, qu'elles paraissent insignifiantes ou légères, ou encore qu'elles semblent vouloir faire preuve de gratuité, voire de médiocrité. Nous chercherons à dépasser ce premier état de constat pour saisir, au-delà de leurs apparences aporétiques, les enjeux de ces postures dans une actualité artistique plurielle et instable.*

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : dossier ou écrit - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

► **AR1NGM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

ARBO ALESSANDRO : / 1H30 CM HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISE

Présence régulière requise.

**Contenus & Objectifs (connaissances & compétences) :** L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique : enjeux esthétiques et ontologiques

*Quelles sont les répercussions de la reproductibilité technique et de la diffusion télématique sur le statut de l'œuvre d'art? Dans quelle mesure la réception à l'échelle mondiale des œuvres a-t-elle modifié nos manières de les concevoir, de les comprendre et de les juger? Nous aborderons ces questions à partir de quelques textes du débat contemporain, en faisant appel à un large spectre d'œuvres et d'exemples.*

Bibliographie succincte :

- W. BENJAMIN, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac (traduction revue par R. Rochlitz), Paris, Allia, 2007, p. 8-21 et p. 50-73.

- T.W. ADORNO, *Le Caractère fétiche dans la musique et la régression de l'écoute*, traduit de l'allemand par Ch. David, Paris, Allia, 2007, p. 32-71.
- M. McLuhan, *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil (coll. Points), 1968, p. 25-27 et 30-31.
- N. GOODMAN, *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, présenté et traduit de l'anglais par J. Morizot, Paris, J. Chambon, 1990, p. 146-157.
- R. POUJIVET, *L'œuvre d'art à l'âge de sa mondialisation. Un essai d'ontologie de l'art de masse*, Bruxelles, La lettre volée, 2003, p. 9-27.

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation  
 Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
 CG : idem  
 Session de rattrapage : écrit 1h30 sur table ou dossier  
 Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3  
 Bibliographie communiquée en cours.

► **AR1NGM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

JOLLY GENEVIEVE, VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 1 GROUPE / 3H TOUTS LES QUINZE JOURS - COURS MUTUALISÉ

Présence régulière requise.

**Contenus :** « Art et (géo)politique »

*Approche réflexive de questions artistiques transversales, en arts visuels et arts du spectacle, en lien avec les axes de l'équipe de recherche de la Faculté des arts et les manifestations associées (colloques expositions...). Il s'agira à partir d'analyses d'œuvres et d'appuis théoriques différents, de produire une réflexion interdisciplinaire sur le "faire œuvre".*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** A partir d'analyses d'œuvres et d'appuis théoriques différents, de produire une réflexion interdisciplinaire sur le "faire œuvre".

CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation  
 Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
 CG : idem  
 Session de rattrapage : dossier complémentaire  
 Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

**UE4**  
 AR1PGUO4

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES**  
**PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES (TROIS ENSEIGNEMENTS DONT DEUX AU CHOIX)**

► **AR1NGM40 LABORATOIRE PLASTIQUE (COEF. 2 / 24H TD)**

1. LANIOL ERIC, 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES
2. VINCENT-FERIA FRANÇOISE, 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES *sous réserve du nombre d'inscrits*

Présence régulière requise.

**Contenus :** Cet atelier de pratique vise la mise au point de travaux spécifiques, autonomes dans leurs moyens, tout en insistant sur une part nécessaire d'analyse critique. Eventuellement par le biais d'incitations particulières, l'étudiant(e) mettra en œuvre un travail ouvert en accord avec sa problématique de recherche.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Evolution et maturation d'une pratique artistique personnelle.

CC : Productions plastiques + catalogue - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie (entre autres) : catalogues d'exposition, monographies, écrits d'artistes liés à la production personnelle.

► **AR1NGM41 WORKSHOP ET ATELIERS D'EXPERIMENTATIONS (COEF. 14 /24H TD + 5 JOURS DE WORKSHOP)**

► **ATELIERS (COEF. 1 / 4 GROUPES (2H TD PAR QUINZAINES)**

Présence requise régulière.

**Contenus :** Différents ateliers de pratique proposés au choix.

▷ **CHOIX 1 MASSERA NELLY - VIDÉO / PHOTOGRAPHIE (12H)**

**"Du cadre à l'espace d'exposition, entre intention et intuition "**

*Le cadre c'est ce qu'on choisit de regarder et de montrer, il y a une intention. C'est une articulation entre le visible et l'invisible. On choisit de ne pas tout montrer, il s'agit de faire naître l'imaginaire. Le cadré change l'organisation du visible. Il y a alors ce qui nous dépasse, ce qui advient et par rapport auquel, le regard et l'intuition du filmeur intervient aussi. Filmer c'est voir autrement, c'est créer différents régime de visibilité.*

*Durant ce premier semestre on tentera d'approcher le "vocabulaire" de la camera, ce qu'elle permet techniquement et optiquement pour saisir le monde et son mouvement. De cette exploration nous irons en quête d'images : fabriquer celles auxquelles on pense, celles qui correspondent à un certain projet, ou expérimenter et laisser émerger celles qui feront signe et sens. Cette recherche se fera en fonction du travail personnel de chacun.*

*Pour le second semestre nous tirerons parti du cheminement effectué jusque-là par chacun, pour nous aventurer dans l'univers du montage et envisager une présentation finale.*

▷ **CHOIX 2 LERICHOMME LISE - TECHNIQUES MIXTES / INSTALLATION (12H)**

*programme défini à la rentrée*

▷ **WORKSHOP (30H)**

1 GROUPE / 15-20 ETUDIANTS (INSCRIPTION OBLIGATOIRE : NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)

RESPONSABLE : GATTINGER KATRIN

ARTISTES ET ENSEIGNANTS INTERVENANTS : JÉRÔME SAINT-LOUBERT BIÉ, FRANÇOIS DUONSEILLE, KATRIN GATTINGER, JEAN-FRANÇOIS GAVOTY, THIBAUT HONORÉ, FRANCISCO RUIZ DE INFANTE, ILANA ISEHAYEK, GÉRARD STARCK.

SÉMINAIRE « CRÉATIONS EN MILIEU CONTRAINT » : 21 ET 22 OCTOBRE 2015 À LA HEAR  
WORKSHOP « UN LIEU, DES PROJETS » : 16-20 NOVEMBRE 2015 SUR LE CAMPUS ESPLANADE  
PRÉSENTATION AU PUBLIC : LE 20 NOVEMBRE  
JOURNÉE D'ÉTUDES : AU DÉBUT DU 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE

*« Un lieu, des projets » en collaboration avec la Haute École des Arts du Rhin (HEAR) et le Service d'Action Culturelle de l'Uds (SUAC), associé à un séminaire et une journée d'études.*

*Dans le cadre de l'IDEX « Mon campus est un jardin » de l'Université de Strasbourg des étudiants de la HEAR et du Master recherche arts plastiques, accompagnés par des enseignants et artistes des deux formations, sont amenés à suivre le séminaire « Créations en milieu contraint » (octobre 2015) et à concevoir durant le workshop « Un lieu, des projets » (novembre 2015) des interventions artistiques de différentes natures à partir et pour un espace du campus de l'université. Une présentation au public des propositions réalisées aura lieu le soir du dernier jour du workshop. Une journée d'études associée aux recherches alors menées sera proposée au 2e semestre.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Productions plastiques et réflexion critique, mise en espace/publication des travaux développés pendant le workshop.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem, présence obligatoire Session de rattrapage : dossier

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20

Bibliographie spécifiée lors du workshop

## STAGE

*Les étudiants du Master recherche doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).*

SE REPORTER AU LIVRET M2 S4



# M1 S2 *Arts plastiques* *parcours recherche*

MASTER  
DEUXIÈME SEMESTRE  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU M1 :  
GATTINGER KATRIN

**UE1**  
AR1NHUO1

## LANGUE VIVANTE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

### ► AR1NHM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

ISEHAYEK ILANA / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue anglaise appliquée à l'art.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite du Semestre précédent. Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

### ► AR1NHM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE / 1H30 TD - COURS MUTUALISÉ

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Suite du Semestre précédent. Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

### ► AR1NHM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)

Règles définies par les parcours ou composantes concernées.

Modalité d'évaluations : voir livret-guide des enseignements concernés

## FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

### ► AR1NHM22 SÉMINAIRE-ATELIER DE RECHERCHE ET METHODOLOGIE (30H TD)

#### ► SÉMINAIRE- ATELIER DE RECHERCHE (COEF. 3 / 30H TD)

1. VINCENT-FERIA FRANÇOISE — 1 GROUPE (2H TD PAR SEMAINE)

2. ÉRIC LANIOL — 1 GROUPE (2H TD PAR SEMAINE) *sous réserve du nombre d'inscrits*

Présence régulière requise

**Contenus :** *À partir des analyses plastiques et théoriques mises en place au premier semestre il s'agit de constituer un pré-mémoire et un projet de recherche clair. La qualité et la singularité du pré-mémoire et du projet de recherche pour le M2 seront évaluées devant un jury lors d'une courte présentation orale en mai : le passage en M2 en dépend (tout comme des résultats dans les autres UE des deux semestres).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Prolongement des objectifs visés au S1 en vue de préciser la cohérence et la singularité du projet de recherche clair et sa problématique (objectifs pris en compte pour l'entrée en M2).*

CC : oral + projet + dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier complémentaire

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : voir S1

#### ► MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)

VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 2H TD TOUS LES QUINZE JOURS / 2 GROUPES)

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Organisation d'un projet de recherche. Plan, bibliographie, références, argumentaire concernant les idées et projets avancés.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Acquisition du savoir-faire, des méthodes et des réflexes des chercheurs universitaires en arts plastiques pour la présentation et la formulation d'un projet, d'un article, d'un mémoire.*

CC : 2 dossiers + oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier complémentaire

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



**FONDAMENTAUX**  
**COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES**  
**PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**
**COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES**
**► AR1NHM30 PROBLÉMATIQUES DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H CM)**
**COURS : PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES DES ARTS VISUELS DE NOS JOURS. PRÉSENTATION DE PRATIQUES ET DE LEUR ENJEUX.**

Présence régulière requise

**1. GOY BERNARD**
**« La figure de l'artiste plasticien »**

*A l'heure d'une proposition de loi sur la création artistique à l'étude en France, les déplacements successifs des pratiques de l'art contemporain, comme l'évolution géo-politique ont modifié les relations établies au XIXe siècle notamment, entre l'artiste, les institutions, le marché de l'art et le public.*

*En s'appuyant à la fois sur des écrits d'artistes et sur les travaux récents des sociologues Nathalie Heinich et Pierre-Michel Menger, on étudiera l'évolution de la figure de l'artiste plasticien des années 60 à nos jours, notamment dans ses relations avec les pouvoirs publics et privés.*

*Les formes de l'accompagnement de cette évolution par l'Etat et les collectivités en particulier sont-elles pertinentes ? Dans une société de flux, la pratique des arts plastiques est sans doute la moins structurée socialement de l'ensemble des professions culturelles. Faut-il y voir un retard de la société ou une anticipation de l'évolution du travail rémunéré ?*

*On articulera cette problématique en partant de l'histoire de l'art du demi-siècle écoulé, pour produire une analyse plus détaillée de la situation actuelle dans ses résonances diverses, anthropologiques, économiques, politiques, sociologiques. On étudiera notamment des cas concrets.*

Orientations bibliographiques

- HEINICH, Nathalie, Le Paradigme de l'art contemporain. Structures d'une révolution artistique, Paris, Gallimard, 2014
- MENGER, Pierre-Michel, Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain, Paris, Seuil, 2009

**2. MROCZKOWSKI STÉPHANE**
**« Nouveaux usages du document dans les arts plastiques à l'ère d'Internet »**

*Dès l'apparition des premiers navigateurs (1995) les artistes s'emparent d'Internet pour créer des oeuvres et inventer le Net Art (Vuc Cosic), où Internet est le médium même de leurs travaux. Internet peut être considéré désormais comme une immense archive en mouvement.*

*Récemment, avec des artistes comme Walid Raad (The Atlas Group Archive), Pavel Büchler, Greg Allen, Taryn Simon et Aaron Swartz, Gregory Chatonsky, ou des projets curatoriaux longs comme Collect The WWWorld (Domenico Quaranta, Link Art Center, Italie) ou East Art Map (collectif IRWIN), on assiste à une volonté de travailler avec cette masse de documents véhiculés sur Internet.*

*Avec les notions d'archive, de mémoire, de connaissance, de critique des médias, mais aussi de collage, d'appropriation, de collection, la question de la copie et de « l'original »... les artistes sont non seulement en train de prendre en compte une configuration relativement récente (art, archive, et*

Internet) mais aussi en train de réactualiser des pratiques déjà connues qui les rattachant par exemple aux artistes des avant-gardes du XXe siècle tout comme aux mouvement conceptuels et des « artistes de l'archive », réelle ou fictive.

Orientations bibliographiques

- Fred FOREST, *Art et Internet*, Cercle d'art, 2008, 143p.
- Domenico QUARANTA (dir), *Collect The WWWorld*, the artist as archivist in the Internet age, 2011, accessible en ligne sur <http://editions.linkartcenter.eu/> > catalogues
- *Archive Fever – Uses of the Document in Contemporary Art*, New-York, International Center of Photography, 17 janvier 2008 au 4 mai 2008, catalogue sous la dir. de Okwui ENWEZOR, New York, International Center of Photography, 2008, 264 p.
- Walid RAAD, *Miraculous Beginnings*, catalogue d'exposition, Whitechapel Gallery, Londres, Festival d'Automne à Paris, 2010
- Stefanie BAUMANN, « Archiver ce qui aurait pu avoir lieu », *Conserveries mémorielles* [En ligne], #6 | 2009, mis en ligne le 26 décembre 2009, consulté le 16 décembre 2014. URL :<http://cm.revues.org/381>

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

## ► AR1NHM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)

DANIEL PAYOT / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Présence régulière requise.

« ELEMENTS POUR UNE PETITE HISTOIRE DES POETIQUES »

*Si l'on définit la poétique, avec Paul Valéry, comme l'étude du « faire », du fabriquer, de l'œuvrer, il apparaît aussitôt qu'elle ne peut qu'intégrer les différences importantes des modalités du faire ou de l'« écriture » artistique, selon les arts et selon les moments historiques. En explorant ces variations selon ces deux axes, nous tenterons de distinguer quelques-unes des significations qui furent accordées dans l'histoire et sont encore aujourd'hui attribuées à des notions telles que « conception », « composition », « invention » et « expression ».*

*Le parcours s'appuiera sur des textes d'artistes et de théoriciens qui seront communiqués avant chaque séance.*

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou écrit

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie :

- Paul VALÉRY, *Variété*, particulièrement « Introduction à la méthode de Léonard de Vinci », « Discours sur l'esthétique », « Première leçon du cours de poétique » et « L'invention esthétique », in Paul Valéry, *Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, tome 1, pp. 1153 et suivantes ;
- Jacqueline LICHTENSTEIN, article sur la notion de disegno sur le site : [http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages\\_HTML/DISEGNO.HTM](http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages_HTML/DISEGNO.HTM)

► **AR1NHM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

DAZZI GUALTIERO & PENCENAT CORINE / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Chacun (compositeur, théoricienne des arts) en fonction de sa pratique interrogera comment faire œuvre aujourd'hui dans le cadre d'un dialogue entre les arts qui n'aura cessé de s'affirmer depuis les débuts du XXème siècle. Cette actualisation du propos nécessitera donc une prise en compte historique afin de mieux situer le présent dans lequel s'inscrit l'acte créatif contemporain. L'évaluation consistera en un dossier présenté à deux pour prolonger le dialogue engagé entre ces deux cours. Le pré-supposé de cette évaluation étant que vous avez pris connaissance des travaux théoriques et pratiques, des processus de composition et des réflexions présentées en cours.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Développement de compétences spéculant sur la nature différente des arts, leurs relations plures, leur porosité, leurs échanges. Tentative pour mieux cerner des définitions de l'œuvre et de l'art. Envisager les modifications historiques, esthétiques et culturelles qui ont touché l'œuvre.*

CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier complémentaire

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie : précisée à la rentrée

**UE4**  
AR1NHUO4

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES  
PARCOURS ARTS RECHERCHE PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES**

► **AR1NHM40 LABORATOIRE PLASTIQUE (COEF. 2 / 24H TD)**

1. GATTINGER KATRIN, / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES

2. VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRES *sous réserve du nombre d'inscrits*

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Poursuite de la pratique d'un art personnel.*

*Cet atelier vise à ouvrir le champ des médiums à chacune des problématiques soulevées par les étudiants (transversalité, élargissement, contrepoints), ainsi qu'à expérimenter le rôle fondamental de l'exposition (dispositifs, dialogues, mises en œuvre). Il sera donc question tout à la fois d'expérimenter l'interrogation spécifique de l'étudiant(e) à travers d'autres techniques que celle de prédilection, et de proposer leur(s) mise(s) en espace, afin d'affiner leur dialogue singulier.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Problématisation de la pratique personnelle de l'étudiant en lui donnant une ampleur tant sur des questions techniques, de présentation, d'installation, de réception.*

CC : productions plastiques + catalogue - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4  
Bibliographie : voir S1

► **AR1NHM41 ATELIER D'EXPÉRIMENTATIONS (COEF. 1)**

3 GROUPES / 2H TD PAR QUINZAINE (ATELIERS)

Présence régulière requise

*Pratique d'un art spécifique avec expérimentations nouvelles (dessin, peinture, sculpture, gravure, vidéo et multimédia) qui intègre l'installation, l'exposition, la question des formats (grand, petit, très grand)*

CC : dossier de productions plastiques - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4  
Bibliographie succincte : voir S1

▷ CHOIX 1 MASSERA NELLY - VIDÉO / PHOTOGRAPHIE (12H)

**"Vidéo : du cadre à l'espace d'exposition, entre intention et intuition "**

*Suite du programme du S1 : Pour le second semestre nous tirerons parti du cheminement effectué jusque-là par chacun, pour nous aventurer dans l'univers du montage et envisager une présentation finale.*

▷ CHOIX 2 MATHIEU TREMBLIN (12H)

*Programme précisé à la rentrée*

▷ CHOIX 3 VINCENT-FERIA FRANÇOISE : WORKSHOP (24H) « ESPACES ET TERRITOIRES DU QUOTIDIEN » EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT POTENTIEL (STRASBOURG)

**DATES : WORKSHOP DU 29 FÉVRIER AU 4 MARS 2016 / EXPOSITION DU 5 MARS AU 12 MARS 2016**

Présence régulière requise.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Productions plastiques et leur mise en espace.*

*Observations, expérimentations, créativité et réflexions sur le phénomène de la métropolisation de la ville, les enjeux du "vivre ensemble", pour résister aux bouleversements climatiques. Le workshop sera ponctué par des invitations à des spécialistes et non spécialistes et s'appuiera sur les travaux des habitants de la ville de Strasbourg.*

*mots clefs : écologie urbaine, engagement esthétique, écosophie*

CC : participation et proposition artistique - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



### STAGE

*Les étudiants du Master recherche doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager). Cf. M2S4*





## UE1

AR1NKU01

LANGUE VIVANTE  
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

## ► AR1NKM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

ISEHAYEK ILANA / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

**Contenus :** Langue anglaise appliquée à l'art.**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## ► AR1NKM13 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (COEF. 1 / 18H TD) - MUTUALISÉ MASTER DESIGN

HASER CATHERINE / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Assiduité : présence régulière requise

## ► AR1NKM14 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE / 1H30 TD - COURS MUTUALISÉ

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NKM15 AUTRE LANGUE (COEF. 1) FLE Perfectionnement**

CONTACTER LE DÉPARTEMENT LANGUES CONCERNÉ.

Modalité d'évaluations : Règles définies par les parcours ou composantes concernées  
Règles de compensation : pas de moyenne minimale

**UE « FLE Perfectionnement »**

« autre UE » (libre, optionnelle, ..) : concerne les étudiants en situation d'échange international et les étudiants en cursus régulier (L1, L2, L3, M1, M2) qui ne peuvent choisir cette UE que deux fois au cours de leur formation universitaire à l'UDS.

UE réservée aux étudiants non francophones à partir du niveau B1. Ce cours s'adresse aux étudiants qui souhaitent améliorer leur expression écrite (vocabulaire, syntaxe) et leur connaissance de la méthodologie universitaire (rédaction d'un texte, d'un commentaire, d'un mémoire). Un bon niveau en compréhension et en expression orale est indispensable (test effectué à la rentrée).

Objectif principal : améliorer son niveau de langue en français général et académique. Travail individuel et en sous-groupes sur objectifs personnels et institutionnels.

Volume horaire : 9 séances de 2 heures avec un professeur les jeudis, de 8 heures à 10 heures + travail personnel de l'étudiant.

Evaluation continue : moyenne des écrits et de la participation orale / 3 crédits ECTS (pour une note  $\geq 10/20$ ).

**Inscription\* dans un groupe via l'ENT : ENT >> pédagogie >> langues >> centres de ressources de langues**

Il n'y a pas de groupes de niveaux. L'étudiant choisit un groupe compatible avec son emploi du temps. Présence régulière requise. *Le nombre de places est limité. L'inscription doit être validée par l'enseignant(e) du groupe choisi, lors de la 1ère séance de cours, après vérification des conditions requises : niveau de langue, compatibilité horaire, accord de l'université d'origine (learning agreement),..*

**UE2**

AR1NKUO2

**FONDAMENTAUX  
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE**

► **AR1NKM22 SÉMINAIRE-ATELIER RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (18H TD + 6H CM)**

► **SÉMINAIRE ATELIER DE RECHERCHE - DÉVELOPPEMENTS THÉORIQUES (COEF. 3 / 18H TD)**

VINCENT-FERIA FRANÇOISE & LANIOL ERIC / 2 GROUPES 1H30 TD

Présence régulière requise

**Contenus :** *Dégagement d'une problématique de recherche plastique qui allie théorie et pratique. Réalisation d'un catalogue qui donne les attendus, les sous-bassement et les perspectives de cette recherche. Désignation du directeur/directrice de mémoire.*



**Objectifs (connaissances & compétences) :** A partir d'une création personnelle l'étudiant mène une réflexion théorique qui s'appuie sur des référents historiques, philosophiques et anthropologiques. Pendant ce semestre il dégage sa problématique en produisant un travail plastique de plus en plus cohérent. Un pré-mémoire analysant, sous forme de catalogue, les productions artistiques de l'étudiant, dans un rapport comparatif aux œuvres d'autres artistes sera l'objectif.

CC : projet + dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Orientations bibliographiques et sitographiques : Mémoire(s) de Maîtrise et/ou de Master en arts plastiques (Bibliothèque des arts), lectures de textes théoriques, de catalogues d'exposition, de monographies d'artistes, de revues spécialisées, en lien avec la recherche de l'étudiant.



### MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 1 / 6H CM)

VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 1 GROUPE / 3 SÉANCES DE 2H CM

Présence régulière requise.

*Contenus : Rappel des critères méthodologiques étudiés en M1, mise au point des référencements et organisation de la bibliographie*

*Objectifs (connaissances & compétences) : Préparation à la recherche, aide au classement des éléments bibliographiques, référencement de ces éléments.*

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Orientations bibliographiques, recherches sur bases de données (Internet) en lien avec la recherche de chaque étudiant.

# UE3

AR1NKUO3

## FONDAMENTAUX : RECHERCHE EN ARTS PLASTIQUES PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

MUTUALISÉ DESIGN RECHERCHE



### AR1NKM30 SÉMINAIRES (12H CM & 18H TD)



#### SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)

CORINE PENCENAT (ARTS VISUELS), NATHALIE BITINGER (ARTS DU SPECTACLE), ALESSANDRO ARBO (MUSIQUE) / 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 3H CM, LE JEUDI DE 17H À 20H - CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

L'œuvre en acte

**Contenus :** *L'interdisciplinarité de ce séminaire répond à l'observation d'une inévitable porosité entre les arts qui n'a cessé de s'affirmer depuis les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, tout comme à l'identification des orientations de la recherche au sein de la Faculté des arts. Dans un sens général, une œuvre d'art se présente comme un objet social dont l'existence dépend de l'inscription d'un acte (comme l'écriture d'un scénario, l'enregistrement d'un disque, la finalisation d'un logo, l'impression d'une photographie, etc.). En un sens plus particulier, elle est un artefact esthétique qui demande à être « activé » dans un espace public. Nous étudierons avec les intervenants invités les modalités, les pratiques et les contextes d'une telle activation.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Approche d'œuvres, d'artistes et de théoriciens aux méthodologies différentes, travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.*

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



#### **SÉMINAIRE MASTER-DOCTORAT (COEF. 1 / 24H TD)**

PAYOT DANIEL, JOLLY GENEVIÈVE, LITZLER PIERRE, VINCENT-FERIA FRANÇOISE :  
1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN - LE VENDREDI DE 10H À 16H - CALENDRIER  
PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Rencontres et échanges avec les étudiants doctorants du département.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Se confronter aux différents aspects de la recherche en arts, apprendre à circuler dans des champs méthodologiques différents et/ou complémentaires. Réaliser un plan de recherche allié au travail plastique réalisé en Atelier Recherche.*

CC : participation + oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier et/ou oral

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie : précisée lors des séminaires

# UE4

AR1NKUO4

## **FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES**



#### **AR1NKM40 LABORATOIRE PLASTIQUE (COEF. 2 / 24H TD) :**

2 GROUPES DE 12 H TD PAR INTERVENANT

BIRY-FÉTIQUE MARIE-ODILE, GATTINGER KATRIN

Présence régulière requise.

**Contenus :** Poursuite de la recherche pratique, expérience d'installation et d'exposition.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Développement d'un travail artistique plus affirmé et confronté à de nouvelles expériences.

CC : deux dossiers - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie précisée au cours de l'atelier

#### ► AR1NKM41 ATELIERS D'EXPÉRIMENTATIONS (COEF. 1 / 12H TD)

MUTUALISÉ AVEC LE M1S1, VOIR S1M1

TREMBLIN MATHIEU & UNG SARAH / 2 GROUPES / CALENDRIER COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE

Présence régulière requise.

**Contenus :** Apprentissage et pratique d'un art spécifique, voir augmentation de compétences déjà acquises ateliers prévus : peinture, gravure (d'autres ateliers pourront être proposés en fonction des champs de recherche abordés).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Enrichissement de la pratique personnelle à travers l'expérimentation et l'approfondissement d'une discipline pratique spécifique.

CC : dossier de travaux productions - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

#### ► STAGE

Les étudiants du Master recherche doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).

SE REPORTER AU LIVRET M2S4



## UE1 AR1NLUO1

### FORMATION À LA RECHERCHE EN ART PROFESSIONNALISATION PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES  
MUTUALISÉ AVEC M DESIGN RECHERCHE

► **AR1NLM10 EXPOSER / PUBLIER (COEF. 1 / 18H TD)**  
LANIOL ERIC & HESS JEAN-LOUIS / 1 GROUPE (1H30 TD)

Présence régulière requise.

**Contenus :** *A travers ce module spécifique, deux temps d'activité seront demandées :*

• *imaginer des expositions particulières (éphémères, in/ex-situ, virtuelles, maquettées...) en groupe (du duo au quatuor) en prenant prétexte de points/thèmes/actions communs.*

*Pour se faire, la salle 27 notamment sera à disposition des étudiants de M2 recherche du 25 janvier au 12 février 2016. Le lieu permettra de donner visibilité aux projets, et d'y accueillir les curieux selon un temps et des modalités décidées par les étudiants eux-mêmes.*

• *réaliser un catalogue (livre-objet, fascicule, dépliant, etc.) faisant état de ces expositions multiples, et qui argumentera via reproductions de qualité et textes synthétiques les liens communs établis, tout autant que les discordes, les écarts, les retournements de situations, etc.*

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR1NLM11 SÉMINAIRE INTER-ARTS (12H CM & 18H TD)**

► **SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)**

CORINE PENCENAT (ARTS VISUELS), NATHALIE BITINGER (ARTS DU SPECTACLE), ALESSANDRO ARBO (MUSIQUE) / 1 GROUPE ( 4 SÉANCES DE 3H CM, LE JEUDI DE 17H À 20H - CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** « *L'œuvre en acte* »

*L'interdisciplinarité de ce séminaire répond à l'observation d'une inévitable porosité entre les arts qui n'a cessé de s'affirmer depuis les débuts du XX<sup>e</sup> siècle, tout comme à l'identification des orientations de la recherche au sein de la Faculté des arts. Dans un sens général, une œuvre d'art se présente*

comme un objet social dont l'existence dépend de l'inscription d'un acte (comme l'écriture d'un scénario, l'enregistrement d'un disque, la finalisation d'un logo, l'impression d'une photographie, etc.). En un sens plus particulier, elle est un artefact esthétique qui demande à être « activé » dans un espace public. Nous étudierons avec les intervenants invités les modalités, les pratiques et les contextes d'une telle activation.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Approche d'œuvres, d'artistes et de théoriciens aux méthodologies différentes, travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



#### **SÉMINAIRE MASTER DOCTORAT (COEF. 1)**

PAYOT DANIEL, JOLLY GENEVIÈVE, LITZLER PIERRE, VINCENT-FERIA FRANÇOISE :  
1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN - LE VENDREDI DE 10H À 16H - CALENDRIER  
PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Suite du semestre précédent

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Saisir les enjeux d'un travail de recherche en art.  
Proposition d'un sujet et d'un plan de thèse.

CC : projet de thèse - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie précisée au cours de chaque séminaire.

## UE2

AR1NLUO2

### **FONDAMENTAUX : PRATIQUE ET THÉORIE DES ARTS PLASTIQUES**

#### **PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES**



#### **AR1NLM20 SÉMINAIRE DÉVELOPPEMENTS THÉORIQUES (COEF. 2 / 36H TD)**

VINCENT-FERIA FRANÇOISE, LANIOL ERIC, GATTINGER KATRIN, BIRY-FÉTIQUE MARIE-  
ODILE / 4 GROUPES DE 9H TD

CALENDRIER COMMUNIQUÉ EN DÉBUT DE SEMESTRE PAR CHACUN DES INTERVENANTS

Présence régulière requise.

**Contenus :** Mise en perspective de la problématique de recherche dans un mémoire important qui

allie analyse d'œuvres personnelles, d'œuvres issues du champ artistique en général, de références théoriques argumentées et concernant l'objet de la recherche. Soutenance orale devant un jury.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Réalisation d'un mémoire qui fera l'objet d'une soutenance face à un jury. Cette soutenance sera accompagnée d'une exposition des œuvres plastiques de l'auteur.

CC : Evaluation commune avec le TER de l'UE3 - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : sans objet  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Les références bibliographiques et sitographiques seront données au cours de l'année en fonction de la problématique de chaque étudiant

► **AR1NLM21 LABORATOIRE PLASTIQUE (COEF. 2 / 24H TD)**  
VINCENT-FERIA FRANÇOISE, LANIOL ERIC, GATTINGER KATRIN, BIRY-FÉTIQUE MARIE-ODILE / 4 GROUPES DE 6H TD  
CALENDRIER COMMUNIQUÉ EN DÉBUT DE SEMESTRE PAR CHACUN DES INTERVENANTS

Présence régulière requise.

**Contenus :** Cet atelier a pour objet de construire la démarche plastique de l'étudiant à partir des objets, des installations, des processus engagés.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Développement de la pratique artistique qui servira de socle à la relation théorie et pratique en séminaire atelier.

CC : dossier de productions - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Orientations bibliographiques : précisées au cours de l'atelier.

## UE3

AR1NLUO3

### FONDAMENTAUX : TRAVAIL DÉTUDE ET DE RECHERCHE (TER) PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 6 - ECTS 15 / DEUX MODULES

► **AR1NLM30 STAGE (COEF. 1 / 6H TD)**  
VINCENT-FERIA FRANÇOISE / 1 GROUPE (CALENDRIER DES SÉANCES COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Les étudiants du Master recherche doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du

Master n'est à envisager).

**Contenus :** *Stage réalisé dans les secteurs culturels des arts. Un stage d'un à deux mois est demandé. Les propositions de workshop dans notre faculté peuvent contribuer à des éléments du stage global.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Dossier de rapport de stage qui présente la structure d'accueil, le travail effectué par le stagiaire et les conséquences qu'il en a tirées.*

CC : rapport - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : sans objet  
Règles de compensation : sans objet  
Bibliographie précisée lors de la préparation du dossier de stage

### ► **AR1NLM30 SOUTENANCE DU TER (COEF. 4)**

**CALENDRIER DES SOUTENANCES :**

**JUIN, SESSION EXCEPTIONNELLE EN SEPTEMBRE SUR DEMANDE DÉROGATOIRE**

**(REMISE DES MÉMOIRES LE 27 MAI 2016 ;**

**SOUTENANCES DES MÉMOIRES SEMAINE DU 13 AU 16 JUIN 2016)**

*Exposition des travaux plastiques, présentation du projet de recherche, discussion avec le jury. Réalisation et dépôt du rapport de stage.*

CC : mémoire & soutenance - Convocation : / avec convocation  
Examen terminal : / sans objet - Convocation : / sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : exceptionnelle en septembre sur demande dérogatoire  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3



# MASTER

## « CRITIQUE-ESSAIS – ÉCRITURES DE L'ART CONTEMPORAIN »

### OBJECTIFS

Le Master professionnel « Critique-Essais – Écritures de l'art contemporain » forme, sur les plans pratique et théorique, à la spécificité de l'écriture appliquée à la création artistique contemporaine (arts visuels et arts vivants), dans la diversité de ses supports, techniques, formats et publics.

Cette spécialisation en deux ans, unique en France, propose une pédagogie innovante centrée sur une articulation dynamique entre la recherche universitaire, l'acquisition de compétences professionnelles et la réalisation concrète de projets éditoriaux et curatoriaux, grâce à un réseau international de chercheurs et de partenaires culturels renommés.

Structuré à deux niveaux, autour d'un projet collectif dédié aux problématiques actuelles de l'art contemporain et d'un projet individuel destiné à singulariser les compétences rédactionnelles de chaque étudiant, ce cursus valorise une conception plurielle de l'écriture sur l'art, entendue comme mode de médiation entre l'œuvre et le public, adaptée à la diversité croissante des contextes de diffusion de la création.

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR ET DÉBOUCHÉS

La pédagogie proposée s'organise selon quatre volets complémentaires :

- Le premier, **théorique**, vise à doter les étudiants d'une connaissance historique et critique des modalités et des enjeux de la production des discours sur l'art, dans un contexte artistique, culturel et institutionnel international.
- Le deuxième, **pratique**, consiste en la mise en application des théories critiques et esthétiques actuelles dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain, d'une part à travers la rédaction d'articles destinés aux divers domaines de la médiation et de la diffusion de l'art contemporain (plaquettes de centre d'arts, presse papier spécialisée, sites internet et blogs, collectivités territoriales...) et d'autre part à travers la réalisation d'un projet éditorial ambitieux, visant à monter, montrer et diffuser un propos consacré à une thématique spécifique de l'art.
- Le troisième, **méthodologique**, concerne la mise en place de différents « chantiers » d'expérimentation favorables à la maturation du projet éditorial. L'ouvrage final (S3-S4) est en effet précédé de l'organisation d'une journée d'étude et d'une exposition (S1-S2), chacune conçue comme un outil de maturation du concept de la publication finale et comme un espace d'expérimentation des méthodes acquises au fil de la formation. A ces chantiers, s'associent des « ateliers » et des « laboratoires » assurés par des professionnels du milieu de l'art visant à doter les étudiants des compétences techniques et méthodologiques indispensables à la réalisation du projet (juridiques, administratives, éditoriales, suivi de projet, maîtrise du numérique et du multimédia, mécénat).
- Le quatrième, **scientifique**, consiste en l'adossement de cette formation à l'organisation de séminaires de recherche et de colloques, menés en partenariat avec l'Equipe de recherche et son réseau scientifique international. L'écriture sur l'art contemporain, en tant qu'activité critique et analytique nécessitant des compétences spécifiques, suppose en effet une réflexivité permanente, de niveau scientifique, sur les enjeux et l'évolution de la critique d'art actuelle.

Si la formation accorde une place centrale à l'écriture sur l'art, en tant qu'activité critique et analytique nécessitant des compétences spécifiques, elle permet plus largement aux étudiants, grâce aux ateliers, chantiers et laboratoires proposés, d'acquérir les savoir-faire nécessaires aux diverses formes de la médiation de l'art contemporain (conférence, exposition, édition) et de faire l'expérience des nombreux métiers au sein desquels le discours sur l'art occupe une place importante.

L'insertion professionnelle des étudiants s'effectue dans les milieux de l'édition et de la rédaction (médias, presse papier et numérique, édition), dans les institutions artistiques et culturelles, publiques et privées (centres d'art contemporain, centres de création, musées, galeries d'art, fondations, collectivités territoriales) et les divers domaines des arts visuels et vivants (commissariat d'exposition, services des publics, services pédagogiques, services de médiation et de communication, gestion et administration de projets artistiques).

## UE1

AR1PGUO1

LANGUE VIVANTE  
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE (UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX)

## ▶ AR13GM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

IISEHAYEK ILANA / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue anglaise appliquée à l'art.**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propres aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## ▶ AR13GM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE (1H30 TD – COURS MUTUALISÉ)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve).**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propres aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## ▶ AR13GM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)

Contacter le Département Langues concerné.

Modalités d'évaluation : Règles définies par les parcours ou composantes concernés

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

**FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE  
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES (COMPRENANT CINQ ENSEIGNEMENTS)**

► **AR13GM23 PROJET DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (30H TD)**

► **SEMINAIRE-ATELIER RECHERCHE (COEF. 3 / 18H TD)**

PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 3H TD PAR QUINZAINE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Organisation du projet personnel d'écriture (mémoire-essai) : circonscription d'un objet de réflexion dans le champ des écritures sur l'art (critique, presse, questions philosophiques, histoire et théorie de l'art). Recherche pratique et théorique sur la forme que prendra cette réflexion.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Par l'étude de différents modes critiques, apprentissage pour trouver ses propres manières d'écrire et s'engager en exposant une pensée personnelle.*

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)**

LERICHOMME LISE / 1 GROUPE (2H TD PAR QUINZAINE – COURS MUTUALISÉ)

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Enjeux et méthodes de la recherche en arts (6 séances).*

1. *Savoir planifier et organiser sa recherche dans le temps et dans l'espace*

2. *Connaître et maîtriser les outils documentaires de la recherche*

3. *Les normes bibliographiques*

4. *La citation des sources*

5. *Savoir définir son projet de recherche*

6. *Savoir élaborer sa problématique de recherche*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage des méthodes et élaboration des outils nécessaires à la préparation du mémoire-essai.*

CC : oral et deux dossiers - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossiers corrigés

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR13GM24 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (12H CM & 38H TD)**

► **RENCONTRE(S) ET PRATIQUE(S) DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 2 / 18H TD)**  
GATtinger KATRIN, EN PARTENARIAT AVEC LE FRAC ALSACE :  
1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Présence régulière requise.

**Contenus :** Conception et réalisation d'une exposition en partenariat avec le FRAC Alsace. Les étudiants porteront ce projet de la conception à la médiation de l'exposition.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** expérience des enjeux artistiques, administratifs, logistiques et communicationnels d'une exposition.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :**  
**ASPECTS JURIDIQUES (ÉDITION-PRESSE) (COEF. 1 / 12H CM & 12H TD)**  
THOMAS STÉPHANE / 1 GROUPE / 1H CM & 1H TD HEBDOMADAIRE  
COURS MUTUALISÉ AVEC M2 DESIGN, M2 MM ET M2 CRITIQUE-ESSAIS

Présence régulière requise.

**Contenus :** Atelier d'initiation aux paramètres juridiques de la gestion de projets éditoriaux et artistiques.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquisition de compétences techniques permettant la maîtrise opérationnelle des principaux outils de la conception et du développement de projets artistiques (exposition et publication). Ces outils seront mis en œuvre au cours de l'année dans le cadre des différents chantiers du projet collectif.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :**  
**INITIATION AUX TECHNIQUES DU MECENAT (COEF. 1 / 10H TD)**  
HEITZ STEPHANE & HECKEL THOMAS / 1 GROUPE (4 SEANCES DE 2H TD)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Cet atelier d'initiation aux techniques du mécénat, organisé en partenariat avec la Fondation Université de Strasbourg, s'attachera aux différentes étapes de la sollicitation d'un don : montage de projet, mise en place du dossier de mécénat, volet juridique et fiscal, sollicitation et reconnaissance.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquisition de compétences techniques permettant la maîtrise opérationnelle des principaux outils de la conception et du développement de projets artistiques (exposition et publication). Ces outils seront mis en œuvre au cours de l'année dans le cadre des différents chantiers du projet collectif.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## FONDAMENTAUX COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES (QUATRE ENSEIGNEMENTS)

► **AR13GM30 HISTOIRE & THÉORIE DES ECRITS SUR L'ART (36H CM)**

► **HISTOIRE & THÉORIE DE LA CRITIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

LAFORGE WILFRIED / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Approche historique et théorique des enjeux de la critique d'art des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, dans une perspective visant à identifier les liens entre les œuvres, les concepts, les acteurs et les supports de médiatisation des discours (notamment les revues et les institutions).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des problématiques et des approches constitutives de la critique d'art (en Europe et aux Etats-Unis), à l'ère du modernisme et du postmodernisme.

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **SEMINAIRE « PROJET COLLECTIF » (COEF. 1 / 18H CM)**

FOURGEAUD NICOLAS / 1 GROUPE (3H CM PAR QUINZAINE – HORAIRE :  
LE JEUDI DE 14H15 À 17H15, DATES DES SIX SÉANCES : 18 ET 25 SEPTEMBRE,  
9 ET 23 OCTOBRE, 6 ET 20 NOVEMBRE)

Présence régulière requise.

**Contenus :** « Benjamin Buchloh, engager la critique »

Approche spécifique d'une question liée aux écritures de l'art contemporain. Le séminaire de cette

année portera sur les enjeux des arts plastiques européen et américain des années 1955-2000 vus au prisme de Benjamin Buchloh, critique d'art allemand né en 1941, mais installé aux États-Unis depuis la seconde moitié des années 70. Rapport des artistes à l'histoire et au politique, à l'institution, à la culture de masse et à la globalisation, aux archives et aux documents, critique de la fétichisation, valorisation d'une forme d'auctorialité non autoritaire, interrogation sur la fonction de la peinture à l'ère de la reproductibilité technique, survivance des projets des avant-gardes historiques dans le monde de l'après-guerre... : autant de directions explorées ou de positions tenues que nous analyserons dans ce séminaire, parallèlement à un travail sur les outils théoriques du critique (textes du productivisme russe, Walter Benjamin...).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Conçu comme un espace de réflexion collective, ce séminaire vise à apporter aux étudiants la matière théorique nécessaire à la maturation du projet collectif (journée d'étude et exposition). Il nécessite une capacité à lire des textes en anglais.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte :

- ALLEN, Gwen, *Artist's Magazine. An Alternative Space for Art*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press, 2011.
- BUCHLOH, *Essais historiques I : art moderne*, Villeurbanne, Art Edition, 1992.
- BUCHLOH, *Essais historiques II : art contemporain*, Villeurbanne, Art Edition, 1992.
- BUCHLOH, *Formalisme et historicité, autoritarisme et régression : deux essais sur la production artistique dans l'Europe contemporaine*, Paris, Territoires, 1982.
- BUCHLOH, *Neo-Avantgarde and Culture Industry : Essays on European and American Art from 1955 to 1975*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press, 2000.

## ► AR13GM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)

ARBO ALESSANDRO / 1 GROUPE / 1H30 CM HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISÉ

Présence régulière requise.

**Contenus :** « L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique : enjeux esthétiques et ontologiques »

*Quelles sont les répercussions de la reproductibilité technique et de la diffusion télématique sur le statut de l'œuvre d'art? Dans quelle mesure la réception à l'échelle mondiale des œuvres a-t-elle modifié nos manières de les concevoir, de les comprendre et de les juger? Nous aborderons ces questions à partir de quelques textes du débat contemporain, en faisant appel à un large spectre d'œuvres et d'exemples.*

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : écrit 1h30 sur table ou dossier.  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte :

- W. Benjamin, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, traduit de l'allemand par Maurice de Gandillac (traduction revue par R. Rochlitz), Paris, Allia, 2007, p. 8-21 et p. 50-73.
- T.W. Adorno, *Le Caractère fétiche dans la musique et la régression de l'écoute*, traduit de l'allemand par Ch. David, Paris, Allia, 2007, p. 32-71.

- M. McLuhan, *Pour comprendre les médias*, Paris, Seuil (coll. Points), 1968, p. 25-27 et 30-31.
- N. Goodman, *Langages de l'art. Une approche de la théorie des symboles*, présenté et traduit de l'anglais par J. Morizot, Paris, J. Chambon, 1990, p. 146-157.
- R. Pouivet, *L'œuvre d'art à l'âge de sa mondialisation. Un essai d'ontologie de l'art de masse*, Bruxelles, La lettre volée, 2003, p. 9-27.

► **AR13GM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**  
**JOLLY GENEVIEVE & VINCENT-FERIA FRANÇOISE :**  
**1 GROUPE / 1H30 CM HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISE**

Présence régulière requise.

**Contenus : « Art et (géo)politique »**

*Approche réflexive de questions artistiques transversales, en lien avec les axes de l'équipe de recherche de la Faculté des arts et les manifestations associées (colloques, expositions, workshops..).*

*Il s'agira à partir des pratiques artistiques actuelles d'interroger les modes opératoires auxquels les artistes ont recours pour développer recherches artistiques et pratiques créatives. Comment les déplacements, les contextes géopolitiques orientent-ils leurs pratiques et définissent-ils un certain rapport au monde qui permettrait de repenser la figure de l'artiste et de penser le « global contemporain » ?*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *A partir d'appuis théoriques différents, produire une réflexion interdisciplinaire sur le « faire œuvre ».*

CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier complémentaire

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte :

- *GNS (Global Navigation System)*, Palais de Tokyo - Cercle d'Art, Paris, 2003
- *The Global Contemporary and the Rise of the New Art Worlds*, ed. by Hans Belting, Andrea Buddensieg, Peter Weibel, Cambridge, MA : MIT Press, 2013
- Kantuta Quirós & Aliocha Imhoff (dir), *Géoehétique*, Paris, édition B42, 2014

**UE4**  
AR1PGUO4

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES**  
**PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

**COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE (DEUX ENSEIGNEMENTS)**

► **AR13GM40 PRATIQUE INDIVIDUELLE DE L'ECRITURE ET PROJET COLLECTIF PROFESSIONNEL (60H TD)**

► **ATELIER D'ÉCRITURE (COEF. 3 / 24H TD)**  
**PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRE**

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Écrits sur l'art à partir de la visite de manifestations du champ de l'art et de la lecture de dossiers de presse. Réalisation de textes critiques pour des revues (Transversalles et ArtLine) ou des institutions (FRAC Alsace).*



**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage de la compréhension des œuvres, de l'expression écrite, de l'engagement personnel. Mise en conditions professionnelles de l'écriture sur l'art.*

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



### **LABORATOIRE « PROJET COLLECTIF »**

**(COEF. 2 / 18H DE PROJET TUTORÉ + 18H EN AUTONOMIE)**

BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES + 1H30 EN AUTONOMIE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Laboratoires, menés autonomie, visant à assurer le suivi et la réalisation du Chantier « Conférences/Journée d'étude » associé au projet collectif. Les étudiants se répartissent en trois laboratoires : Secrétariat-administration / Communication-médiation / Logistique-mécénat.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Activation des différents chantiers du projet collectif. Mise en pratique et expérimentation autonomes des connaissances et des compétences acquises au sein des ateliers et du séminaire.*

CC : dossier et/ou participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4



### **STAGE**

Les étudiants du Master Critique-Essais doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).

Se reporter au livret M2S4.



# M1 S2 *Arts plastiques* *parcours critique-essais*

MASTER  
PREMIER SEMESTRE  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS  
BÉGOC JANIG

**UE1**  
AR1PHUO1

## LANGUE VIVANTE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE (UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX)

- **AR13HM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)**  
IISEHAYEK ILANA / 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISÉ)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue anglaise appliquée à l'art.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propres aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

- **AR13HM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)**  
NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE / 1H30 TD - COURS MUTUALISÉ)

Présence régulière requise.

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propres aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

- **AR13HM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

*Contactez le Département Langues concerné.*

*Règles définies par les parcours ou composantes concernés.*

Modalités d'évaluation : Règles définies par les parcours ou composantes concernés

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

## UE2

AR1PHUO2

### FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES (DEUX ENSEIGNEMENTS)

► **AR13HM23 SÉMINAIRE-ATELIER RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (COEF. 3 / 18H TD)**

BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 3H TD PAR QUINZAINE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Organisation du projet personnel d'écriture (mémoire-essai) : circonscription d'un objet de réflexion dans le champ des écritures sur l'art (critique, presse, questions philosophiques, histoire et théorie du système de l'art). Recherche pratique et théorique sur la forme que prendra cette réflexion.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Par l'étude de différents modes critiques, apprentissage pour trouver ses propres manières d'écrire et s'engager en exposant une pensée personnelle.*

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR13HM24 RENCONTRE(S) ET PRATIQUE(S) DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 18H TD)**

GREGORY JEROME / 1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Rencontre avec les acteurs (institutions, critiques, galeries, foires d'art) du champ de l'art. Visite d'expositions importantes avec travail sur la généalogie, la compréhension des arguments, l'apprentissage de la médiation de ces manifestations.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissance de la cartographie du milieu de l'art contemporain (métiers, acteurs et fonctionnement).*

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

## UE3

AR1PHUO3

### FONDAMENTAUX COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES (QUATRE ENSEIGNEMENTS)

**► AR13HM30 HISTOIRE & THÉORIE DES ECRITS SUR L'ART (36H CM)****► HISTOIRE & THÉORIE DE LA CRITIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

ALEXANDRA PIGNOL / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

*Présence régulière requise.*

**Contenus :** Approche historique et théorique des enjeux de la critique d'art des XX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, dans une perspective visant à identifier les liens entre les œuvres, les concepts, les acteurs et les supports de médiatisation des discours (notamment les revues et les institutions).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance des problématiques et des approches constitutives de la critique d'art (en Europe et aux Etats-Unis), à l'ère du postmodernisme et de la globalisation.

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**► SEMINAIRE « PROJET COLLECTIF » (COEF. 1 / 18H CM)**

FOURGEAUD NICOLAS : 1 GROUPE (3H CM PAR QUINZAINE – HORAIRE : LE JEUDI DE 14H15 A 17H15)

*Présence régulière requise.***Benjamin Buchloh, engager la critique**

**Contenus :** Approche spécifique d'une question liée aux écritures de l'art contemporain. Le séminaire de cette année portera sur les enjeux des arts plastiques européen et américain des années 1955-2000 vus au prisme de Benjamin Buchloh, critique d'art allemand né en 1941, mais installé aux États-Unis depuis la seconde moitié des années 70. Rapport des artistes à l'histoire et au politique, à l'institution, à la culture de masse et à la globalisation, aux archives et aux documents, critique de la fétichisation, valorisation d'une forme d'auctorialité non autoritaire, interrogation sur la fonction de la peinture à l'ère de la reproductibilité technique, survivance des projets des avant-gardes historiques dans le monde de l'après-guerre... : autant de directions explorées ou de positions tenues que nous analyserons dans ce séminaire, parallèlement à un travail sur les outils théoriques du critique (textes du productivisme russe, Walter Benjamin...).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Conçu comme un espace de réflexion collective, ce séminaire vise à apporter aux étudiants la matière théorique nécessaire à la maturation du projet collectif (journée d'étude et exposition). Il nécessite une capacité à lire des textes en anglais.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte :

- Allen, Gwen, *Artist's Magazine. An Alternative Space for Art*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press, 2011.
- Buchloh, *Essais historiques I : art moderne*, Villeurbanne, Art Edition, 1992.
- Buchloh, *Essais historiques II : art contemporain*, Villeurbanne, Art Edition, 1992.
- Buchloh, *Formalisme et historicité, autoritarisme et régression : deux essais sur la production artistique dans l'Europe contemporaine*, Paris, Territoires, 1982.
- Buchloh, *Neo-Avantgarde and Culture Industry : Essays on European and American Art from 1955 to 1975*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press, 2000.

### ► AR13HM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)

PAYOT DANIEL / 1 GROUPE / 1H30 CM HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISE

Présence régulière requise.

**Contenus :** « *Éléments pour une petite histoire des poétiques* »

*Si l'on définit la poétique, avec Paul Valéry, comme l'étude du « faire », du fabriquer, de l'œuvrer, il apparaît aussitôt qu'elle ne peut qu'intégrer les différences importantes des modalités du faire ou de l'« écriture » artistique, selon les arts et selon les moments historiques. En explorant ces variations selon ces deux axes, nous tenterons de distinguer quelques-unes des significations qui furent accordées dans l'histoire et sont encore aujourd'hui attribuées à des notions telles que « conception », « composition », « invention » et « expression ».*

*Le parcours s'appuiera sur des textes d'artistes et de théoriciens qui seront communiqués avant chaque séance.*

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte :

- Paul VALÉRY, *Variété*, particulièrement « Introduction à la méthode de Léonard de Vinci », « Discours sur l'esthétique », « Première leçon du cours de poétique » et « L'invention esthétique », in Paul Valéry, *Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, tome 1, pp. 1153 et suivantes ;
- Jacqueline LICHTENSTEIN, article sur la notion de disegno sur le site : [http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages\\_HTML/DISEGNO.HTM](http://robert.bvdep.com/public/vep/Pages_HTML/DISEGNO.HTM)

### ► AR1AHM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)

DAZZI GUALTIERO & PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 1H30 CM HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Chacun en fonction de sa pratique (compositeur, esthétique) traitera le dialogue entre les arts à partir de l'observation de « l'œuvre en acte » aujourd'hui. Cette actualisation du propos nécessitera donc une prise en compte historique afin de mieux situer le présent dans lequel s'inscrit l'acte créatif contemporain.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *A partir d'appuis théoriques différents produire une réflexion sur la notion d'œuvre (en musique, en arts du spectacle). Développement de compétences spéculant sur la nature différente des arts, leurs relations plures, leur porosité, leurs échanges.*

CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation



Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : dossier complémentaire  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3  
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**UE4**

AR1PHUO4

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES  
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS****COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE (DEUX ENSEIGNEMENTS)****► AR13HM40 PRATIQUE INDIVIDUELLE DE L'ECRITURE & PROJET COLLECTIF PROFESSIONNEL (60H TD)****► ATELIER D'ÉCRITURE (COEF. 3 / 24H TD)  
LAFORGE WILFRIED / 1 GROUPE / 2H TD HEBDOMADAIRE**

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Écrits sur l'art à partir de la visite de manifestations du champ de l'art et de la lecture de dossiers de presse. Réalisation de textes critiques pour des revues (Transversales et ArtLine) ou des institutions (FRAC Alsace).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage de la compréhension des œuvres, de l'expression écrite, de l'engagement personnel. Mise en conditions professionnelles de l'écriture sur l'art.*

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**► LABORATOIRE « PROJET COLLECTIF »  
(COEF. 2 / 18H DE PROJET TUTORÉ + 18H EN AUTONOMIE)  
BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE & GATTINGER KATRIN :  
1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE + 1H30 EN AUTONOMIE**

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Laboratoires, menés autonomie, visant à assurer le suivi et la réalisation des Chantiers « Conférences/Journée d'étude » et « Exposition » associés au projet collectif. Les étudiants se répartissent en trois laboratoires : Secrétariat-administration / Communication-médiation / Logistique-mé-cénat.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Activation des différents chantiers du projet collectif. Mise en pratique et expérimentation autonomes des connaissances et des compétences acquises au sein des ateliers et du séminaire.*

CC : dossier et/ou participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : idem  
Session de rattrapage : idem  
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4  
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



### **STAGE**

Les étudiants du Master Critique-Essais doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).

Se reporter au livret M2S4.



### UE1

AR1PKUO1

#### LANGUE VIVANTE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE (UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX)

- **AR10KM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)**  
WELCH SIMON : 2 GROUPES / 1H30 TD HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISÉ

*Présence régulière requise.*

**Contenus :** Langue anglaise appliquée à l'art.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

- **AR10KM14 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)**  
NIEMOLLER BERND / 1 GROUPE / 1H30 TD - COURS MUTUALISÉ

*Présence régulière requise.*

**Contenus :** Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : examen sur table ou oral

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

- **AR10KM15 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

*Contactez le Département Langues concerné.*

*Règles définies par les parcours ou composantes concernés.*

Modalités d'évaluation : Règles définies par les parcours ou composantes concernés.

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

# UE2

AR1PKUO2

## FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES (TROIS ENSEIGNEMENTS)

### ► AR13KM23 PROJET DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)

DIRECTRICES DE RECHERCHE (AU CHOIX) :  
BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE  
PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

Présence régulière requise.

**Contenus :** Recherche et méthodologie de la recherche au service du mémoire à réaliser et à soutenir à la fin du deuxième semestre.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Elaboration du plan et de la bibliographie du mémoire.

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

### ► AR13KM24 RENCONTRE(S) ET PRATIQUE(S) DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 18H TD)

KONSTANDINIDIS DIMITRI, EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION APOLLONIA :  
1 GROUPE / 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Présence régulière requise.

**Contenus :** Rencontre avec les acteurs de l'art contemporain et réalisation d'une exposition et/ou publication, en lien avec le projet collectif.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Expérimentation des compétences techniques en matière de conception et de développement de projets artistiques (exposition et publication).

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

# UE3

AR1PKUO3

## FONDAMENTAUX COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE (UN ENSEIGNEMENTS AU CHOIX)

► **AR13KM30 SEMINAIRE AU CHOIX :**

▷ CHOIX 1

**SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)**

ARBO ALESSANDRO, BITTINGER NATHALIE, PENCENAT CORINE / 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 3H CM – HORAIRE : LE JEUDI DE 17H À 20H, CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

« L'œuvre en acte »

**Contenus :** *L'interdisciplinarité de ce séminaire répond à l'observation d'une inévitable porosité entre les arts qui n'a cessé de s'affirmer depuis les débuts du XXe siècle, tout comme à l'identification des orientations de la recherche au sein de la Faculté des arts. Dans un sens général, une œuvre d'art se présente comme un objet social dont l'existence dépend de l'inscription d'un acte (comme l'écriture d'un scénario, l'enregistrement d'un disque, la finalisation d'un logo, l'impression d'une photographie, etc.). En un sens plus particulier, elle est un artefact esthétique qui demande à être « activé » dans un espace public. Nous étudierons avec les intervenants invités les modalités, les pratiques et les contextes d'une telle activation.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Approche d'œuvres, d'artistes et de théoriciens aux méthodologies différentes, travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.*

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 2

**PROBLEMATIQUES ESTHETIQUES (COEF. 1 / 20H CM)**

PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (2H00 CM SUR 10 SEANCE - COURS MUTUALISE - HORAIRE : LE MARDI DE 10H A 12H)

Présence régulière requise.

*Ce cours tient lieu de séminaire théorique du « Projet collectif » et s'articule au Workshop « Déplacement, géopolitique et pratiques artistiques » (UE4).*

**Analyse critique de spectacles**

**Contenus :** *L'analyse, on sait ce que c'est, la critique, on en a une idée, mais une analyse critique ? Il y a un chemin de la pensée et de l'écrit qui passe par l'appropriation des spécificités de chaque domaine et permet de considérer la création contemporaine, ses brouillages de frontière, l'importance du corps aujourd'hui, le tout avec une question de fond : qu'est ce que les œuvres disent du monde ?*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Recherche théorique et pratique autour des méthodes de la critique en arts du spectacle.*

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

# UE4

AR1PKU04

## FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE (DEUX ENSEIGNEMENTS)

### ► AR13KM40 PROJETS COLLECTIFS ET PROFESSIONNELS (36H TD)

#### ► CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS CRITIQUES (COEF. 3 / 30H TD)

GRAFF KARIN / 1 GROUPE / 3H TD HEBDOMADAIRES SUR 10 SEANCES

Présence régulière requise.

**Contenus :** Rencontre avec les acteurs de l'art contemporain et initiation au suivi de projet culturel.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Rencontre avec les acteurs de l'art contemporain et initiation au suivi de projet culturel.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

### ► FESTIVAL CRITIQUE (COEF. 1 / 6H TD)

ARTISTE INVITÉ : ALEXANDER UGAY (EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION APOLLONIA)

DATES PRÉVISIONNELLES : SEMAINE DU 24 AU 28 NOVEMBRE 2014 (CINQ JOURS, 9H00-16H00)

RESPONSABLE : VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1 GROUPE (15-20 ÉTUDIANTS, INSCRIPTION OBLIGATOIRE - NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)

Présence régulière requise.

**Contenus :** La première session de travail autour du festival Critique consistera à comprendre l'émergence des questions qui ont pu conduire à une telle proposition aujourd'hui, et pour ce à interroger la place du discours dans son rapport aux œuvres et à leurs modes de médiation, dans le contexte incontournable d'une globalisation de ces pratiques.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Ce cours vise à préparer la participation des étudiants au festival Critique.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : dossier

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

**UE5**

AR1PKUO4

**PROFESSIONNALISATION  
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**
**COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE (DEUX ENSEIGNEMENTS)**
**► AR13KM50 PRATIQUE INDIVIDUELLE DE L'ÉCRITURE  
& PROJET COLLECTIF PROFESSIONNEL (48H TD)**
**► ATELIER D'ÉCRITURE APPLICATION PRESSE (12H TD)**  
 LAFORGE WILFRIED / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE  
 & PENCENAT CORINE 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Écrits sur l'art à partir de la visite de manifestations du champ de l'art et de la lecture de dossiers de presse. Réalisation de textes critiques pour des revues (Transversalles et ArtLine) ou des institutions (FRAC Alsace).*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Apprentissage de la compréhension des œuvres, de l'expression écrite, de l'engagement personnel. Mise en conditions professionnelles de l'écriture sur l'art. Premières approches pour la rédaction du mémoire de master.*

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 5

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

**► LABORATOIRE « PROJET COLLECTIF » (COEF. 2 / 18H DE PROJET TUTORÉ + 18H EN AUTONOMIE)**

 BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE  
 QUIBLIER MARIE / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

+ 1H30 HEBDOMADAIRE EN AUTONOMIE

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Laboratoires, menés autonomie, visant à assurer le suivi et la réalisation du Chantier « Publication » associé au projet collectif. Les étudiants se répartissent en trois laboratoires : Secrétariat-administration / Communication-médiation / Logistique-mécénat.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Activation des différents chantiers du projet collectif. Mise en pratique et expérimentation autonomes des connaissances et des compétences acquises au sein des ateliers et du séminaire.*

CC : dossier et/ou participation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 5

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



### **STAGE**

Les étudiants du Master Critique-Essais doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 ainsi que du premier semestre du M2 pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).

SE REPORTER AU LIVRET M2S4.

# M2S4 *Arts plastiques parcours critique-essais*

MASTER  
QUATRIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS :  
JANIG BÉGOC

**UE1**  
AR1PLUO1

## PROFESSIONNALISATION PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE (TROIS ENSEIGNEMENTS)

### ► AR13LM10 PROJETS PROFESSIONNELS (COEF. 1 / 51H TD)

#### ► STAGE ET SUIVI DE STAGE EN ENTREPRISE CULTURELLE (COEF. 1 / 9H TD)

BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 6 SÉANCES DE 1H30 TD  
CALENDRIER ÉTABLI À LA RENTRÉE – DURÉE DU STAGE : 3 MOIS).

Les étudiants du Master Critique-Essais doivent valider un stage en M2. Ils disposent du premier et du deuxième semestre du M1 (+ été) ainsi que du premier semestre du M2 (+été) pour réaliser ce stage (le deuxième semestre du M2 étant réservé à la rédaction du mémoire, aucun départ en stage durant ces dernières semaines du Master n'est à envisager).

Présence régulière requise.

**Contenus :** *Stage réalisé dans les secteurs culturels des arts ou au sein de l'équipe de recherche de la Faculté des arts de l'U.D.S. A l'issue de ce stage un mémoire de stage sera fourni (considérations sur l'institution ou l'organisme d'accueil, explicitation des tâches réalisées, analyses des réussites et échecs, compte-rendu des ouvertures professionnelles suscitées par cette expérience). Les séances de TD permettent d'assurer un suivi et un échange à propos des enjeux du stage.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Conforter l'étudiant dans ses perspectives professionnelles (gestion de centre artistique, programmation d'expositions, critique, assistant de conception). Réalisation d'un rapport de stage analytique.*

CC : rapport de stage - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

#### ► LABORATOIRE PROJET COLLECTIF (18H TD + 18H TD EN AUTONOMIE)

BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE  
COFFRE JULIA / 1 GROUPE / 1H30 TD PAR QUINZAINE

+ 1H30 HEBDOMADAIRE EN AUTONOMIE

Présence régulière requise.

**Contenus :** Laboratoires, menés autonomie, visant à assurer le suivi et la réalisation du Chantier « Publication » associé au projet collectif. Les étudiants se répartissent en trois laboratoires : Secrétariat-administration / Communication-médiation / Logistique-mécénat.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Activation des différents chantiers du projet collectif. Mise en pratique et expérimentation autonomes des connaissances et des compétences acquises au sein des ateliers et du séminaire.

CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



### **FESTIVAL CRITIQUE (COEF. 1 / 6H TD)**

PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 3 SEANCES DE 2H TD

Présence régulière requise.

**Contenus :** La deuxième session autour du festival Critique consistera à poursuivre les réflexions en acte à partir d'une appropriation des parcours des intervenants et à définir les implications de chacun et chacune dans la réalisation du festival.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Ce cours vise à encadrer la participation des étudiants au festival Critique.

CC : participation et réalisation - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

# UE2

AR1PLUO2

## **FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

**COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES (DEUX ENSEIGNEMENTS)**



**AR13LM20**

### **SÉMINAIRE-ATELIER - SUIVI MÉMOIRE (COEF. 2 / 12H TD)**

DIRECTRICES DE RECHERCHE (AU CHOIX) :

BÉGOC JANIG / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

OU

PENCENAT CORINE / 1 GROUPE / 2H TD PAR QUINZAINE

Présence régulière requise.



**Contenus :** *Suivi individualisé de la rédaction du mémoire de master ; préparation de la soutenance.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Analyse du plan proposé, évaluation des points théoriques abordés, aide bibliographique.*

CC : évaluation du suivi - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► AR1NLM11

**SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)**

ARBO ALESSANDRO, BITTINGER NATHALIE, PENCENAT CORINE / 1 GROUPE (4

SÉANCES DE 3H CM – HORAIRE : LE JEUDI DE 17H À 20H, CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Présence régulière requise.

« L'œuvre en acte »

**Contenus :** *L'interdisciplinarité de ce séminaire répond à l'observation d'une inévitable porosité entre les arts qui n'a cessé de s'affirmer depuis les débuts du XXe siècle, tout comme à l'identification des orientations de la recherche au sein de la Faculté des arts. Dans un sens général, une œuvre d'art se présente comme un objet social dont l'existence dépend de l'inscription d'un acte (comme l'écriture d'un scénario, l'enregistrement d'un disque, la finalisation d'un logo, l'impression d'une photographie, etc.). En un sens plus particulier, elle est un artefact esthétique qui demande à être « activé » dans un espace public. Nous étudierons avec les intervenants invités les modalités, les pratiques et les contextes d'une telle activation.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Approche d'œuvres, d'artistes et de théoriciens aux méthodologies différentes, travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.*

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

## FONDAMENTAUX : TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE (TER) PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 6 - ECTS 15 / UN MODULE

### ► AR13LM30 RÉDACTION ET SOUTENANCE DU TER

TRAVAIL PERSONNEL

**Contenus :** *A partir d'un sujet défini par la candidat (dans le champ des écritures de l'art contemporain), il s'agit de rédiger un mémoire-essai qui s'appuie sur l'histoire, la théorie ou la sociologie de l'art et qui traite des enjeux et des débats philosophiques de l'art contemporain. La soutenance consiste en une présentation des résultats de la recherche et en une discussion avec le jury.*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** *Soutenance du mémoire-essai de master face à un jury.*

CC : mémoire & soutenance - Convocation : avec convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : sans objet

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

# Le nouveau Master MEEF

(Métier de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation)

## ↳ les concours du Capes et de l'Agrégation externe *Arts plastiques*

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION :

Faisant suite aux IUFM, les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation. À Strasbourg, l'Espé est une des composantes de l'université et a en charge la formation initiale des enseignants. Chaque mention MEEF, second degré est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'ESPE.

Pour favoriser la cohérence entre les enseignements dispensés par les composantes et l'ESPE dans une même formation, chaque parcours du master MEEF, second degré est codirigé par un enseignant-chercheur ou un enseignant de l'ESPE et par un enseignant-chercheur ou un enseignant de la composante disciplinaire concernée.

**N.B. L'ESPE a en charge la préparation l'ensemble des concours de l'Éducation Nationale à l'exception de l'Agrégation qui reste un diplôme organisé et assuré sous la responsabilité de l'Université. Des articulations sont cependant prévues avec l'Espé, notamment pour la préparation des épreuves à caractère pédagogiques.**

En Arts visuels, ce Master vise principalement à la formation des futurs enseignants d'arts plastiques. Il a été conçu suivant trois critères d'orientation :

- assurer la réussite au concours de recrutement tout en contribuant à une meilleure sensibilisation des candidats aux réalités concrètes du métier d'enseignant dans le cadre de stages d'observation puis d'accompagnement;
- proposer une formation disciplinaire plus approfondie dans le cadre notamment d'un projet de recherche, orienté par les problématiques tirées des programmes des collèges et lycées, mais restant adossé à une équipe de recherche disciplinaire.
- favoriser la réorientation du parcours des étudiants au terme de chacune des deux années de la formation en proposant de nombreux enseignements mutualisés (ou similaires) avec les autres spécialités de master.

La préparation au concours de l'agrégation externe arts plastiques est assurée dans le cadre du M2. Les étudiants souhaitant préparer ce concours et ne disposant pas d'équivalence pour accéder directement en M2, s'inscrivent en M1 Agrégation. Cette année est entièrement mutualisée avec le M1 préparant aux épreuves du CAPES.

### PRÉPARATION DES CONCOURS

Pour les informations relatives aux modalités d'inscription au concours externe des CAPES et Agrégation externes section arts plastiques et au détail des épreuves, il convient de consulter le site [www.education.gouv.fr/siac](http://www.education.gouv.fr/siac).

Les informations relatives aux programmes des collèges et lycées sont disponibles le site [EduSCOL](http://EduSCOL).

Le détail et la réglementation s'appliquant aux différentes épreuves seront communiqués aux candidats en début d'année.

Pour vous inscrire aux concours : [www.education.gouv.fr/recrutement](http://www.education.gouv.fr/recrutement)

Les inscriptions aux concours de la session 2016 se font sur ce site **en septembre**.

Les dates et lieux des épreuves d'admissibilité et d'admission peuvent être consultés sur le site [Publinet](http://Publinet).

N.B. Les épreuves du Capes sont accessibles aux étudiants titulaires du M1 (ou d'une équivalence). La réussite au concours est indépendante de la réussite au Master. L'obtention du Master est cependant nécessaire pour l'accès au corps des professeurs certifiés. Ce titre sera délivré aux candidats à l'issue des sessions d'examen du M2 et de la soutenance de leur mémoire de recherche.

Les épreuves du concours de l'Agrégation externe nécessitent l'obtention au préalable du Master. Cependant, il a été admis que ce titre devrait être acquis au plus tard à la date de publication des résultats des épreuves d'admissibilité de ce concours. En conséquence, les titulaires d'un M1 (ou de son équivalence) peuvent prétendre à la préparation à ce concours.

## **ÉPREUVES DU CAPES EXTERNE ARTS PLASTIQUES (SESSION 2016)**

### **A. – Épreuves d'admissibilité**

#### **1. Composition écrite portant sur les fondements de la culture artistique et plastique.**

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises.

Le candidat opère un choix dans un dossier documentaire, iconique et textuel de quatre à cinq pages, pour construire une réflexion disciplinaire axée sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le dossier documentaire s'inscrit dans le cadre d'un programme limitatif comportant deux questions en lien avec les contenus d'enseignement du second degré : l'une relative au xx<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, l'autre à une époque antérieure. Elles sont renouvelées tous les trois ans.

Le programme limitatif est publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Durée : six heures ; coefficient 1.

#### **2. Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention.**

L'épreuve prend appui sur une problématique issue des programmes du collège ou du lycée.

Le candidat doit respecter les consignes d'un sujet assorti d'un dossier documentaire comprenant une sélection de documents iconiques et/ou textuels.

Il réalise une production plastique impérativement de format grand aigle.

Elle est accompagnée d'une note d'intention soumise à notation, de vingt à trente lignes, écrites au verso de la production.

La note d'intention a pour objet, d'une part de faire justifier au candidat les choix et les modalités de sa pratique plastique en réponse au sujet, d'autre part qu'il établisse des liens entre les compétences plasticiennes visées par le sujet et celles des programmes du collège et du lycée.

15 points sont attribués à la production plastique et 5 points à la note d'intention.

Durée : huit heures ; coefficient 1.

### **B. – Épreuves d'admission**

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

#### **1. Épreuve de mise en situation professionnelle.**

L'épreuve prend appui sur un dossier documentaire orienté en fonction du domaine choisi par le candidat lors de son inscription au concours (architecture, arts appliqués, cinéma, photographie, danse ou théâtre) et est constituée d'un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.

Le dossier est constitué de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves), en rapport avec les problématiques et les contenus des programmes d'enseignement du collège et du lycée. Il comprend un document permettant de poser une question portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement.

L'exposé du candidat, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques, est conduit en deux temps immédiatement successifs :

1. Projet d'enseignement (vingt minutes maximum) : le candidat présente et analyse un projet d'enseignement qui prend appui sur le dossier documentaire présenté sous forme de documents écrits, photographiques et/ou audiovisifs.

suels. Il est assorti d'un extrait des programmes d'enseignement du collège ou du lycée.

2. Dimensions partenariales de l'enseignement (dix minutes maximum) :

Le candidat répond à une question à partir d'un document inclus dans le dossier remis au début de l'épreuve, portant sur les dimensions partenariales de l'enseignement, internes et externes à l'établissement scolaire, disciplinaires ou non disciplinaires, et pouvant être en lien avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

## **2° Épreuve à partir d'un dossier : réalisation d'un projet de type artistique.**

L'épreuve est composée d'une pratique plastique à visée artistique, d'un exposé et d'un entretien. Elle permet d'apprécier la maîtrise d'un geste professionnel majeur de la part d'un futur professeur d'arts plastiques : maîtriser la conception, les modalités de réalisation et de présentation d'un projet de type artistique.

A partir d'un sujet à consignes précises posé par le jury et pouvant s'accompagner de documents annexes, le candidat produit un objet visuel, en deux ou en trois dimensions, avec des moyens traditionnels ou numériques, ou croisant ces possibilités. Cette partie de l'épreuve s'inscrit dans les contraintes matérielles du sujet et du lieu dans lequel elle se déroule.

En prenant appui sur l'objet visuel qu'il a produit, le candidat présente son projet.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury qui permet d'évaluer les capacités du candidat à soutenir la communication de son projet artistique avec des moyens plastiques, à savoir l'explicitier et à en permettre la compréhension. L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : cinq heures ; durée totale de l'épreuve : quarante minutes (exposé : vingt minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

## **ÉPREUVES DE L'AGRÉGATION EXTERNE ARTS PLASTIQUES (SESSION 2016)**

### **Épreuves d'admissibilité**

#### **Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art**

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1,5

Cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques.

#### **Épreuve écrite d'histoire de l'art**

- Durée : 6 heures
- Coefficient 1,5

Un programme détermine tous les trois ans les questions sur lesquelles porte cette épreuve. L'une d'elles concerne les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, l'autre, une période antérieure.

#### **Épreuve de pratique plastique réalisation bidimensionnelle mettant en œuvre des moyens strictement graphiques pour répondre à un sujet à consignes précises**

- Durée : 8 heures
- Coefficient 3

Cette épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression et de communication graphiques. Format du support de présentation : grand aigle.

## Épreuves d'admission

### Épreuve de pratique et création plastique

Coefficient pour l'ensemble de l'épreuve : 3.

Réalisation artistique bi ou tridimensionnelle à partir d'un sujet à consignes précises assorti d'un dossier thématique comportant des documents visuels et textuels.

Les candidats ont le choix entre différents modes d'expression : dessin, gravure, sculpture, maquette, montage audiovisuel ou tout autre mode d'expression que le jury estime compatible avec la mise en œuvre de l'épreuve dans le cadre du concours.

Déroulement de l'épreuve :

- projet (comportant ou non des indications écrites) mis sous scellés (durée : 6 heures)
- réalisation du projet en deux journées de 8 heures
- présentation par le candidat de son travail et discussion avec le jury (durée totale : 30 minutes).

Le gros matériel, tel que bacs d'acide et presse pour la gravure, agrandisseurs pour la photographie, est mis à la disposition des candidats. Les outils personnels sont laissés à leur charge.

### Leçon

- Durée de la préparation : 4 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure 15 maximum (leçon : 30 minutes maximum ; entretien : 45 minutes maximum)
- Coefficient 3

Leçon conçue à l'attention d'élèves du second cycle ; elle inclut une réflexion sur les ressources offertes par un partenariat structuré avec les institutions et les professionnels des domaines artistiques et culturels.

La leçon est suivie d'un entretien avec le jury

N.B. le nouvel arrêté du 25 juillet 2014 (modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation) précise:

« outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013. »

### Entretien sans préparation avec le jury

- Durée de l'épreuve : 30 minutes maximum
- Coefficient 2

Entretien à partir de documents imposés par le jury et portant, au choix du candidat formulé lors de son inscription, sur l'un des domaines artistiques, autres que les arts plastiques, suivants : architecture, arts appliqués, cinéma-vidéo, photographie, théâtre

# M1 S1 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES  
& AGRÉGATION

MASTER  
PREMIER SEMESTRE  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION  
DEMANGE MICHEL

## UE1

### LES FONDEMENTS DE LA CULTURE ARTISTIQUE : HISTOIRE DES ARTS PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 4 - ECTS 12 / TROIS MODULES DONT DEUX OBLIGATOIRES

*Présence régulière requise.*

**Contenus :** Deux modules obligatoires : A. histoire des arts visuels et évolution des pratiques artistiques. B. méthodologie de l'analyse d'œuvres et entraînement à l'épreuve écrite 1 du concours. Les deux programmes à préparer pour la session 2016 du concours sont les suivants .

#### 1. Époque antérieure au XX<sup>e</sup> siècle

*Entre créations artistiques originales et copies des images, les développements de l'estampe du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.*

*Remarque : Ce programme d'étude porte plus particulièrement sur les problématiques plastiques et esthétiques des usages artistiques de l'estampe (natures, genres, modalités...), sur les processus qui permettent la démultiplication de l'image artistique et leurs incidences sur la notion d'œuvre jusqu'à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle (reproduction et diffusion élargies des images, apports et conséquences des techniques...). Il inclut l'étude des images obtenues par des procédés de reproduction à l'aide d'une matrice : en relief (gravure sur bois, linogravure...), en creux en taille directe (burin, pointe sèche, manière noire...) et en taille indirecte (eau-forte, aquarelle...), à plat (lithographie, sérigraphie...), ainsi que les monotypes. Dans la période étudiée, l'estampe connaît en effet d'importants développements techniques, culturels, commerciaux... On se centrera cependant sur l'appropriation par les artistes des ressources particulières de l'estampe : exploration de registres plastiques, séries, travail à plusieurs mains, diffusion de leurs créations par les artistes, propagation des styles, citations ou traductions ou transpositions des œuvres des autres, relations à l'imprimé et au livre, affichage et liens à l'espace public... On prendra en compte l'influence sur les arts des techniques et des diverses fonctions de l'estampe (documentaires, religieuses, politiques, éducatives, récréatives, publicitaires...), ainsi que sa mise en concurrence progressive avec la photographie.*

#### 2. Du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours

*L'art public urbain, en Europe et aux États-Unis, de la fin des années 60 à nos jours : pratiques plastiques dans l'espace, installations, in situ, performances, créations numériques, arts et cultures métissés, commandes publiques, expositions de plein air, événements artistiques et culturels..*

*Remarques :*

*L'inscription des œuvres et des artistes contemporains dans l'espace urbain, public ou rendu accessible, institutionnel ou non, témoigne de nombre d'évolutions esthétiques, culturelles et politiques. Elle interroge la relation de l'art à la ville et à sa réalité, aux citoyens et au public, aux sites et à l'architecture, aux organisations sociales et aux tensions qui s'exercent dans les territoires.*

*L'art public urbain contemporain est porteur de l'ambition d'un art visible et accessible de tous. Il exprime le dépassement des héritages issus des conceptions de la statuaire et de la peinture murale publiques tournées vers les célébrations officielles. Il favorise l'irruption dans la rue de diverses attitudes et de gestes liés à la modernité et aux avant-gardes. Il propose des rencontres entre formes savantes et populaires. Il sous-tend des tentatives artistiques de prises en compte des problématiques du vivre ensemble.*

*Objectifs (connaissances & compétences : Maîtriser des grandes étapes de l'évolution des formes dans le cadre d'un programme limitatif. Etre capable d'analyser des documents iconiques et textuels (types de documents proposés à l'épreuve de culture artistique du Capes). Acquérir et développer des techniques d'analyse et de rédaction. Savoir dégager une problématique, savoir élaborer un plan et présenter une argumentation écrite.*

- ▶ **AR1DGM13 HISTOIRE DES ARTS VISUELS (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 24H CM)**  
JORDY CATHERINE / 1 GROUPE (2H CM HEBDOMADAIRES)
- ▶ **AR1DGM13 HISTOIRE DES ARTS VISUELS (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 24H CM)**  
MROCKOWSKI STÉPHANE / 1 GROUPE (2H CM HEBDOMADAIRES)
- ▶ **AR1DGM11 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 24H TD)**  
JORDY CATHERINE / 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES - HORS SIMULATION)
- ▶ **AR1DGM11 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 24H TD)**  
MROCKOWSKI STÉPHANE / 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES - HORS SIMULATION)
- ▶ **AR1DGM13 ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 4H TD)**  
JORDY CATHERINE / 1 GROUPE
- ▶ **AR1DGM12 ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 4H TD)**  
MROCKOWSKI STÉPHANE / 1 GROUPE  
Modalités d'évaluation : 2 écrits

## UE2

### **PROBLÉMATIQUES ET PRATIQUES DES ARTS PLASTIQUES PARCOURS CAPES & AGRÉGATION**

**COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES OBLIGATOIRES**

**Contenus :** Trois modules obligatoires : A. atelier de pratiques plastiques et simulations d'épreuve du



concours. B. analyse de la pratique personnelle et rédaction de notes d'intention. C. Epistémologie et histoire de la discipline.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Développer et maîtriser des moyens d'expression bidimensionnels (graphiques, numériques, picturaux...) Savoir analyser et interpréter les données d'un sujet ou d'une incitation, et en proposer une exploitation personnelle. Être capable d'analyser sa propre démarche de création, et savoir la situer dans les problématiques contemporaines. Analyser et comprendre les liens existant entre compétences plasticiennes et compétences figurant dans les programmes du collège et du lycée. Connaître et comprendre les grandes évolutions de la discipline, dans ses dimensions réflexives et pratiques.

- ▶ **AR1DGM21 ATELIER DE PRATIQUES PLASTIQUES ET SIMULATIONS DE L'ÉPREUVE 2 DU CONCOURS (COEF. 1 / 24H TD)**  
JÉROME JEAN & NICOLAS SIMONIN / 2 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)
  
- ▶ **AR1DGM21 ANALYSE DE LA PRATIQUE PERSONNELLE ET RÉDACTION DE NOTES D'INTENTION (COEF. 1 / 12H TD)**  
JÉROME JEAN / 1 GROUPE / 1H TD HEBDOMADAIRE
  
- ▶ **AR1DGM21 FORMATION DISCIPLINAIRE : SIMULATIONS DE L'ÉPREUVE PLASTIQUE**  
JÉROME JEAN & NICOLAS SIMONIN / 2 GROUPES (3 SÉANCES DE 3H CHAQUE)

*Modalités d'évaluation : 2 productions plastiques et 1 écrit*

## UE3

### FORMATION PÉDAGOGIQUE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN MUTUALISÉ**

- ▶ **FMU0GM51 TRONC COMMUN : CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET MISSIONS DE L'ENSEIGNANT**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
  
- ▶ **FMU4GM1 CONNAISSANCE DES TEXTES ET PROGRAMMES OFFICIELS**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

# UE4

---

## **MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION**

**COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES**

(STAGE MUTUALISÉ)

*Règles définies par la composante (ESPE)*

► **FMU4GM2 STAGE D'OBSERVATION**

*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

► **FMU0GM52 MISE EN SITUATION, COMMUNICATION VERBALE**

*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

# M1 S2 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES  
& AGRÉGATION

MASTER  
DEUXIÈME SEMESTRE  
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION  
DEMANGE MICHEL

## UE1

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (PRÉPARATION À L'ÉPREUVE ORALE DE L'ADMISSION) PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

**Contenus :** Deux modules obligatoire : ouverture vers un domaine artistique autre que les arts plastiques : cinéma, architecture, arts du spectacle, photo, arts appliqués etc. Pratique de l'analyse de dossiers et simulations d'oraux (en lien avec l'UE).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Être capable d'établir des liens entre des formes d'expression différentes, et en situer les problématiques dans le cadre d'un enseignement de l'histoire des arts. Savoir analyser des documents iconographiques et textuels, en lien avec le type de documents proposés à l'épreuve orale de Capes. Savoir dégager une problématique d'enseignement et proposer une transposition tenant compte des réalités de la classe. Présenter une argumentation à l'oral

► **AR1DHM10 OUVERTURE VERS UN DOMAINE ARTISTIQUE AUTRE QUE LES ARTS PLASTIQUES**  
(COEF. 1 / 24H TD)  
JÉRÔME JEAN, GUIGNON CATHERINE, DONNEFORT CATHERINE, HESS JEAN-LOUIS / 1 GROUPE

► **AR1DHM11 PRATIQUE DE L'ANALYSE DE DOSSIER / SIMULATIONS D'ORAUX**  
(EN LIEN AVEC L'UE3) (COEF. 1 / 2H CM + 104H TD)  
JÉRÔME JEAN, ROMAIN ERIC, DONNEFORT CATHERINE, HESS JEAN-LOUIS, MATHIEU PASCALE, BISCHOFF ANNE, SIMONIN NICOLAS, FLORENÇON LAURE  
*Modalités d'évaluation : 1 oral et 1 dossier*

## UE2

### PRATIQUE PLASTIQUE ET PROJET ARTISTIQUE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 4 - ECTS 12 / TROIS MODULES

*Présence régulière requise.*

**Contenus :** Trois modules obligatoires : A. atelier de pratique plastique à visée artistique (18H TD). B. simulations d'épreuve du concours (48H TD). C. Epistémologie et méthodologie des arts plastiques (12 CM).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Maîtriser la conception, les modalités de réalisation et de présentation d'un projet de type artistique. Être capable de présenter oralement une démarche de création. Être capable de prendre en compte les acquis et les besoins des élèves. Connaître de façon

*réfléchie les contextes d'exercice des enseignants d'arts plastiques. Connaître les enjeux méthodologiques et scientifiques de la discipline.*

- ▶ **AR1DHM20 ATELIER DE PRATIQUE PLASTIQUE À VISÉE ARTISTIQUE (COEF. 1 / 36H TD)**  
WERCKMEISTER FRANÇOIS, SIMONIN NICOLAS & DEMANGE MICHEL (3 SESSIONS)
- ▶ **AR1DHM21 SIMULATIONS D'ÉPREUVE DU CONCOURS (COEF. 1 / 30H TD)**  
WERCKMEISTER FRANÇOIS, SIMONIN NICOLAS / 2 GROUPES
- ▶ **AR1DHM22 EPISTÉMOLOGIE ET HISTOIRE DE LA DISCIPLINE (COEF. 1 / 12H CM)**  
JÉRÔME JEAN / 1 GROUPE

*Modalités d'évaluation : 2 productions plastiques et 1 dossier avec soutenance*

---

## UE3

### FORMATION PÉDAGOGIQUE, PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

- ▶ **FMU0HM51 TRONC COMMUN: CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FMU4HM1 INITIATION À LA CONSTRUCTION DES ENSEIGNEMENTS**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

---

## UE4

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- ▶ **FMU4HM2 STAGE OBSERVATION**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FMU0HM52 COMMUNICATION VERBALE**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

# M2S3 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES  
& AGRÉGATION

MASTER  
TROISIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION  
DEMANGE MICHEL

## UE1

### FORMATION DISCIPLINAIRE PARCOURS CAPES

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

**Contenus :** Deux modules obligatoires. Atelier d'expérimentation plastique en rapport avec les notions plastiques des programmes du Secondaire (1h30hTD). Acquisition de connaissances et constitution de dossiers iconographiques et textuels en lien avec les notions abordées dans les programmes de l'enseignement secondaire.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Acquisition d'une culture disciplinaire et développement des connaissances historiques et esthétiques. Développement d'une pratique personnelle en lien avec les notions abordées dans l'enseignement. Fabrication d'outils théoriques et méthodologiques utiles à l'enseignement des arts plastiques. Fabrication d'outils théoriques et méthodologiques utiles à l'enseignement des arts plastiques.

- ▶ **ATELIER D'EXPÉRIMENTATION PLASTIQUE EN RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES (18H TD)**
- ▶ **CONNAISSANCES ICONOGRAPHIQUES ET TEXTUELLES (EN RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES) (18H TD)**

WERCKMEISTER FRANÇOIS, JEROME JEAN

Modalités d'évaluation : dossier avec soutenance

## UE1

### LANGUE VIVANTE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- ▶ **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (24H TD)**

(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).

## UE2

### FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE ET COMPÉTENCES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE PARCOURS CAPES

COEF 3 - ECTS 11 / TROIS MODULES

- ▶ **FMUOKM** **TRONC COMMUN DISCIPLINAIRE**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FM** **TRONC COMMUN INTERDEGRÉS**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FMUOKM30** **ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROGRAMMES**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE2

### MAJEURE 1 - PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- ▶ **AR1DKM20** **MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ADMISSIBILITÉ (COEF. 1 / 24H TD)**  
JÉROME JEAN / 1 GROUPE - 2H TD HEBDOMADAIRES (HORS SIMULATIONS)

**Contenus :** Préparation à l'épreuve pratique d'admissibilité de l'Agrégation externe d'arts plastiques. Réalisation bi dimensionnelle mettant en œuvre des moyens strictement graphiques pour répondre à un sujet à consignes précises. Cette épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression et de communication graphiques. Format du support de présentation : grand aigle

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Comprendre les règles et enjeux de l'épreuve (étude des rapports de jury, analyse des attentes et consignes spécifiques à cette épreuve). Maîtriser la méthodologie propre aux différentes phases de l'épreuve : analyse de l'image et des consignes, mise en œuvre d'un projet tout à la fois pertinent et original, gestion des données techniques et communicationnelles, etc.). Développer et enrichir des stratégies personnelles d'expression plastique (bidimensionnelle).

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions 2013 & 2014 sur le site du SIAC : [www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm)

## UE3

**MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE  
PARCOURS CAPES****COEF 3 - ECTS 10 / UN MODULE**▶ **FMU4KM50****STAGE EN RESPONSABILITÉ***(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*▶ **FMU0KM****STAGE EN RESPONSABILITÉ – TRONC COMMUN***(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE3

**MAJEURE 2 - THÉORIE DES ARTS VISUELS  
PARCOURS AGRÉGATION****COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**▶ **AR1DKM30****ESTHÉTIQUE ET SCIENCES DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM & 4H TD)**

PIGNOL ALEXANDRA / 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE.(HORS SIMULATIONS) &amp; 2 SÉANCES DE 2H TD)

**Contenus :** Préparation à l'épreuve d'esthétique et sciences de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques : programme 2016: *Art et temps* (descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les connaissances méthodologiques et théoriques nécessaires. Approfondir l'analyse des principaux concepts et œuvres de références mis au programme. Maîtriser les règles de la dissertation et développer des axes de réflexion et des méthodologies de rédaction originaux et pertinents.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>▶ **AR1DKM31****HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM & 9H TD)**

## ▶

**QUESTION ANTÉRIEURE AU XX<sup>e</sup> (13H30 CM & 4H30 TD)**

BIGEARD AMANDINE / 1 GROUPE (1H30 CM PAR QUINZAINE, 3 SIMULATIONS ET 3 SÉANCES DE CORRECTIONS DE 1H30 TD)

**Contenus :** Préparation à l'épreuve d'Histoire de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques - programme 2016 : *Art, science et technique du XV<sup>e</sup> siècle à la veille de l'invention de la photographie* (Descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Un programme détermine tous les trois ans les questions sur lesquelles porte cette épreuve. L'une d'elles concerne le XX<sup>e</sup> siècle, l'autre, une période antérieure.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les connaissances méthodologiques théoriques et historiques nécessaires. Approfondir l'étude et l'analyse des principaux thèmes et œuvres de références du programme. Développer ses compétences rédactionnelles.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : moyenne des travaux du semestre  
Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place  
Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré de la session 2016 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>



#### **QUESTION XX° (18H CM & 9H TD)**

CORINE PENCENAT / 1 GROUPE (1H30 CM PAR QUINZAINE, 3 SIMULATIONS ET 3 SÉANCES DE CORRECTIONS DE 1H30 TD)

**Contenus :** Préparation à l'épreuve écrite d'Histoire de l'art Agrégation externe d'arts plastiques : programme 2016 : *"Le geste dans l'art de Dada à nos jours"* (Descriptif. Voir supra).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** voir supra.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation  
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet  
CG : moyenne des travaux du semestre  
Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place  
Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>

## **UE4**

### **LANGUE VIVANTE PARCOURS CAPES**

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX**

► **FMUOKM**

**LANGUE VIVANTE, ANGLAIS (24H TD).**

► **FMUOKM**

**LANGUE VIVANTE, ALLEMAND**

(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).



## UE4

### RECHERCHE & DIDACTIQUE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► **AR1NKM22 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 2 - 24H TD)**  
MROCKZKOWSKI STÉPHANE

*enseignement mutualisé avec le module FMU4KM80 du parcours Capes.*

*Voir contenu et modalités d'évaluation du l'UES du master MEEF Capes (M2-S3).*

► **DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 1 / 6H CM)**  
DEMANGE MICHEL — 1HCM TOUTS LES QUINZE JOURS

*Connaissance des programmes (lycée) (6h cm)*

**Contenus :** Préparation à l'épreuve de Leçon de l'Agrégation externe d'arts plastiques (voir descriptif de l'épreuve au semestre 4).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance et compréhension des enjeux et programmes de l'enseignement des arts plastiques au Lycée.

CC : test de connaissance - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : test de connaissance

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes des lycées en arts plastiques sur le site Eduscol :

## UE5

### INITIATION À LA RECHERCHE PARCOURS CAPES

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **FMU4KM80 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (18H TD)**  
MROCKZKOWSKI STÉPHANE

**Contenus :** Initiation à la méthodologie de la recherche, définition d'un champ de recherche en rapport avec une problématique plastique et artistique personnelle et/ou une question relevant de la didactique des arts visuels.

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Capacité à mener une réflexion approfondie sur un enjeu plastique et artistique lié à la pratique personnelle de l'étudiant ou sur les enjeux du métier d'enseignant en arts à partir des travaux existants; Connaissance et assimilations des recherches récentes dans le domaine et mise en perspective du projet avec le champ des arts visuels. Déterminer une bibliographie pertinente. Capacité à dégager une problématique et à développer une argumentation, en relation avec la pratique de la classe.

Modalités d'évaluation : 1 dossier

## UE5

---

### FORMATION PÉDAGOGIQUE PARCOURS AGRÉGATION

**COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES**

ENSEIGNEMENTS MUTUALISÉS AVEC CEUX DE L'UE2 DU MASTER MEEF (CAPES)  
(M2-S3)

- ▶ **FMU0KM**      **TRONC COMMUN DISCIPLINAIRE**
  
- ▶ **FM**            **TRONC COMMUN INTERDEGRÉS**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
  
- ▶ **FMU0KM30**    **ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROGRAMMES**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE6

---

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET STAGE PARCOURS AGRÉGATION

**COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES**

ENSEIGNEMENTS MUTUALISÉS AVEC CEUX DE L'UE3 DU MASTER MEEF (CAPES)  
(M2-S3)

- ▶ **FMU0KM50**    **STAGE EN RESPONSABILITÉ**
  
- ▶ **FMU0KM**      **STAGE EN RESPONSABILITÉ – TRONC COMMUN**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

# M2S4 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES  
& AGRÉGATION

MASTER  
QUATRIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION  
DEMANGE MICHEL

## UE 1

### FORMATION PÉDAGOGIQUE PARCOURS CAPES

COEF 2 - ECTS 9 / TROIS MODULES

- ▶ **FMU0LM** **TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FM** **TRONC COMMUN INTER DEGRÉ**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FMU4LM20** **APPROFONDISSEMENT DE LA CONSTRUCTION DES ENSEIGNEMENTS**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE 1

### LANGUE VIVANTE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- ▶ **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE 2

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES

COEF 2 - ECTS 8 / DEUX MODULES

- ▶ **FMU4LM40** **PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*
- ▶ **FMU0LM** **TRONC COMMUN**  
*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE2

### MAJEURE - PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE PLASTIQUE D'ADMISSION

- **AR1DLM21** **MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION (COEF. 1 / 12H TD)**  
GATTINGER KATRIN / 1 GROUPE - 8 SÉANCES D'1H30 TD (HORS  
SIMULATIONS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

**Contenus :** Préparation à l'épreuve pratique d'admission de l'Agrégation externe d'arts plastiques. (descriptif de l'épreuve : Réalisation artistique bi ou tridimensionnelle à partir d'un sujet à consignes précises assorti d'un dossier thématique comportant des documents visuels et textuels. Les candidats ont le choix entre différents modes d'expression : dessin, gravure, sculpture, maquette, montage audiovisuel ou tout autre mode d'expression que le jury estime compatible avec la mise en œuvre de l'épreuve dans le cadre du concours. Projet (comportant ou non des indications écrites) mis sous scellés (durée : six heures) ; Réalisation du projet en deux journées de huit heures ; Présentation par le candidat de son travail et discussion avec le jury (durée totale : trente minutes).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaître et comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à la partie analytique et prospective de l'épreuve. Approfondir et développer une pratique artistique personnelle et savoir l'adapter aux contraintes de l'épreuve. Maîtrise de la technique de l'entretien, des références et problématiques à soutenir.

CC : moyenne des épreuves du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions 2013 & 2014 sur le site du SIAC:  
[www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm)

## UE3

### LANGUE VIVANTE PARCOURS CAPES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- **FMUOLM** **LANGUE VIVANTE, ANGLAIS**

- **FMUOLM** **LANGUE VIVANTE, ALLEMAND**

(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).

## UE3

**OUVERTURE & PÉDAGOGIE  
PARCOURS AGRÉGATION****COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES**

SUIVI DU MODULE D'OUVERTURE DE L'UE1 SELON L'OPTION CHOISIE AU CONCOURS

**► AR1DLM31 OUVERTURE VERS UN DOMAINE ARTISTIQUE AUTRE QUE LES ARTS PLASTIQUES  
(COEF. 1 / 32H TD)**

*Cours mutualisé avec l'enseignement d'ouverture du Master 1 parcours CAPES. Voir les modules AR-1DHM10 et AR1DHM11 et les dispositions prévues pour ces TD dans le descriptif de ce diplôme (UE1 du S2)*

Modalité d'évaluations : voir modalités du l'UE1 du parcours CAPES (M1-S2)

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions antérieures - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>**► AR1DLM30 PRÉPARATION À L'ÉPREUVE DE LEÇON (COEF. 3 / 8H CM ET 18H TD)  
DEMANGE MICHEL / 1 GROUPE - 1H30 TD HEBDOMADAIRE (HORS SIMULATIONS)**

**Contenus :** Préparation à l'épreuve de leçon de l'admission de l'Agrégation externe d'arts plastiques. (Descriptif de l'épreuve: durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure et quinze minutes maximum [leçon : trente minutes maximum ; entretien : quarante-cinq minutes maximum) ; coef. 3. Conçue à l'intention d'élèves du second cycle, cette épreuve inclut une réflexion sur les ressources offertes par un partenariat structuré avec les institutions et les professionnels des domaines artistiques et culturels. Cette leçon est suivie d'un entretien avec le jury).

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaître et comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Développer des ambitions et des convictions liées à la pratique du métier d'enseignant. Savoir construire une réflexion didactique pertinemment articulée aux attentes des programmes. Savoir élaborer un dispositif pédagogique pertinent et le communiquer de manière synthétique et convaincante. Développer sa maîtrise de l'entretien et l'enrichir d'une connaissance approfondie des problématiques de l'enseignement et de la création artistique.

CC : moyenne des épreuves du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : épreuve orale d'1h30

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions antérieures sur le site du SIAC: [www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm)

## UE4

### INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL PARCOURS CAPES

COEF 3 - ECTS 10 / UN MODULE

► **FMU4LM70** **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET MÉMOIRE (24H TD)**

MROCKOWSKI STÉPHANE

*Contenus* : Suite et développement des contenus initiés au semestre précédent.

*Objectifs (connaissances & compétences)* : Capacité à développer et préciser une réflexion approfondie sur les enjeux de la pratique plastique et/ou du métier d'enseignant en arts à partir de travaux existants ou en cours.

Modalités d'évaluation : rédaction du mémoire et soutenance

## UE4

### FORMATION PÉDAGOGIQUE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

*Enseignements mutualisés avec l'UE1 du Master MEEF (Capes) M2-S4*

► **FMU0LM** **TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE**

► **FM** **TRONC COMMUN INTER DEGRÉ**

► **FMU4LM20** **APPROFONDISSEMENT DE LA CONSTRUCTION DES ENSEIGNEMENTS**

*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE5

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

*Enseignements mutualisés avec l'UE2 du Master MEEF (Capes) M2-S4*

► **FMU4LM40** **PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ**

*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

► **FMU0LM** **TRONC COMMUN)**

Règles définies par la composante (ESPE)

*(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE6

**RECHERCHE ET MÉMOIRE  
PARCOURS AGRÉGATION****COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE***Enseignement mutualisé avec l'UE4 du Master MEEF (Capes) M2-S4***► FMU4LM70 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET MÉMOIRE (24H TD)**  
MROCKOWSKI STÉPHANE (2HTD HEBDOMADAIRES)*Contenus : voir contenu du module FMU4LM70 (Capes M2 S4)*

**Objectifs (connaissances & compétences) :** Capacité à développer et préciser une réflexion approfondie sur les enjeux de la pratique plastique et/ou du métier d'enseignant en arts à partir de travaux existants ou en cours.

Modalités d'évaluation : rédaction du mémoire et soutenance





# M2S3 *Enseignement arts plastiques*

## PARCOURS CAPES CURSUS COMPLÉMENTAIRE

MASTER  
**TROISIÈME SEMESTRE**  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

Ce nouveau cursus est destiné aux étudiants ayant échoué aux épreuves du concours de la session 2014.

## UE1 FORMATION DISCIPLINAIRE

- ▶ **AR1DGM13 HISTOIRE DES ARTS VISUELS +ENTRAÎNEMENT AUX ÉPREUVES ÉCRITES DU CONCOURS**  
*enseignements mutualisés avec le l'UE1 du M1-S1 parcours Capes*
- ▶ **AR1DGM21 ATELIER DE PRATIQUES PLASTIQUES- SIMULATIONS - NOTES D'INTENTION**  
*enseignements mutualisés avec le l'UE2 du M1-S1, parcours Capes*

## UE2 FORMATION PÉDAGOGIQUE,

- ▶ **FMU0KM TRONC COMMUN DISCIPLINAIRE**
- ▶ **FM TRONC COMMUN INTERDEGRÉS**
- ▶ **FMU4KM30 ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROGRAMMES**  
*enseignements mutualisés avec le l'UE2 du M2-S3, parcours Capes*

## UE3 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

- ▶ **FMU4KM50 STAGE EN RESPONSABILITÉ**
- ▶ **FMU0KM Stage en responsabilité – tronc commun**  
*enseignements mutualisés avec le l'UE3 du M2-S3, parcours Capes*

## UE4

---

### LANGUE VIVANTE

▶ **FMU0KM**

**LANGUE VIVANTE, ANGLAIS**

▶ **FMU0KM**

**LANGUE VIVANTE, ALLEMAND**

*enseignements mutualisés avec le l'UE4 du M2-S3, parcours Capes*

## UE5

---

### MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (24H TD)

▶ **FMU4KM80**

**INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL**

*enseignements mutualisés avec le l'UE5 du M2-S3, parcours Capes*

# M2S4 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES CURSUS COMPLÉMENTAIRE

MASTER  
QUATRIÈME SEMESTRE  
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES  
WERCKMEISTER FRANÇOIS

## UE1

### FORMATION DISCIPLINAIRE : PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION

- ▶ **AR1DHM10** OUVERTURE VERS UN DOMAINE ARTISTIQUE AUTRE QUE LES ARTS PLASTIQUES
- ▶ **AR1DHM11** PRATIQUE DE L'ANALYSE DE DOSSIERS ET SIMULATIONS D'ORAUX
- ▶ **AR1DHM20** PRATIQUE DE L'ANALYSE DE DOSSIERS ET SIMULATIONS D'ORAUX  
*enseignements mutualisés avec les UE1 et 2 du M1-S2, parcours Capes*

## UE2

### FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE ET COMPÉTENCES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE.

- ▶ **FMUOLM** TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE
- ▶ **FM** TRONC COMMUN INTER DEGRÉ
- ▶ **FMU4LM20** APPROFONDISSEMENT DE LA CONSTRUCTION DES ENSEIGNEMENTS  
*enseignements mutualisés avec l'UE1 du M2-S4, parcours Capes  
(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## UE3

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE.

- ▶ **FMU4LM40** PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ

► **FMUOLM**

**TRONC COMMUN**

*enseignements mutualisés avec l'UE2 du M2-S4, parcours Capes  
(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## **UE4**

---

**LANGUE VIVANTE**

► **FMUOLM**

**LANGUE VIVANTE, ANGLAIS**

► **FMUOLM**

**LANGUE VIVANTE, ALLEMAND**

*enseignements mutualisés avec l'UE3 du M2-S4, parcours Capes  
(voir contenus, horaires et modalités d'évaluation dans le livret-guide de l'Espé).*

## **UE5**

---

**INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉMOIRE**

► **FMU4KM80**

**INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL**

*enseignements mutualisés avec le l'UE5 du M2-S4, parcours Capes*

# Arts visuels

## DOCTORAT PARCOURS ARTS PLASTIQUES

**LE DOCTORAT ARTS, MENTION ARTS VISUELS** a pour objectifs de développer et finaliser les compétences pratiques alliées à des compétences théoriques dans un projet abouti au bout de trois années de recherche au sein d'une équipe composée de doctorants et d'enseignants. Il s'agit pour chaque doctorant d'élaborer sur trois ans une recherche approfondie fondée à la fois sur une pratique artistique affirmée dont l'analyse est mise en jeu par une réflexion théorique articulée à des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...) et des méthodologies appropriées (notamment la poïétique).

**L'INSCRIPTION EN DOCTORAT** s'accompagne de l'obligation de fournir un projet de recherche de 10 pages présentant la problématique d'un travail de recherche de doctorat (Thèse), véritable plan de travail pour les trois années de recherche spécifiques au doctorat, et proposé avec l'accord du directeur de recherche. Celui-ci, choisi parmi les professeurs ou maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, suit régulièrement l'avancée du travail. Les doctorants rendent également compte de leur activité annuellement à l'École doctorale.

**CONTENU DU PROJET DE RECHERCHE** : problématique, état et actualité de la question, enjeu de la recherche, corpus, méthodologie, plan de travail, bibliographie. Il peut s'agir d'un déploiement de la problématique du mémoire de master. De ce travail dépend l'autorisation de s'inscrire en thèse. L'étudiant doit avoir trouvé un enseignant habilité à diriger des recherches qui accepte le sujet, en relation avec son champ de compétences au sein de l'équipe de recherche.

Ce projet de 10 pages est accompagné d'un résumé en 15 lignes maximum (1200 signes).

Cet exercice (difficile) correspond à ce qui est demandé officiellement lors de l'inscription en thèse et du dépôt du sujet au Fichier central des thèses.

### LES ÉTUDES DOCTORALES

Chaque doctorant détermine en accord avec le professeur directeur de recherche, son plan de travail annuel. Il participe à l'un des séminaires doctoraux proposés par les professeurs, selon les lignes de recherche de la composante arts visuels de l'EA 3402. Il intervient dans ce séminaire selon la thématique générale et/ou annuelle fixée par l'enseignant. Il participe également à l'organisation des activités propres à l'équipe (colloques et journées d'études, publications, rencontres). Il participe aussi aux rencontres du séminaire inter-arts de master.

Les séminaires doctoraux, en partie mutualisés avec les séminaires de master 2, sont l'expression des lignes de recherche en arts visuels de l'équipe d'accueil



## LE RESEAU ALUMNI

Le réseau Alumni de l'Université de Strasbourg rassemble les diplômés, doctorants et personnels de l'Université de Strasbourg et des trois anciennes universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman. Créé en 2012, son principe fondateur est de renforcer et de rendre concrète la solidarité entre les générations afin de favoriser notamment l'emploi des jeunes diplômés. Ce réseau à vocation internationale est désormais ouvert aux étudiants dans le cadre du programme de parrainage.



### Le programme de parrainage : une aide concrète aux étudiants

Lancé en novembre 2013, le programme de parrainage du réseau Alumni a pour principal objectif d'aider les étudiant(e)s de l'Unistra dans différents domaines en leur permettant de bénéficier de conseils, de contacts et d'invitations. Son principe est simple : mettre en relation, durant une période de 6 ou 12 mois renouvelable, deux étudiants pour les sections « **adaptation à la vie universitaire** » et « **conseil en formation** », et un membre du réseau Alumni avec un étudiant pour les sections « **insertion professionnelle** » et « **création d'entreprise** ».

#### (contact)

Service Relations Alumni  
3-5 rue de l'Université  
67000 Strasbourg

T +33 (0)3 68 85 68 95  
contact@alumni.unistra.fr

 /alumni.unistra  
 @alumniunistra

**Etre parrainé ou parrainer vous intéresse ?** Rendez-vous sur <http://alumni.unistra.fr>, activez votre espace membre en entrant vos identifiants ENT (inscription à droite), puis déclarez votre souhait d'être filleul(e) ou parrain/marraine en cliquant sur la fonction « parrainage » de votre espace. L'accès au réseau Alumni ainsi qu'au parrainage est gratuit.



# Parrainage, impliquez-vous !

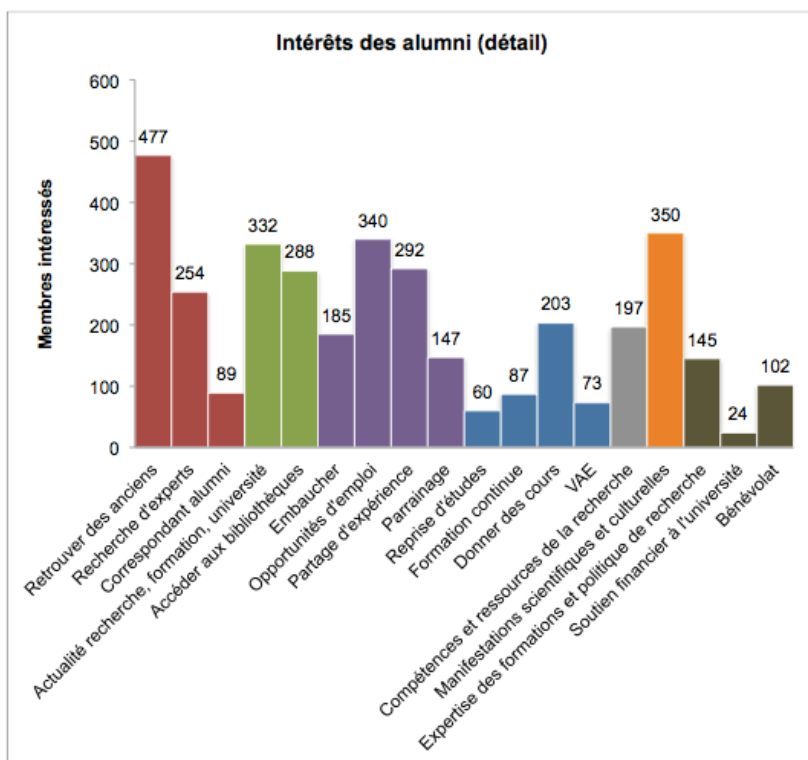


alumni.unistra.fr

## LE RESEAU ALUMNI EN CHIFFRES

- **3 640** membres
- L'âge moyen est de **35 ans**
- **53%** d'hommes et **47%** de femmes
- **12,5%** des membres vivent à l'étranger

## LES INTERETS DECLARES PAR LES MEMBRES DU RESEAU ALUMNI









**ATELIER**



**ATELIER COMPLÉMENTAIRE**



**PROJET**



**STAGE**



**PROFESSIONNEL**



**RECHERCHE**



**STAGE THÉORIQUE**



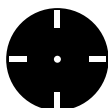
**THÉORIE**



**SÉMINAIRE**



**TECHNIQUE**



**DISCIPLINAIRE**



**COTÉ LIVE  
PRÉSENTATION  
PERFORMANCE**



**DÉCOUVERTE-OUVERTURE**



**FONDAMENTAL**



**INFORMATIQUE  
GÉNÉRAL-2D**



**LANGUES**



**INFORMATIQUE 3D**



**INTERDISCIPLINAIRE**



**MÉTHODOLOGIE**



**PRATIQUE**